ISTOM

École Supérieure d'Agro-Développement International

Mémoire de fin d'études

Étude des structures socio-économiques du champ du développement et de leur impact sur le comportement de ses acteurs.
Étude de cas du projet Tenera ny'Tansaha (Madagascar).

BOURRIENNE Jocelyn

Stage effectué à Tamatave, Madagascar
du 15/03/2016 au 31/08/2016
au sein de la Savonnerie Tropicale, district Tamatave II
Maître de stage : Baron Victor et Nicot Margaux
Organise d'accueil : CIRAD et Savonnerie Tropicale S.A.
Tuteur pédagogique : M. Babin

Mémoire de fin d'études soutenu le 8 Novembre 2018

Résumé :

Tandis que Madagascar vient de fêter le 58ème anniversaire de son indépendance, le diagnostic de pays mené par la Banque Mondiale en 2015 attire l'attention de ses dirigeants vers un chiffre qui éclaire de façon moins réjouissante la situation du pays : le revenu par habitant est plus faible qu'en 1960. Les quatre cinquièmes de sa population vivent dans la pauvreté extrême, particulièrement répandue parmi les 80% de population qui vivent en milieu rural. Alors que l'agriculture est le principal secteur d'emploi de cette population rurale qui ne cesse d'augmenter et représente 24.8% du PIB, il est légitime de s'interroger sur les moyens de mettre fin à cette pauvreté de manière durable. L'étude suivante se propose de poser un diagnostic autour du projet Tenera ny'Tansaha non-loin de Tamatave, Il s'agit donc de comprendre les contraintes et les mécanismes du projet. A travers une analyse de son contexte et des rapport au sein de la configuration locale, nous souhaitons mettre en lumière les structures qui conditionnent les comportements des individus et par là qui impactent la réussite du projet. Il s'agit aussi de vérifier quelles sont les stratégies que sert le projet.

Configuration développementiste, marché du développement, institutions, rapports de production.

Abstract :

Whereas Madagascar has just celebrated the 58th birthday of its independence, the diagnosis of country led by the World Bank in 2015 draws the attention of his leaders towards a figure which show in a less heartening way the situation of the country: the incomes of populations is lower than in 1960. Four fifth of population live in the extreme poverty, particularly spread among the 80 % of population which lives in rural areas. While agriculture is the main sector of employment of this rural population which does not stop increasing and represents 24.8 % of the GDP, it is justifiable to wonder about the ways to end this poverty in a sustanaible way. The following study makes a diagnosis around the project Tenera ny' Tansaha, non-far from Tamatave The study have for aim to understand constraints and mechanisms of the project. Through an analysis of its context and the relationship within the local configuration, we try to show the structures which conditionize the individual's comportments, and which impacts the success of the project. It is also a question of verifying what are the strategies that the project serves.

Developmental configuration, institutions, market development, relation of production.

Resumen :

Mientras que el Madagascar acaba de celebrar el 58 aniversario de su independencia, el diagnóstico de país llevado por el Banco Mundial en 2015 llama la atención de sus dirigentes hacia una cifra que alumbra de modo menos divertido la situación del país: la renta per cápita es más débil que en 1960. Las cuatro quintas de su población viven en la pobreza extrema, particularmente difundida entre el 80 % de población que vive en ambiente rural. Mientras que la agricultura es el principal sector de empleo de esta población rural que no deja de aumentar y representa el 24.8 % del PIB, es legítimo interrogar los medios de acabar con esta pobreza de manera sostenible. Este estudio propone un diagnóstico sobre del proyecto Tenera ny' Tansaha, cerca de Tamatave. Se trata pues de entender las limitaciones y los mecanismos del proyecto. A través de una análisis del contexto y del informe en el seno de la configuración local, deseamos poner en evidencia las estructuras que acondicionan los comportamientos de ls individuos y por ahí que impactan al éxito del proyecto. Se trata también de verificar cuáles son las estrategias que sirven el proyecto.

Configuración del désarollo, instituciones, mercado del desarrollo, relaciones de producción.

Table des matières

Résumé 2
Abstract……...2
Resumen……..2
Table des matières .....……3
Table des illustrations et des annexes.....…4
Liste des abréviations, sigles et mots étrangers 5
Remerciements 7
Introduction 8

PARTIE I : Cadre de l'étude et contexte scientifique .....……10

I. Cadre de l'étude .....….....10

II. Contexte scientifique: le champ du développement et ses projets.....….....11

III. Le projet et ses acteurs 13

IV. Questions et hypothèses de recherche :..... 16

PARTIE II : Méthodologie et limite.....….....…..... 18

I. Posture scientifique .....……..... 20

II. Observations, entretiens et bibliographie …..... 22

III. Mission d'appui CIRAD ; .....…..... 24

PARTIE III : Présentation du contexte du projet .....….....25

I.Contexte écologique .....….....25

II. Contexte historique.....….....32

III. Contexte institutionnel et politiques publiques 41

IV. Contexte et dynamiques sociales :.....……..... 45

V. Contexte économique de la région.....….....47

PARTIE IV : Analyse du projet au sein de la configuration .....…..... 50

I. Le « marché » du développement.....…..... 50

II. Le projet TNT …..... 56

III.La Savonnerie Tropicale Huilerie de Melville..... 60

PARTIE V : Discussion Rapports de production et rapports sociaux dans le champ du développement.....68

I. Le développement international : Discours et idéologies…….68

II. Des rapport de développement calqués sur un ordre social……....69

CONCLUSION..... 76

Table des illustrations et des annexes :

Figures :

Figure 1 : Localisation de la commune de Fanandrana (Nicot, 2016)
Figure 2 : Chronogramme des principales actions menés au cours des dernière années dans le cadre du projet.
Figure 3 des attentes des partenaires du projet Tenera ny'Tansaha dans le cadre du develoPPP 2017-2020 selon la GIZ,
Figure 4 : Représentation des flux financiers impliqués dans le projet (source : auteur)
Figure 5 : Organigramme synthétique de la STHM (Beuvry,2017)
Figure 6 : Représentation de la STHM et de la répartitions des salariés

Tableaux :

Tableau 1 : Liste des fokontany où ont été réalisés les entretiens
Tableau 2 : Organisation du territoire et des organes publics
Tableau 3 : Ristourne et leur répartition par produit agricole
Tableau 4. Age moyen et répartition de la population active par tranches d'âges dans la région (ENSOMD 2012-2013)
Tableau 6 Répartition des droits des acteurs à l'échelle internationale vis-à-vis des fonds
Tableau 7 : Différentes situations foncière dans la région (source Nicot, 2016)

Cartes et photos:

Carte 1 : Localisation des parcelles du projet et de la plantation (Source : Biotope, 2018
Carte 2 Carte du Foyer austronésien à l'est de l'Asie au pléistocène supérieur (source : JP. Domenichini, 2013)
Photo 1. Vue sur parcelle villageoise (Maurice Inirilahy) [Coordonnées WGS 84 : latitude Sud 18.2412, longitude Est 49.2152] (A. Verwilghen, 2018).
Photo2. Paysage - Formation de marais à *Typhonodorum lindleyanum* (bananier aquatique, oreilles éléphant) [Coordonnées WGS 84 (approximatives) : latitude Sud 18.2460, longitude Est 49.2424] (A. Verwilghen, 2018).
Photo 3. Parcelle villageoise (Naivoson Razandry) en zone hydromorphe (mais préidentifiée « apte palmier ») [Coordonnées WGS 84 : latitude Sud 18.2623, longitude Est 49.3199] (A. Verwilghen, 2018)
Photo 4 : Palmeraie âgée (A ; Verwilghen, 2018)
Photo :5 Jeune palmeraie (A ; Verwilghen, 2018)
Photo 6: Aire de compostage (A ; Verwilghen, 2018)

Annexes :

Annexe 1 : Tableau présentatif du projet
Annexe 2 : Questionnaire, guide d'entretien prévu initialement
Annexe 3 : Compte rendus et rapport de la STHM

Annexe 4 : Carte géologique, pédologiques et hydrologique de la région.
Annexe 5 : Evolution historique des systèmes de production et d'activité dans les fkt de Fanandrana et Zafindramanoro (Nicot, 2016)

Liste des abbréviations, sigles et termes étrangers

Ariary : Monnaie nationale malgache
AVSF: Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
Betsimisaraka: ethnie malgache
CASEF : Projet de Croissance Agricole et Sécurisation Foncière
CIN : Carte d'identité nationale
CIRAD Centre International de
COP21 : conférence internationale sur le climat
CSA : Centre de service agricole
CTD : Collectivité territoriale décentralisée
CTHT : Centre Technique et Horticole de Tamatave
develoPPP.de : programme de développement du gouvernement allemand
DIRI : Département chargé de la supervision et de la formation des coopératives
DRAE : Département Régional de l'Agriculture et l'Élevage
DREEF : Département Régional des Eaux et Espèces Forestières
fady : interdit culturel
FIDA : Fond International de Développement Agricole
fihavanana : système de solidarité malgache
fkt : fokontany
fokontany : subdivision du territoire
FORMAPROD : programme de développement agricole
FPIC : Free, Prior and Informed Consent
GIZ : Agence allemande de coopération internationale
GTDR : Groupe Technique de Développement Rural
HCV : High Conservation Value
MCC : Ministère du Commerce et de la Consommation
MPAE : Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage
OCPG : Opération Café Poivre Girofle
ODDIT : programme d'appuye à la santé
PAACO : coopérative sucrière de la commune de Fanandrana
PPP : Partenariat public-privé
PPRR : Programme de Promotion des Revenus Ruraux
PSDR : pogramme de soutien au développement rural
PNUD :Programme des Nations Unies pour le Développement
PVTT : *Palmier Voly Tondra Tegna*
RADSE : bureau d'étude malgache
ray aman-dreny : titre honorifique
RN2 : route nationale 2
RSPO : Roundtable on Sustainable Palm Oil, certifications
SLC : Structures locales de concertation
SMOTIG : Travaux forcés

SODIMA : Entreprise étatique
SOMAPALM : entreprise étatique de palmier
SRI: Systeme de riziculture intensif
STHM : Savonnerie Tropicale et Huilerie de Melville
tanety: colline
*tangalamena :*représentant traditionnel
tanindrazana : terrain des ancêtre
TNT : Tenera ny'Tansaha
vazaha: “blanc” en malgache
vazimba : peuple du centre de l'île
VMP : *Voly Maharitra Palmier*)

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier M. Baron Victor pour m'avoir fourni le cadre de ce stage, et et Mme Nicot Margaux, d'avoir co-encadré ce stage afin de me fournir un appui sur place. Je les remercie tout particulièrement pour l'attention dont ils ont fait preuve et la patience qu'ils ont pu avoir dans un contexte difficile.

Ensuite, je remercie infiniment la STHM qui m'a permis de faire ce travail et qui a accepté de me laisser accéder au maximum d'informations. Je remercie particulièrement l'ensemble des salariés qui m'ont fait confiance et m'ont permis de vivre et comprendre mieux la réalité du pays.

Je remercie aussi particulièrement Brice pour m'avoir aidé dans la réflexion sur le projet ainsi que Noa pour m'avoir rendu accès à bon nombre de documents bibliographiques et de prises de contact avec les acteurs locaux. Merci à M Babin d'avoir été disponible et d'avoir bien voulu me tutorer.

Merci aussi à ceux qui m'ont supporté et soutenu pendant ces mois de stage.
Merci enfin à ma famille et à l'école qui malgré mes divers manques et difficultés m'ont permis d'aller au bout de ce travail. Merci particulièrement à mes parents qui me supportent depuis si longtemps.

Je remercie enfin Eloïse sans qui je n'aurais pu tenir dans cet environnement, merci à elle de m'avoir aidé à vivre ma cohérence et de m'avoir toujours soutenu malgré mes manques de confiance.

Introduction :

Alors que les programmes et projets de développement se succèdent et se ressemblent et que les méthodologies d'évaluation et de suivi se multiplient, la situation des populations qui peuplent Madagascar n'a cessé de se détériorer malgré l'absence de guerre depuis son indépendance (Crisis Group, 2010, cité par Chataignier (2014). Si sa réalité économique et son fort potentiel agronomique et minier sont d'un attrait particulier pour le monde du développement qui y œuvre par l'intermédiaire des fonds ou des prêts négociés dont bénéficie le pays par les grandes organisations internationales, cette réalité en fait avant tout un « cimetière de projets de développement » (un responsable GIZ sur place). Lorsque Châtaignier explique que « les problèmes majeurs de la Grande Île […] s'appellent la mauvaise gouvernance, l'affairisme et le mauvais partage des richesses » (2014), il s'agit là d'un constat, navrant mais réel, des fondations d'un sous-développement durable qui sévit sur le petit continent. Toutefois la compréhension des clefs de réussite de certaines actions de développement restent très partielles même au regard d'une analyse globale, tant que l'articulation entre les phénomènes sociaux et le produit de leur interaction ne sont pas clairement identifiés à l'échelle humaine. Les cadres d'analyse ne prennent en compte que certaines facettes de la réalité complexe des projets et certains facteurs déterminants, humains et organisationnels, ne peuvent être considérés et identifiés faute d'outils pour les appréhender.

Tandis que plus hautes instances s'interrogent et que le 11ème fond de développement européen touche à sa fin comme une énième tentative de développement du pays, il semble pertinent de décrypter les mécanismes qui expliquent l'échec des programmes toujours plus nombreux et qui rythment la vie de l'île. Dans les communes de Fanandrana et d'Ambotandroho, un partenariat public-privé (PPP), nouveau fer de lance du développement international, entre une entreprise locale la Savonnerie Tropicale et Huilerie de Melville (STHM) et la GIZ a été mis en place depuis 2017 autour du projet Tenera ny'Tansaha. Il a pour objectif le développement et l'intégration de plantations villageoises dans la chaîne d'approvisionnement de l'usine de transformation d'huile de palme.

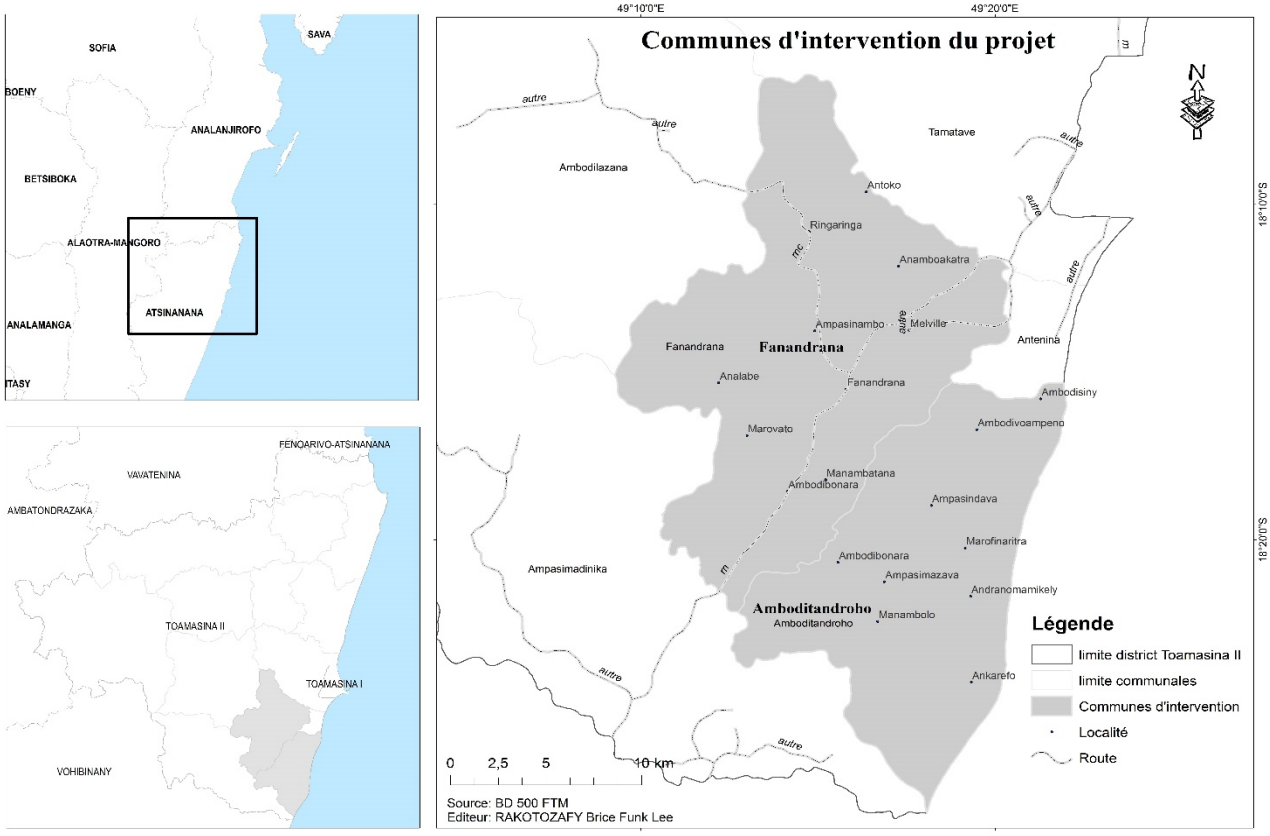

Figure 1 Communes d'intervention du projet (Rakotozafy, 2016)

Le projet rencontre des difficultés liés aux contraintes physiques de la culture de palmier et de son environnement biophysique mais aussi à cause de l'appropriation du projet par les acteurs.
Dans une perspective anthropologique du développement, nous nous sommes intéressés à la configuration développementiste (De Sardan, 1996) pour comprendre les relations et la marge de manœuvre des acteurs locaux impliqués dans le projet. Dans le contexte social complexe de Madagascar, en mettant en relation des acteurs de différentes envergures, groupes sociaux, intérêts et natures, le projet devient un espace social dans lequel différents niveaux structurants s'incarnent.

Nous avons voulu dans ce travail poser un diagnostic sur l'état du projet et les mécanismes et structures qui expliquent sa situation. Dans cet objectif nous combinons différentes approches historique, environnementale, sociale et économique pour permettre une compréhension du contexte et des différentes entités qui forment le maillage local.
A cette compréhension, l'analyse du devenir du projet passe par son historique ainsi que par les problèmes qu'il rencontre aujourd'hui et permet d'entrevoir les intérêts et stratégies de chaque acteur. Cependant le projet se joue aussi à un autre niveau, inter-actionnel entre les individus qui composent le projet. Cette dimension est profondément dépendante des statuts et des rapports « imposés » par l'entreprise du projet.

Entre opportunisme et objectif de développement, quelles structures et rapports déterminent et expliquent les comportements constatés au sein des systèmes organisationnels des projets ?

Le mémoire s'articulera en cinq parties.
Les deux premières présentent le cadre de l'étude et de la méthodologie. La partie trois restitue les résultats de l'analyse paysagère, historique et institutionnelle. La quatrième partie présente les résultat de l'analyse de la configuration locale, du projet et de l'entreprise. Enfin la dernière partie sera consacrée à une discussion autour des résultats et de leur analyse en termes de rapports sociaux.

Nous chercherons à révéler un ensemble de structures organisationnelles, de mécanismes financiers et de phénomènes sociaux qui déterminent et conditionnent la réussite du projet. Le but est de pouvoir rapporter un certain nombre de faits et de discours susceptibles d'expliquer les comportements des acteurs au regard de leurs contraintes et leurs stratégies.

PARTIE I : Cadre de l'étude et contexte scientifique

La première partie de ce mémoire est consacrée à la description des contextes scientifiques et institutionnel dans lesquels ce stage s'inscrit. Elle présente aussi la démarche adopté et le projet étudié dans l'étude. Elle se conclue par la présentation de la question et des hypothèses de recherches formulées grâce à ce premier niveau de connaissances.

I. Cadre de l'étude

Contexte pédagogique :

Ce mémoire est issu d'un stage de fin d'étude visant l'obtention du diplôme d'Ecole d'Ingénieur ISTOM.
Ce travail entre dans le cadre de l'évaluation d'un potentiel partenariat entre le CIRAD, via son financement par Palm'Elit, et la Savonnerie Tropicale qui porte un projet de plantations villageoises de palmiers avec d'autres partenaires. Cet accord s'est fait grâce au travail de M. Baron travaillant pour le CIRAD et Mme Nicot pour la Savonnerie Tropicale, qui a pris contact avec M. Duran, commercial de Palm'Elit pour mettre un accord en place entre les trois structures. Cette coopération est étroitement liée au projet Tenera ny'Tanzaha qui cristallise le partenariat entre la Savonnerie Tropicale déjà engagée dans des démarches de certifications en partenariat avec Nutriswiss, et la GIZ présente à Madagascar dans le cadre d'un PPP (Partenariat Privé-Public). Ce projet a pour objectif la mise en place de 500 ha de palmier en plantation villageoises.

Le projet Tenera ny'Tansaha :

La Savonnerie Tropicale par sa filiale STHM, cultive du palmier à huile et extrait de l'huile brute de palme (CPO) et de l'huile de palmiste (KPO) destinées à fournir Nutriswiss et d'autres clients depuis la récupération de l'ancienne plantation d'Etat en 1992. Cependant, les 1 300 ha de palmiers ont une capacité limitée. Actuellement la surface existante en palmier ne permet de satisfaire seulement 30% des capacités de l'usine et 10% de la demande de Nutriswiss. Afin de répondre à l'augmentation de la demande locale et internationale pour de l'huile de palme certifiée Agriculture Biologique et RSPO, la STHM souhaite augmenter sa production d'huile de palme de qualité pour atteindre 60% de la productivité de l'usine.

Pour cela, La STHM a l'intention de développer son approvisionnement avec les producteurs des deux communes autour de l'usine par le biais de plantations villageoises de palmier à huile en cultures associées, de la même façon qu'elle met en œuvre sa plantation principale, avec les certifications Agriculture Biologique et RSPO. Ce choix d'externaliser l'approvisionnement est également ancré dans une volonté de contribuer au développement local. (Source : STHM 2017).

Les différentes parties prenantes espèrent que tous pourront bénéficier de l'opportunité offerte par le contexte favorable au développement de cette huile certifiée. L'entreprise pourra augmenter son approvisionnement en régimes certifiés, et les producteurs y trouveront une nouvelle source de revenus, à la fois en apprenant à cultiver le palmier, mais aussi via les cultures de diversification associées, qui leurs permettront également d'assurer leur sécurité alimentaire. La STHM étant la seule entreprise productrice et exportatrice d'huile de palme à Madagascar, et une des seules au monde à être certifiées Agriculture Biologique et RSPO, les producteurs bénéficieraient également de cette expérience unique dans le pays (Source : STHM 2017).

Dans l'optique de se conformer aux exigences gouvernementales et pour faciliter les relations entre la STHM et les producteurs, deux coopératives ont été créées en Mars 2017.

Le stage terrain :

Ce stage a permis l'initiation d'un processus de diagnostic autour des différents acteurs du projet dans la localité de Toamasina. L'objectif était la création de connaissances sur le fonctionnement et les freins à la réussite du projet, connaissances nécessaires à la mise d'un dialogue et à une concertation commune. Les activités à mener n'ont pas été définies *a priori* et aucun calendrier de travail n'a été élaboré avant le départ sur le terrain. L'orientation qui a été donnée au processus de diagnostic et son déroulement relèvent essentiellement des choix du stagiaire auquel le cadre pédagogique a laissé une grande autonomie de décision. La construction d'une question de recherche s'est faite au fur et à mesure de la phase terrain et au fil de l'acquisition de connaissances relatives au contexte d'intervention et à ses dynamiques d'autre part.

II. Contexte scientifique

1. Le champ du développement :

Le discours du développement, en tant qu'idéologie, s'incarne dans ce qui pourrait être rapproché de la notion de champ, utilisée par Bourdieu, qui définit de manière ouverte un certain type de structure sociale, autonomisée, avec ses institutions, ses agents spécialisés, sa hiérarchie de positions et son langage, structure qui est de plus intériorisée par les agents travers un « habitus » qui génère leurs pratiques. C'est un espace de jeu et d'enjeux relevant d'un rapport de forces entre groupes sociaux. « En ce sens, il serait logique de parler, à propos de la configuration développementiste, d'un « champ du développement » pour décrire ces institutions spécifiques, ce langage particulier, ce marché inégalement structuré et inégalement concurrentiel où se confrontent des idéologies, des salaires, des compétences, des institutions, des symboles, etc. »
Cette notion de « champ du développement » peut être mobilisée pour décrire les cadres logiques qui servent de base aux acteurs de développement dans le processus de formulation et de construction d'un projet, ainsi que les mécanismes de financements largement liés aux paradigmes en vigueur dans ce « champ ».

<u>Les projets : produit de l'appropriation qu'en ont les acteurs</u>

Notre approche se fonde sur la conception du développement, héritée de la socio-anthropologie, qui le définit "comme l'ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation d'un milieu social, entreprises par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu mais cherchant à mobiliser ce milieu, et reposant sur une tentative de greffe de ressources et/ou techniques et/ou savoirs" (Olivier de Sardan 1996). Le développement est alors un "phénomène social" au sein duquel il est important de décrire, de comprendre et d'analyser les pratiques et les représentations liées aux actions de développement et aux réactions qu'elles suscitent. En tant que structure d'action collective cela implique, dans une perspective sociologique, un système de pouvoir, inhérent à toute relation sociale (Crozier et Friedberg, 1977) constituant du « processus construit, transactionnel et négocié entre les organismes de développement et les acteurs locaux [...]» (Liscia, 2010) du projet de développement. C'est donc aussi un lieu d'affrontement « politique » dans le sens où un projet peut se présenter sous forme d'un ensemble de

ressources et d'opportunités que chaque acteur essaie de s'approprier en fonction de sa stratégie (Olivier de Sardan, 1996).

Le produit de cet « affrontement » plus ou moins informel, c'est ce que devient une opération de développement en pratique, la « dérive inéluctable entre une opération de développement « sur le papier » et une opération de développement « sur le terrain » n'est rien d'autre que le produit de l'appropriation différentielle de cette opération par les différents acteurs concernés, c'est-à-dire la capacité de certains individus ou groupes sociaux à infléchir le projet à leur profit, directement ou indirectement" (Olivier de Sardan, 1996). Dans cette logique nous reconnaissons plusieurs formes de pouvoir, plus ou moins inégalement distribuées, dans les groupes stratégiques hétérogènes qui s'affrontent, mis en mouvement par des intérêts (matériels ou symboliques) plus ou moins compatibles ou divergents. La configuration locale est caractérisée par les enchevêtrements de ces formes de pouvoir et de relation.

L'analyse du devenir d'une opération de développement par son appropriation par les différentes parties prenantes pose de manière sous-jacente la question de ce qui conditionne la réussite des projets de développement. Et plus particulièrement à s'interroger sur le rôle qu'ont les structures à l'origine de tels projets (les modalités de cette configuration locale), à ce qui est « déjà défini au départ ». Cela correspond tout d'abord à la question du problème tel qu'on le pose et aux objectifs du projet et de ses acteurs, puis dans un deuxième temps à l'organisation des moyens pour les atteindre.

Les modes d'organisations et les processus décisionnels sont au cœur de notre étude puisqu'ils renvoient au "point d'impact" des politiques de développement sur les populations concernées, autrement dit l'espace social où s'opère l'interaction entre opérations de développement (projets de développement ou actions de développement) et groupes-cibles/populations. ***A cet égard cet espace social est un niveau stratégique d'investigation.***

<u>Arènes :</u>

Comme évoqué précédemment, les projets de développement sont le fruit d'un « affrontement » entre les différents acteurs qui se confrontent entre eux au sein d'arènes imbriquées les unes dans les autres et qui déterminent, au moins en partie, le rapport de force et la capacité d'appropriation des acteurs.

Une arène, au sens où nous l'entendons, est un lieu de confrontations concrètes d'acteurs sociaux en interaction autours d'enjeux communs. C'est un espace « local ». Un projet de développement est une arène. Le pouvoir villageois est une arène. Une coopérative est une arène. L'arène a un contenu descriptif plus fort que champ. Ce concept est multiforme dans la mesure où plusieurs arènes se superposent, s'imbriquent et se rencontrent en fonction de l'articulation du concept autour d'un conflit/enjeux.

2. La démarche de diagnostic de projet

En nous situant dans un paradigme d'analyse rationnel, au sens d'Edgar Morin, et non rationaliste, il nous semble important comme objectif d'avoir un regard qui admet la complexité des projets de développement. S'il semble impossible d'aboutir à une compréhension fine de l'ensemble des

réalités du système complexe que cela représente, nous privilégions une approche qui permet d'identifier un certain nombre de dimensions structurantes des interactions qui forment le projet.

D'une manière générale le diagnostic vient du grec diagnos, qui signifie distinction, discrimination. Il consiste à apprécier une situation, un état, au travers de signes observables ou encore de traits essentiels. En d'autres termes, selon Bourgine cité par Couix et *al*, 2011, il s'agit d'extraire le pertinent, de repérer le différent. Le diagnostic orienté vers un projet, est à la fois bilan et prospective : « Loin d'être un simple état des lieux d'une situation ou la photographie d'un espace donné, [il] est d'abord le moment d'une mise en capacité d'agir des acteurs du territoire » et dans notre cas des acteurs du projet (Lardon et al, 2005 cité par Couix et *al,* 2011). Selon ces auteurs,il ne peut y avoir de démarches "diagnostic" neutres puisqu'elles renvoient au référentiel adopté par ceux qui mène un diagnostic. Il est donc tributaire, de manière implicite, à une certaine conception du développement. L'appréciation et le jugement que peut connoter ou habiller une telle démarche demande aussi une prise de responsabilité de ceux qui le posent.

Lors de la réalisation du diagnostic, il est rapidement apparu que la dimension partagée ne pouvait se faire qu'autour de consensus sur le projet. Pourtant par définition certaines réalités ne peuvent que difficilement exprimer un accord puisqu'elles sont le résultat de rapports sociaux et que les protagonistes peuvent être dans des situations d'intérêts divergents. Ces conditions ont imposé un vrai travail de négociations à la suite de ce travail et il nous a fallu admettre la subjectivité inhérente à la démarche de diagnostic. Nous ne pouvons prétendre à l'exhaustivité de l'analyse, ni à la représentativité des mécanismes identifiés, cependant les retours d'expériences et les exemples d'autres cas ont su nous indiquer la présence de ces mêmes fonctionnements dans d'autres structures. Ce ne sont donc pas des cas isolés.

Bien qu'ayant envisagé plusieurs méthodologies susceptibles de nous guider dans cette démarche nous avons, pour des raisons d'avancement du projet et de relations au sein de ses acteurs, axé notre analyse d'abord sur une approche opérationnelle de la réussite du projet.
Au fur et à mesure de la mission, le travail s'est orienté, à travers l'étude de cas du projet, autour de l'étude des structures socio-économiques et des interactions qu'elle suscitent au sein des projets de développement et leurs rôle dans la réussite des dits projets.

III. Le projet et ses acteurs :

1. La Savonnerie Tropicale et ses partenaires

La Savonnerie Tropicale Huilerie Melville (STHM) est une entreprise œuvrant sur la côte est de Madagascar, proche de quelques kilomètre du principal port de l'île à Tamatave. La plantation crée en 1966 par le gouvernement Malgache avec l'appui de l'IRHO, comprend 3000 ha de concession dont 1 300 ha de plantation de palmier. L'usine d'extraction a été construite en 1975, avec une capacité de 5000 T/mois. D'abord cultivé par la société d'Etat SOMAPALM puis géré par la Savonnerie Tropicale sous l'appellation de STHM lors de son acquisition en 1992, la palmeraie de l'Ivondroho reste aujourd'hui la seule plantation fonctionnelle à Madagascar.

La Savonnerie Tropicale est entreprise familiale privée, leader savonnier de l'île, elle voit son marché se contracter sous l'effet de l'importation massive de savon et d'huile étrangère à Madagascar à la fin des années 90. L'acquisition de la plantation et de son usine représente pour l'entreprise une opportunité importante de diversification et de sécurisation financière. Depuis son acquisition, la STHM s'est engagée dans une agriculture respectueuse de l'environnement et socialement durable. L'huilerie Melville a alors mis en place un travail avec des coopératives villageoises pour la produc-

tion de palmier à huile. Ce choix s'inscrit dans la dynamique de certification de la palmeraie débuté dès 1994 par la certification Agriculture Biologique, délivrée par Ecocert International. Sous l'impulsion de son client Nutriswiss, en 2009, pour répondre à la demande d'un niveau de certification plus exigeant, la STHM obtient le certificat Biosuisse. Finalement, elle obtient en 2015 la certification RSPO (Roundtable for Sustainable Palm Oil) à son plus haut niveau de traçabilité (IP : identité préservée), ce qui lui assure un atout majeur pour l'accès au marché européen. Aujourd'hui l'entreprise travaille à devenir membre du réseau POIG (Palm Oil Innovation Group). Elle a aussi reçue son certificat de conformité environnementale pour son usine, délivré par l'ONE en 2006 et celui de reconnaissance internationale pour la propagation et l'utilisation du vétiver délivré par le Vétiver Network International en 2013.

Pour répondre aux exigences de la démarche RSPO et dans la mise en place du projet, la STHM à commanditer la mise en œuvre d'une évaluation HCV (critère 5.2) ainsi qu'une étude d'impact environnemental et social indépendante (critère 7.1). Celles-ci on été réalisées par Biotope et Proforest en 2018.

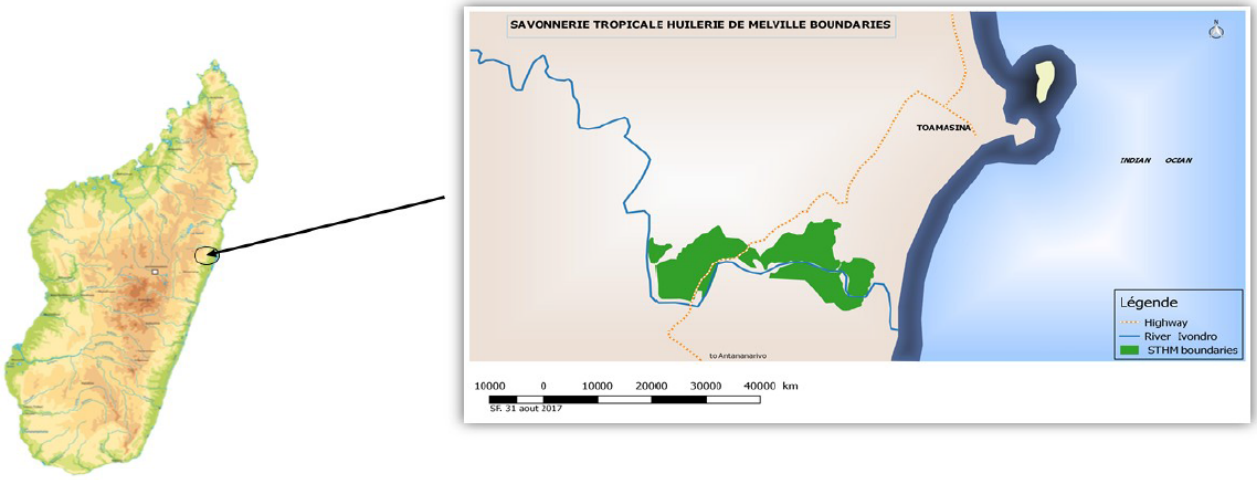

2. Le projet Tenera ny'Tansaha :

Le projet de plantations villageoises de palmier à huile certifiées Agriculture Biologique et RSPO, Tenera ny'Tasaha, a été initié en 2014 par la Savonnerie Tropicale – Huilerie de Melville.

Ce projet s'est développé dans la perspective d'augmenter durablement son approvisionnement en régimes de palmier à huile certifiés (Biologique (Ecocert, Biosuisse) et RSPO) par le biais des plantations villageoises. A terme, d'ici 2025, l'huilerie de Melville a pour objectif d'augmenter ses approvisionnements en régimes de palmiers de 55%. La société souhaite inscrire ses activités dans une politique de développement agricole local, le projet en répondant à différentes aspirations porte une dimension de diversification des cultures en association avec le palmier à huile. Toujours dans cette logique, le projet vise à appuyer la commercialisation des produits issus de ces pratiques.

Le projet Tenera ny'Tansaha dans une stratégie à long terme. Il comporte 3 phases qui s'étaleront sur 10 années.

Phase1 : Elle consiste à appuyer les coopératives à la production de palmier. Cette phase aura trois principales composantes (voir annexe 1) :

- Appuyer les coopératives et les communes pour permettre l'accès des membres des coopératives à des certificats fonciers ;
- Appuyer la mise en place d'un système d'agriculture contractuelle certifiée entre les coopératives et les partenaires commerciaux selon les produits (STHM pour le palmier, autres partenaires commerciaux pour les cultures associées : fruits, épices) ;
- Mettre en place les plantations de palmier en cultures associées et établir les conditions pour produire du palmier à huile certifié Biologique (Ecocert, Biosuisse) et RSPO, ainsi que la transparence de la chaîne de valeur locale de palmier à huile.

Phase 2 : Cette deuxième phase consiste à pérenniser les activités des coopératives et à assurer les système logistique

- Consolider et appuyer les coopératives pour produire du palmier à huile certifié Biologique (Ecocert, Biosuisse) et RSPO en association de culture ;
- Créer les pistes et consolider la logistique de récolte ;
- Développer des services et appuis aux opérations post récolte et les autres activités ;

Phase 3 : La dernière phase est une phase d'exploitation et d'extension des plantations villageoises, toujours au sein des deux Communes. Elle correspond à la période de production et d'autonomisation des coopératives de petits exploitants pour approvisionner l'usine en régimes respectant les conditions et les exigences de production de cahier de charge de la société.

La première phase, formalisée avec le partenariat de la GIZ a pour objectif d'établir les conditions de production du palmier à huile certifié RSPO avec les coopératives. La société STHM se fixe au terme de cette phase l'objectif de planter 500 ha de palmiers (soit 72 000 plants) en association de culture, avec un minimum de 200 producteurs mobilisés dans les deux communes.
À ces résultats sont associés des indicateurs pour chaque aspects, ceux-ci sont globalement semblables pour tous les projets menés par la GIZ sur l'appuie au cultures.

- Au moins 80% des 200 producteurs des deux coopératives ont obtenu leurs certificats fonciers (Méthode d'évaluation : enquête au début et à la fin du projet)

- Les contrats entre les coopératives et la STHM sont formalisés et au moins un autre contrat est formalisé sur les cultures de diversification à la fin du projet (Méthode d'évaluation: contrats signés à la fin du projet

- Au moins 80% des 200 producteurs des deux coopératives ont augmenté leur revenu de 20% en moyenne grâce aux cultures de diversification (Méthode d'évaluation: enquête au début et à la fin du projet

- Au moins 80% des 200 producteurs des deux coopératives sont satisfaits des procédures de certification foncière mises en œuvre au cours du projet (Méthode d'évaluation: enquête au début et à la fin du projet)

En 2018, les coopératives comptent une centaine de membres, dont une bonne partie est issue de nouveaux inscrite en 2017 suite au départ d'un certain nombre des membres de 2016.

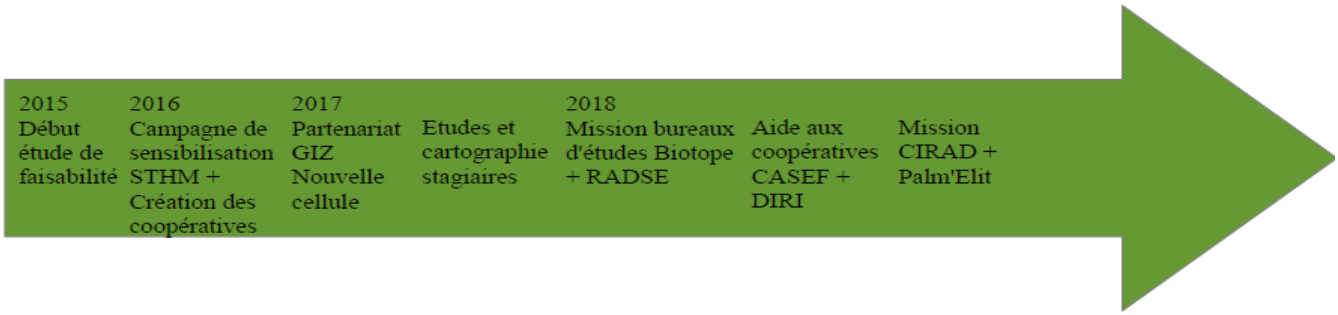

Figure 2 : Chronogramme des principales actions menées au cours des dernières années dans le cadre du projet.

Les parties prenantes :

Malgré les capacités de l'entreprise, l'ambition de développer une filière locale de palmier à huile à plus large échelle l'a conduit à contacter la Coopération Allemande. Cela a abouti à la mise en place d'un partenariat de 3 ans (2017-2020) avec Nutriswiss et la GIZ, avec l'appui technique sur financement du programme develoPPP.de du Ministère fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ). Le soutient d'une organisation crédible et indépendante apporte de la crédibilité et des moeyns au projet. Le programme develoPPP.de est une opportunité d'appui pour la première phase du projet, elle a permis notamment le financement des études d'impact environnementales et social ainsi que de la *Baseline*. La facilitation des procédures autour des thématiques de la sécurité foncière des producteurs, de la mise en œuvre d'un système d'agriculture contractuelle qui garantisse la transparence au niveau des communes fait partie de son action. Elle doit permettre des relations équitables de façon à ce que chaque partenaire atteigne ses objectifs (voir Figure des attentes des partenaire selon la GIZ) (Source : STHM 2017).

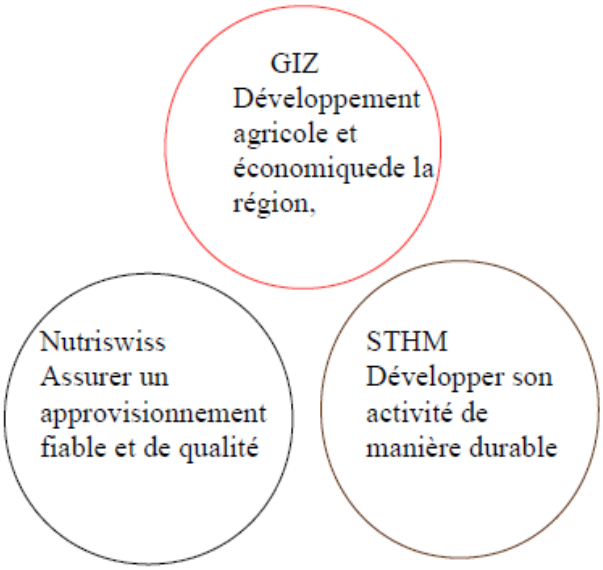

Figure 2 : attentes des partenaires du projet Tenera ny'Tansaha dans le cadre du develoPPP 2017-2020 selon la GIZ, 2017

IV. Questions et hypothèses de recherche :

1. De l'opérationnel au structurel :

Au départ, l'objet de cette étude était la réalisation d'un diagnostic partagé autour du projet Tenera ny'Tanza, nous voulions interroger de manière la plus pertinente chaque niveau d'interactions dans le processus du projet dans le but d'en voir les potentialités et les freins pour atteindre les objectifs annoncés. Le but final étant la réussite du projet et une relation équitable entre les différentes parties prenantes. Notre questionnement s'est aiguillé dans cet objectif pour chacune des arènes/échelles considérées.

Nous avons d'abord voulu comprendre l'état du projet et les contraintes actuelles par rapport aux objectifs affichés de la première phase. Dans un deuxième temps nous nous sommes intéressés à la relation entre les bénéficiaires et le projet. En privilégiant au départ cet espace social où s'opère l'interaction entre opérations de développement (projets de développement ou actions de développement) et groupes-cibles/populations comme lieu d'investigation, les découvertes sur les relations au sein du projet nous ont conduits à reconsidérer notre questionnement.

Rapidement plusieurs éléments sont venus orienter la démarche en nuançant l'importance de certains aspects. Le premier élément a été la dépendance de la cellule projet par rapport à l'entreprise. Avec le manque évident de moyens, la lourdeur des démarches administratives et les phénomènes de compétition entre les salariés, cela constitue les principaux freins à la réussite du projet et à la mise en place d'une relation de confiance avec les bénéficiaires. Dans un second temps la prise de conscience de l'absence de faisabilité du projet vis-à-vis d'une partie des bénéficiaires des coopératives et leur perception négative des actions menées jusqu'alors par la cellule du projet et plus particulièrement de l'intervention de *vasaha* (blancs) souvent jugée comme superflue et sans apport réel pour eux, ont poussé à considérer d'avantage ce qui a déterminé l'aboutissement à cette situation en terme de communication. Enfin l'absence de travail sur les modalités concrètes du projet en termes d'aménagement, de contractualisation et de gouvernance n'ont pas permis d'explorer ces questions mis à part d'un point de vue théorique à partir des discours et des attentes des différentes parties prenantes.

L'ensemble de ces conditions nous ont orientés vers une analyse d'abord plus spécifique à la structure organisationnelle du projet et aux stratégies annoncées et réelles des acteurs, puis aux rapports sociaux sous-jacents. Pour ce faire il nous a semblé pertinent d'aborder cette question en identifiant les enjeux et les postulats, pas forcément formulés, présents dans le cadre du projet.

2. Des postulats et des enjeux cachés

Pour construire notre raisonnement nous tirons de la littérature et des premières expériences terrain plusieurs hypothèses.

- Les projets de développement sont le produit des structures et des idéologies ou modèles de pensée qui les portent
- Les projets de développement sont un assemblage hétérogène de structures et d'identités imbriquées les unes dans les autres

- Chacun des acteurs collectifs et individuels en interaction dans ou avec ce système se saisit d'un certain nombre d'idéologies et de postulats propres au champ du développement pour soutenir sa ou ses stratégies.
- La capacité d'appropriation des acteurs dépend de leurs droits vis-à-vis des fonds de développement

Parmi les postulats sous-jacents du projet, nous voulons, dans un souci méthodologique, en énoncer certains qui nous paraissent pertinents à prendre en compte lors de notre analyse pour expliquer le fonctionnement du projet :

- Les cadres logiques (indicateurs, objectifs) sont garants de l'orientation des actions
- Le projet forme un consensus pour les acteurs et son action est une stratégie commune
- Les objectifs généraux peuvent être atteints via des solutions traduites en moyens technico-économiques et organisationnelles

Partie II : Méthodologie et limites

I. Posture scientifique

1. De la production de connaissances

"La conception que tout individu a du monde est et reste toujours une construction de son esprit, et on ne peut jamais prouver qu'elle ait une quelconque autre existence ». Par ces mots Erwin Schrödinger (1958) pose le constat simple de la subjectivité inhérente à toute forme de pensée qui permettent à l'homme de comprendre sa réalité. De même lorsque Paul Watzlawick 1996 dit que *"[...] la connaissance ne reflète pas une réalité ontologique "objective", mais concerne exclusivement la mise en ordre et l'organisation d'un monde constitué par notre expérience "* ; nous ne pouvons que poser la question de ce qu'est le savoir comme produit de la pensée d'un individu, tel qu'il dirige les actions concrètes de transformation de nos territoires, sociétés, organisations, personnes. « L'épistémologie consiste alors à étudier comment l'intelligence opère, quels moyens et manière elle emploie pour construire un monde relativement stable et régulier à partir du flux d'expériences dont elle dispose." ou plus sobrement « l'étude de la constitution des connaissances valables », Piaget (1967 cité par Avenier, 2011). « La connaissance émerge d'un processus social, donc historique, au travers duquel nous construisons des cadres conceptuels successifs afin de comprendre des objets cognitifs construits eux aussi dans ce même processus » (T. Rockmore, 2007).

Les approches contemporaines du constructivisme ont en commun l'hypothèse fondatrice de l'inséparabilité entre le système observant et le système observé (von Foerster, 1981, cité par Rockmore, 2007). De même elles considèrent l'élaboration de la connaissance comme un acte de construction qui rend inadéquat la conception d'une vérité absolue où la connaissance est sensée correspondre au réel tel qu'il est en lui-même. Nous nous inscrivons dans la pensée du paradigme épistémologique constructiviste radical en considérant que comme principe directeur du vrai le principe du *verum/factum,* à savoir le vrai est le même que le fait. Ce paradigme laisse en outre une pluralité de méthodes éligibles.

Pour nous, cela s'inscrit dans le mouvement actuel de Slow Science qui argue en faveur d'un cadre de véritable démocratie épistémique, qui pourrait se traduire par « la volonté d'élaborer des savoirs pluriels (postuler un pluralisme épistémique et dé-hiérarchiser les disciplines), impliquées (postuler la non-neutralité axiologique de la science) et citoyens (postuler la capacité pour le citoyen d'être co-producteur de savoirs) (L. Coutellec, 2012).

Le paradigme épistémologie constructiviste radical et sa remise en cause sous-jacente d'un savoir absolu et admet une pluralité de disciplines et de types de savoirs, nous semble faire écho aux écrit de Morin : « Il est un problème capital, toujours méconnu, celui de la nécessité de promouvoir une connaissance capable de saisir les problèmes globaux et fondamentaux pour pouvoir y inscrire les connaissances partielles et locales » (E. Morin, 1999). Ce problème de la pertinence de la connaissance est finalement celui de son organisation entre des savoirs « disjoints, segmentés et morcelés et les réalités toujours plus pluridisciplinaires, mondiaux et multidimensionnels ».

Ces différents aspects se traduisent souvent dans la hiérarchisation des savoirs et la capacité à se saisir de connaissances parfois difficile à prendre en compte, ou non compatible avec le système

science-technique et sa conception poppérienne. De cette propension à privilégier le quantifiable et le technique, de par leur avantage de contrôle opérationnel évident, toute une partie de la connaissance et de la réalité n'est que peu prise en compte par les modèles d'organisation et de décision. Le réductionnisme constitutif des modèles et paradigmes de pensée détermine bien souvent des cadres de réflexion aveugles à leurs propres rôles dans la reproduction des situations.

2. La complexité des systèmes

Depuis les années 1970 en France, les systèmes complexes comme objets d'étude s'imposent peu à peu en tant que concept d'analyse et propose la prise en compte des réalités sociales, économiques et politiques des agriculteurs concernés par les projets de développement (Laville-Delville et al cités par Fauvelle, 2014).. En 1979 Jacques Mélèse écrivait: "La prise en compte des relations entre tout et parties, entre l'individuel et le collectif, de l'improviste attachée à la dynamique des processus de fonctionnement, d'évolution et d'apprentissage [...] le qualificatif de systémique est, je crois le seul à l'heure actuelle qui comporte de telles connotations."

Cette approche se veut alors une méthodologie de compréhension et d'action maîtrisée du et sur le réel, la prise en compte de la complexité doit alimenter la prise de décision. La compréhension du fonctionnement complexe de systèmes agricoles a alors pour but de produire des résultats technologiques adaptés aux conditions spécifiques de chaque contexte local. Dans notre cas, cette complexité nous conduit à considérer au sein du projet un ensemble de réalités de différentes natures. La considération du projet comme un système, en tant qu'association combinatoire d'éléments différents, permet une compréhension plus fine. Pour ne pas rentrer dans une représentation trop simplifiée du projet, la prise en compte de la dimension ouverte des systèmes permet un dépassement des limites intrinsèques au système clos. Elle met au coeur de la réalité étudiée autant le lien que la distinction du système avec son environnement (Morin, 1990). La réflexion que développe ensuite Morin dans son *Introduction à la pensée complexe* (1990), questionne les paradigmes épistémologiques de la connaissance. « Quand je parle de complexité, je me réfère au sens latin élémentaire du mot "complexus", "ce qui est tissé ensemble". En effet le complexe est d'abord relations. Pour construire sa pensée il prend appui sur différentes théories et courants : de la théorie de l'information, il tire les principes d'organisations et l'entropie de l'information ; de la cybernétique le concept de rétroaction alimente l'idée d'auto-organisation des systèmes dont il insiste sur la dimension émergente*

*L'émergence est une propriété qui définit la relation causale entre différentes causes et un certain effet, Mill distingue le cas « homopathique » ou « résultant », qui se présente lorsque l'effet d'une cause complexe est équivalent à la somme des effets provoqués par des causes partielles isolées, du cas « hétéropathique » ou « émergent », pour lequel une telle équivalence n'est pas remplie (cité par Sartenaer, 2010).

Cette propriété de l'émergence et des systèmes complexes qui la soutiennent, nous impose de ne pas restreindre, dans la mesure du possible, notre réflexion à une compréhension, limitée à une échelle. Pour nous, l'émergence nous pousse à tenter de comprendre une partie des comportements comme des résultats des interactions sociales conditionnés par des structures de rapports. Elle induit aussi que par définition nous ne pouvons rendre compte de la réalité que sous une forme simplifiée et réductrice, quel que soit la considération de notre objet d'étude.

3. Démarche de diagnostic et biais

<u>La démarche de diagnostic et l'étude de cas :</u>

La démarche de diagnostic s'applique ici à une étude de cas. Elle consiste en une approche de recherche empirique qui vise à enquêter sur un phénomène, un événement, un groupe ou un

ensemble d'individus, sélectionné de façon non aléatoire, afin d'en tirer une description précise et une interprétation qui dépasse ses bornes (Roy, 2009, cité par M. Alexandre, 2013). Le projet Tenera ny'Tansaha incarne de par ses dynamiques, un potentiel exemple de projet durable et équitable. A ce titre il nous renseigne sur les processus à l'œuvre dans le cadre du projet, et plus largement il peut refléter une part des réalités du champ du développement à Madagascar.

On l'a déjà évoqué plus haut, notre démarche a cherché à garder le maximum d'ouverture dans l'analyse de la situation du projet vu la complexité de l'objet d'étude. Comme aucun calendrier de travail n'a été réalisé au préalable, les actions et les enquêtes se sont déroulées au gré des phases du projet. Toutefois plusieurs activités et planning ont été prévus et souvent remis en cause par les réalités opérationnelles ou sociales. La cartographie participative n'a pas pu être réalisé à cause du manque de moyen puis de la démission du responsable chargé de cette mission. Les séances de travail auprès des bénéficiaires n'ont été menés que de manière partielle puisqu'il se sont limités à deux semaines d'enquêtes.

Le premier objectif identifié a été l'analyse de la cellule du projet et de ses acteurs. Si l'organisation officielle semble claire, les relations et l'histoire entre les individus nous ont rapidement rattrapé notamment par les confidences délivrées lors d'entretien.
Le second objectif a été alors de comprendre les liens étroits entre l'entreprise STHM et le projet, et donc l'entreprise elle-même. Enfin il nous a semblé pertinent de recueillir un ensemble de discours et de fait afin de comprendre la configuration locale ainsi que les rapports sociaux sous-jacents.

Si comme on l'a évoqué plus haut, la démarche de diagnostic ne peut être « neutre », elle doit viser à établir un consensus plus ou moins partagé, de quoi résultera la fiabilité du diagnostic. La force de ce travail est la pluralité de regard qu'a pu avoir le projet, notamment de la part d'intervenants extérieurs. Le principal frein a été le manque d'autorité et de reconnaissance du stagiaire pour pouvoir mettre en place un réel dialogue. Les rapports de forces inhérents à toute forme d'interaction sociale dans un contexte de conflits d'intérêts économiques et émotionnels ont rendu la démarche d'autant plus complexe.

Objectifs :

- Analyse de la situation actuelle du projet, de son contexte et de ses contraintes
- Analyse du milieu et du contexte du projet
- Identification et analyse structurelle des différentes arènes autour et dans le projet
- Description des enjeux sous-jacents
- Description des interactions à l'intérieur du projet et des rapport sociaux

Plusieurs biais et limites peuvent être pointés dans la posture et le travail mené. Tout d'abord, il n'est pas a exclure le biais de notre identité et de la construction de toute forme de savoir.
D'autre part le souhait d'expliquer plus précisément les mécanismes du projet sous un prisme social notamment amène à une situation singulière entre plusieurs disciplines. S'il est évident aujourd'hui qu'un pluralisme de domaine semble idoine pour construire de manière pertinente une connaissance, la difficulté à maîtriser les codes et les normes de chaque discipline peut amener à une situation de porte-à-faux par rapport à chacune de ces disciplines, qui peuvent dès lors renvoyer de l'une à l'autre pour disqualifier le travail.

La crédibilité scientifique des résultats des études de cas font face à de nombreuses critiques , « les plus fréquentes portent, notamment, sur l'inconscience des biais des résultats, l'absence de vérification de la validité et de la fidélité ainsi que sur une fausse interprétation ou une généralisation des résultats » (Roy, 2009 cité par M. Alexandre 2013). Ainsi ces dernières

décennies, l'étude de cas connaît une certaine remise en cause. Le paradoxe de l'étude de cas se cristallise dans la contextualisation du savoir produit et la puissance explicative de ses théories.

A propos de la fiabilité de ce type d'étude, il semble qu'elle demeure problématique étant donné que le comportement humain n'est jamais figé. Merriam (1998, citée par Alexandre , 1013) soutient que la fiabilité est impossible, du moins dans le sens traditionnel du terme. Au niveau de la validité interne, les principales limites sont : le peu de représentativité du cas, l'usage d'une trop grande liberté de la part du chercheur et une collecte de données peu systématique. Toutefois la contextualisation d'un phénomène dans son réel permet l'identification de facteurs inattendus et correspond au problème du savoir évoqué par Morin. Merriam (1998) soutient aussi que l'observation de la construction de la réalité par les personnes constitue la force de la validité interne de la recherche qualitative. Dans cette perspective, « l'importance est mise sur la compréhension des points d'intérêts pour les acteurs, la découverte de la complexité du comportement humain en contexte et la présentation d'une interprétation holistique des événements. »

Au niveau de la validité externe, l'unicité des cas ne permet tout simplement pas de tirer des conclusions globales. Pourtant il est tout à fait pertinent de mobiliser des cadres globaux au service de la description d'un cas particulier. Alexandre (2013) rappelle également que «la validité désigne une opération de cohérence, d'adéquation ou de concordance, permettant de rendre compte au mieux de la réalité». L'étude de cas incarne une volonté de comprendre le fonctionnement d'un phénomène à travers une plongée dans ses éléments constitutifs. L'étude de cas contribue à la compréhension d'un domaine en apportant la contextualisation et la complexité des connaissance qu'elle construit.
La généralisation «[...]s'effectue dans la recherche des processus généraux constitutifs de l'explication du phénomène social» (Mucchielli, 2007, cité par Alexandre, 2013). Cependant dans notre cas nous nourrissons un processus itératif qui vise à vérifier des théories explicatives externes.

4. Le qualitatif et la description de phénomènes

La description de phénomènes s'inscrit dans ce qu'on pourrait appeler phénoménologie descriptive. Dans son sens le plus élargi, la phénoménologie « est une façon particulière de regarder, penser et agir qui fournit un paradigme général pour la recherche qualitative puisqu'elle cherche à comprendre la complexité de l'expérience humaine en envisageant les personnes comme connectées à leur monde et indissociables de leurs contextes (Munhall, 2007 cité par Tavares, 2016) ». Dans cette perspective la compréhension du phénomène étudié se base sur l'expérience de celui-ci, du monde autour de ceux qui vivent un phénomène particulier, et aussi des significations et de l'importance attribuées par les sujets à leurs propres expériences vécues. La difficulté à obtenir des descriptions faites par les sujets sur le phénomène qu'on veut étudier, il est d'usage de faire des entretiens. L'obtention de discours et de récit donne suite à leur examen, l'interprétation issue doit rester le plus fidèle possible et mettre en lumière ses limites.

Selon la plupart des chercheurs, on considère que la méthode qualitative traite des données difficilement quantifiables. La méthode d'analyse souple et davantage inductive qu'elle propose s'inspire de l'expérience de la vie quotidienne ainsi que sur une fréquentation assidue du phénomène observé dans son contexte. Cela étant, le fait demeure que la recherche qualitative est en généralement attachée à établir «un contact plus direct avec le contenu et le sens, un contact moins médiatisé par la méthode [afin de] réhabiliter et faire plus de place à la logique inductive de l'acteur comme logique du sens et de l'existence» (Baby, 1992, cité par Nguyên-Duy, 2007).
La difficulté de la rigueur qualitative se situe selon Olivier de Sardan d'abord d'abord sur le rapport entre l'argumentation et l'enquête mais aussi dans une « vigilance empirique, qui assujetti

l'interprétation à des exigences qu'on pourrait qualifier de réalistes » (Olivier de Sardan, 2004, p.38). Il place cette rigueur au sein d'un espace mental, institutionnel et discursif dans un attitude itérative d'allées et venues entre l'empirique et réinterprétation. La production qui en résulte sont des représentations savantes qui ont pour ambition de rendre approximativement et plausiblement compte des réalités de référence.
Il nous semble important d'évoquer ici la notion de populisme en tant qu'attitude sympathisante d'intellectuels envers le "peuple". La tradition populiste théorique, celle qui relève d'une histoire des idées savantes sur la paysannerie, dont Chayanov est évidemment le représentant le plus connu. Dans l'expérience d'enquête qui a pu être menée dans le cadre de cette étude, nous nous sommes rendu compte que nous faisions preuve d'un certain populisme dans le sens où la réalité sociale de l'objet nous a placé dans une situation de dilemme moral.

II. Observations, entretiens et bibliographie

1. Participation observante : une immersion culturelle et humaine

L'observation participante est un méthode d'enquête qualitative qui implique de la part du chercheur une immersion totale dans son terrain en tant que technique de recherche dans laquelle le sociologue observe un groupe sociale dont il est lui-même membre. Le chercheur se fait dès lors l'étudiant d'acteurs sociaux, par l'entremise d'une interaction de longue durée avec eux (De Sardan, 2001 cité par Soulé 2008), au risque de manquer de recul et de perdre de l'objectivité. Dans notre cas l'observation dite sous couvert a surtout servie à travers l'objectif affiché de diagnostic de comprendre les réalités sociales de l'organisation humaine du travail dans le cadre du projet.
La participation dans ce cadre officiellement a été présenté surtout comme un regard technique et organisationnel sur le déroulement du projet. La nuance de la participation observante rappel la primauté de l'implication interactionnelle et intersubjective. Déjà identifiée comme limite par certains sociologue (Bourdieu, 1978), l'observation de la participation, accepte ce biais et utilise « les compétences sociales quotidiennes simultanément pour expérimenter et observer les interactions, les leurs comme celles des autres, au sein de configurations sociales diverses» (Tedlock, 1992, p.13 cité par Soulé, 2008).

Beaud et Weber (2003) définissent l'observation comme l'enchaînement de trois savoir-faire fortement imbriqués : percevoir, mémoriser, noter. Elle suppose un va-et-vient permanent entre les perceptions, leur explicitation mentale, leur mémorisation et le support sur lequel vous prenez des notes. Elle est une vigilance aiguisée par des informations extérieures et des questions qui évoluent au fur et à mesure de la poursuite du travail. L'observation va de pair selon ces auteurs avec les entretiens qui permettent d'établir des rapport privilégiés pour recueillir de l'information. Les pratiques les plus ordinaires se prêtent difficilement à l'entretien : les enquêtés littéralement ne « voient » pas ce qu'ils font; le travail reposera alors principalement sur l'observation comme on a pu le faire au sein de la cellule projet et des réunions avec les bénéficiaires.

2. Entretiens croisés et revue de littérature

L'entretien est le complément plus ou moins indispensable de l'observation. Selon les enquêtes, on s'appuiera plus sur l'un que sur l'autre. Par exemple, dans notre cas les entretiens ont surtout servi à l'analyse de l'arène locale et à la reconstruction de l'histoire de la région. Cela présente un manque par rapport à l'aspect institutionnel où il est difficile de s'installer comme enquêteur même si certains acteurs ont pu être rencontrés.

Au vue de l'évolution de l'enquête, plusieurs grilles d'entretiens ont été créées et modifiées au fur et à mesure du travail. Les premières rencontres et premiers entretiens avec les bénéficiaires ont été planifiés d'abord dans un état des lieux de leur rapport au projet et dans un deuxième temps dans une optique d'analyse de leurs systèmes d'activités (voir annexe 2). Ce n'est qu'à l'issu des premiers entretiens qu'il nous a été fait comprendre les attentes contrariées des bénéficiaires et le peu d'investissement prêts à donner pour de nouvelles enquêtes. Face à la réserve des bénéficiaires nous avons voulu d'avantage entrer dans des formes de relations officieuses. Nous avons du pour évoquer certains sujet faire preuve de vigilance, puisque l'entreprise pour des raisons de sécurité nous faisait suivre par un « gardien » qui devait assister aux entretiens. Ces moments de rencontres, ont pu être aussi l'occasion, de par l'enclavement de certaines localités, d'une immersion au sein de foyers ruraux malgaches. Les premières informations de ces entretiens et observations, recoupées avec les documents produits par la cellule projet (voir annexe 3), nous ont conduit à orienter les entretiens suivants de manière plus informels et ouverts pour comprendre la perception du projet, de ses acteurs locaux (personnes) et institutionnels par les populations cibles. Cette phase a coïncidé avec une plus grande aisance linguistique qui a participé à la réussite de plusieurs réunions et rencontres avec les salariés cadres malgaches mais aussi avec les ouvriers.
Le choix de rester dans le cadre formel du projet a permis de créer une certaine confiance avec les salariés qui nous ont dès lors livré leurs perceptions de leurs réalités.

3. Une légitimité d'intervention nuancée :

L'observation participante et les entretiens nous a permis de saisir une gamme plus nuancé de rapport au sein des acteurs du projet.

Outre l'éternel état de *vazaha* et son statut d'étranger, plusieurs éléments au cours de l'enquête sont venus nous questionner sur notre capacité à intervenir. Tout d'abord comme nous l'avons évoqué plus haut, le rapport entre les bénéficiaires et le projet notamment vis-à-vis des *vazaha* et du rapport d'expertise, n'a pas été un terrain favorable. En recoupant d'avantage avec les membres de la cellule du projet, les techniciens expliquait leur sentiment d'avoir le rôle principalement de « tampon » entre les attentes des uns et les promesses des autres. Le responsable suivi et évaluation nous partagea son étonnement du peu de réaction des responsables vis-à-vis de la situation inquiétante de la relation aux bénéficiaires et des problèmes des coopératives. Le deuxième aspect qui nous a fortement questionné fut le peu d'utilisation et de valorisation des données et savoirs déjà produits au sein du projet ainsi que les rapport hiérarchique. Enfin les conditions d'enquêtes défavorables à une production libre du fait du contrôle très paternaliste de l'entreprise vis-à-vis des bénéficiaires et des entretiens nous ont conduit à remettre en cause le travail d'enquête approfondi auprès des coopératives.

Nous avons toutefois pu aller dans différents *fokontany* rencontrer les habitants et réaliser des entretiens semi-directifs avec les *tangalamena* et les habitants dans le projet ou non dans les *fokontany* en gras*:*

Tableau 1 : Liste des fokontany où ont été réalisés les entretiens et les rencontres

Commune de Fanandrana	Commune d'Amboditandroroho
• **Fokontany Fanandrana;** • **Fokontany Mahatsara (les villages à cheval avec celui d'Amboditandroroho) ;** • Fokontany Ambodibonara (Village d'Antsirandava et de Tanambao et Ampirandrava) ;	• **Fokontany de Mahatsara composé ;** • Fokontany d'Antsirabe II ;

Nos résultats ont été recroisés avec les missions de suivi du projet et la mission d'évaluation de Biotope.

III. Mission d'appui CIRAD ;

1. Un regard agronomique sur la plantation industrielle et le projet : Recentrage de la question de l'organisation et des enjeux

Le principal travail réalisé avec Mme Verwilghen a été une analyse du fonctionnement de la plantation industrielle et des conditions biophysiques des terrains associés au projet. Plus tard, Victor Baron a pu compléter cette analyse. La mission à la STHM (Tamatave, Madagascar) de Mme Verwilghen s'est déroulée du 23 mai au 6 juin 2018. Nous avons visité la plantation Ivondro (plantation, compostage et lombricompostage, parcelles en diversification, zones HCV, etc.) ainsi qu'une partie des terrains associés au projet dans chacune des communes. Nous avons ensuite cherché à comprendre les causes de ce que nous avons pu constater en interrogeant d'avantage les différents départements de l'entreprise.

Au fur et à mesure de notre compréhension du paysage social de Tamatave, nous nous sommes rendu compte du mélange identitaire entre les populations considérées comme cibles dans le cadre du projet et la grande majorité des salariés de l'entreprise. Le choix de s'orienter vers une analyse plus fine de l'entreprise et de la cellule du projet a été aussi un moyen de reconstruire les mécanismes à l'origine de dysfonctionnements opérationnels et de chercher à comprendre les motivations et les stratégies à l'origine des comportements individuels et collectifs constatés dans le projet.

2. Diagnostic « partagé » et négociations, le manque de consensus de la démarche

Les missions d'appui du CIRAD se sont déroulés. La première s'est passée du 23 mai au 6 juin lors de la venue de la chercheuse Mme Verwilghen spécialisée dans la lutte intégrée en plantation industrielle de palmier. Elle a pu apporter un regard plus expérimenté sur le projet, en particulier sur la dimension RSPO et HCV ainsi que sur l'analyse du milieu biophysique des bénéficiaires. Le passage de M. Duran, responsable commercial de Palm'Elit, a été le moment d'un questionnement plus approfondi sur une éventuelle filière d'huile de palme et des questions de semences. Enfin la mission de Victor Baron, a été l'occasion d'un travail de synthèse et de partage d'un diagnostic avec les membres de la cellule et les différents représentants des parties prenantes.

Partie II : Présentation du contexte du projet

Dans cette partie nous nous intéressons aux différentes caractéristiques du milieu du projet qui pourrait impacter sa réussite. Nous abordons diverses dimensions pour nourrir la compréhension du projet. L'étude du milieu biophysique, en sollicitant le travail de Biototope ainsi que les missions réalisées avec l'appui du CIRAD, nous met en lumière les contraintes physiques du projet. Dans un deuxième temps nous souhaitons revenir sur le contexte économique et politique actuel de la région en considérant la dimension historique du pays. Cette partie cherche à fournir un ensemble d'éléments qui nous paraissent pertinent pour comprendre le contexte dans lequel il s'inscrit.

I. Contexte écologique

1.1. Localisation

Le projet Tenera'ny Tantsaha vise deux communes ou *fokontany* rattachées au District de Toamasina II dans la Région Atsinanana. Située dans la plaine de l'Ivondro, la Savonnerie Tropicale-Huilerie de Melville gère des terres à cheval sur deux communes, celles de Fanandrana et d'Amboditandroroho. L'aire d'étude est traversée par la Route Nationale 2 et située à 20 km de la ville de Toamasina. En incluant le projet de plantations villageoises, l'activité de plantation de palmier à huile s'étendra sur un périmètre de 30 km de rayon autour de Melville (voir carte), où se trouve le centre des services d'exploitation et de transformation des produits. La zone immédiate concernée se définit donc comme suit :

- La limite à l'Est est la ligne de côte ;
- La limite à l'Ouest est la limite administrative de la Commune rurale Fanandrana ;
- La limite au Sud est la limite administrative de la commune d'Amboditandroroho.

Dans ce milieu d'implantation, le projet devrait se déployer avec les infrastructures et les moyens dédiés à l'exploitation comme les routes, différents moyens de transport pour le personnel employé par le projet. Ces composantes conditionnent la réussite de l'activité dans l'aire constituée par les communes voisines, la ville de Toamasina et les différentes localités au bord de la RN2.

2. Milieu biophysique et biologique :

La plantation de la STHM appartient au Domaine phytogéographique de l'Est (Humbert, 1955 cité par Biotope, 2018), et s'étend dans une plaine alluvionnaire qui ne dépasse pas 25 m d'altitude. Le projet de plantations villageoises concerne des zones plus hautes et la zone d'implantation du projet atteindra des milieux allant jusqu'à 45 m d'altitude (cas des parcelles des paysans à Zafindramanoro).

Cet accroissement de l'emprise territoriale de la culture impose de nouvelles contraintes, les parcelles de plantation ne sont pas choisies au hasard mais doivent être sélectionnées soigneusement en prenant en considération les exigences éco physiologiques de l'espèce, notamment *Elaeis guineensis* var. *tenera* (Arecaceae). En effet si c'est une espèce plutôt bien adaptée aux milieux où les précipitations sont conséquentes, et qui peut être exploitée sur les terrains à pente modérée et les sols

riches en matières organiques, ces deux éléments doivent pourtant être vérifiés au cas par cas pour attester des conditions de faisabilité du projet.

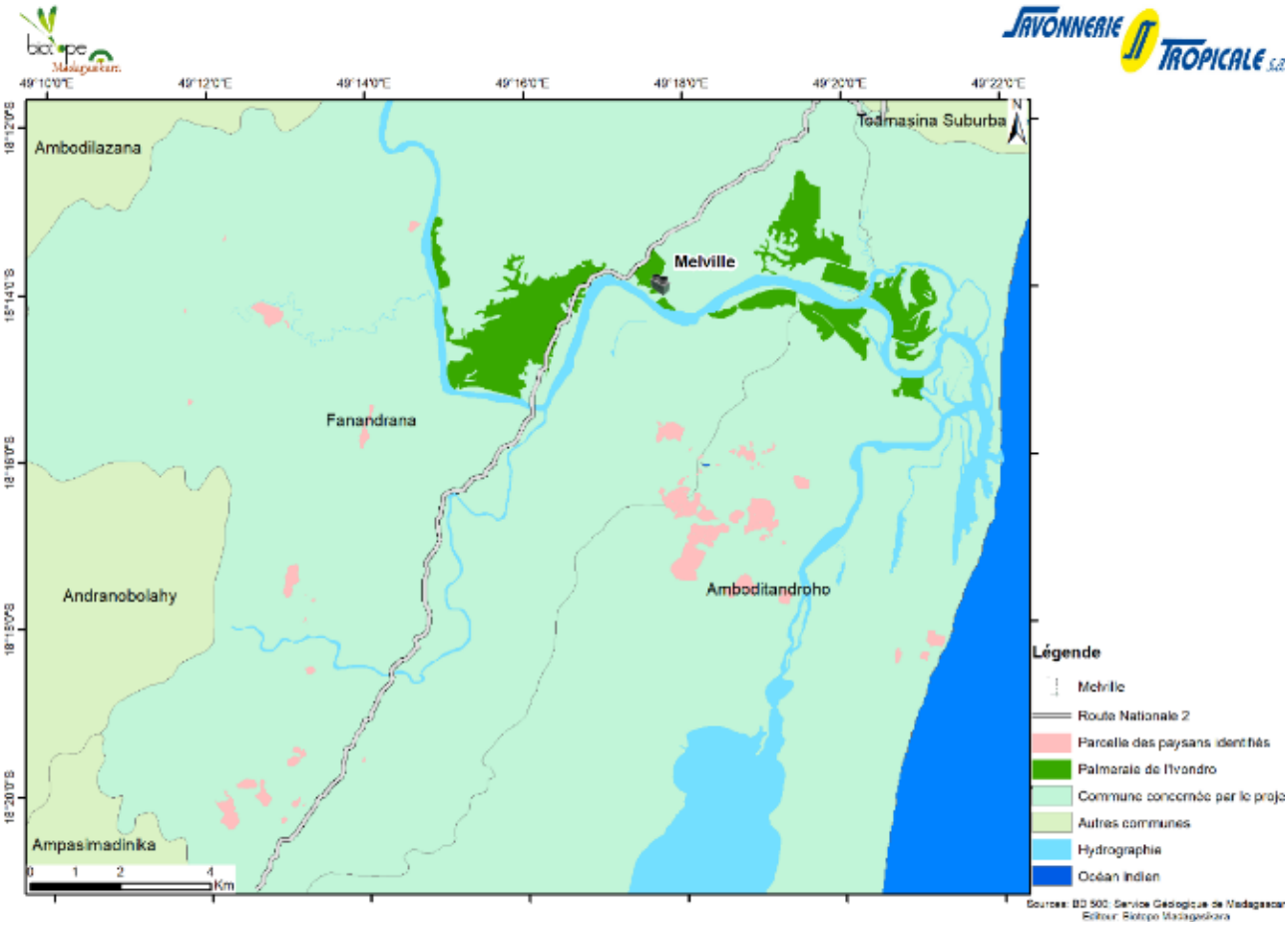

Carte 1 : Localisation des parcelles du projet et de la plantation (Source : Biotope, 2018)

Les données caractéristiques du milieu abiotique de la zone d'implantation du projet sont décrites dans la section suivante, nous détaillerons cependant les aspects qui nous ont paru pertinents de mentionner vis-à-vis du projet. Les cartes et autres informations en détails se situent en annexe 4.

- Géomorphologie de la zone
- Pédologie et hydrographie
- Données climatiques

Géomorphologie

La région traversée par le fleuve de l'Ivondro est constituée par une vaste plaine de basse altitude (inférieure à 30 m) où s'alternent entre deux parties émergées des marais et des vases (FTM, 1970 cité par Biotope, 2018). Autour de Melville, le milieu se décline en différentes zones. Dans la commune d'Amboditandroho, localisées dans la partie Sud-Est de Melville, les parcelles sont réparties dans la plaine où l'altitude est inférieure à 30 m. Certaines de ces parcelles sont localisées au bord des marais ou des lacs comme celles de Vohiteza ou d'Andovolalina. A l'Ouest de la RN2, la Commune Rurale de Fanandrana épouse un paysage vallonné, suite de collines et de vallées étroites, qui accueille les parcelles les plus élevées du projet (60 à 75 m d'altitude). Du côté de Zafindramanoro, à l'Ouest de la rivière Ivondro, le relief est peu accidenté, avec une variation altitudinale comprise entre 30 et 60 m (voir Annexe 4). Les terrains cultivés situés sur les pentes des *tanety*, sont touchés par des problèmes d'érosion, d'assèchement des cours d'eau, de pertes de fertilité et de déforestation.

Il convient de noter que les nouvelles parcelles des paysans (hachurées de rose) identifiées dans la commune de Fanandrana (à l'Ouest de la RN2) sont situées dans des milieux accidentés ou à pente de valeur modérée à moyenne (voir carte 3). Le principal problème est que pour une large partie des cas, un aménagement est nécessaire.

Photo 1. Vue sur parcelle villageoise (Maurice Inirilahy) [Coordonnées WGS 84 : latitude Sud 18.2412, longitude Est 49.2152] (A. Verwilghen, 2018)

Pédologie et hydrologie :

Concernant les données pédologiques et géologiques de la zone, la région est caractérisée par quatre couches principales (voir Annexe 4) :

- La zone côtière est formée par des sables grossiers ou sables côtiers. C'est notamment sur ce type de substrat que se trouvent les parcelles des paysans d'Ambodisiny.
- En entrant dans les terres plus à l'Ouest, on trouve une petite formation d'argile et de grès.
- Les plaines traversées par le fleuve de l'Ivondro depuis Ampalimasina jusqu'au niveau de l'embouchure sont caractérisées par des formations alluvionnaires. Ces formations recouvrent les plaines d'Amboditandroho, de Vohiteza et jusqu'à Ambavala. Elles sont très fertiles pour l'agriculture
- Au-delà d'une altitude de 30m, la géologie est formée par le système de Vohibory (Partie Nord) et le système de graphite (partie Sud et Sud-Est). Les deux formations sont bien séparées par une grande faille qui traverse une partie de la zone selon un axe orienté Nord-Ouest → Sud-Est en passant par Vohitsara et Tanambao.

La plaine est caractérisée par son réseau hydrographique formé par le fleuve Ivondro, les différents affluents qui rejoignent le fleuve et les zones humides comme les marais et les vases. Cette structure spatiale et fonctionnelle de la région et ses composantes hydrographiques évoluent

naturellement avec le temps mais également de manière artificielle au travers des différents impacts engendrés par des activités d'aménagement dans la zone. Les données enregistrées en 1970 par FTM (données les plus récentes de la topographie du milieu) montrent qu'en ce temps, les marais et les vases dominaient le paysage et les parcelles de riziculture se limitaient dans la région de Mahatsara et d'Ambodipont (voir Annexe 4).

Photo2. Paysage - Formation de marais à Typhonodorum lindleyanum (bananier aquatique, oreilles éléphant) [Coordonnées WGS 84 (approximatives) : latitude Sud 18.2460, longitude Est 49.2424] (A. Verwilghen, 2018)

S'il est impossible de fournir une carte précise des composants du réseau hydrographique de la zone à ce jour du fait des nombreux aménagement réalisés dans la région, nous avons pu constater que certaines parcelles identifiées comme apte au palmier sont hydromorphes et nécessiterais un drainage. Du point de vue des critères RSPO, les zones humides et les tourbières ne doivent pas être impactées par les plantations et et leur mise en culture est donc incompatibles avec le cahier des charges RSPO.

Photo 3. Parcelle villageoise (Naivoson Razandry) en zone hydromorphe (mais préidentifiée « apte palmier ») [Coordonnées WGS 84 : latitude Sud 18.2623, longitude Est 49.3199] (A. Verwilghen, 2018)

Données climatiques

Le climat au niveau de la zone du projet est de type tropical humide.

Vent

Appartenant au Domaine oriental de basse altitude, la zone est soumise en permanence au régime des Alizés, provenant généralement du secteur Nord-Est. Par ailleurs, durant l'été Austral, un vent du secteur Nord-Ouest ou ''Mousson'' influence le climat régional qui est très exposé au passage des cyclones provenant de l'océan indien et atterrissant régulièrement sur la côte Est Malgache. Cela constitue le risque le plus important pour la plantation, en effet trois cyclones sont passés l'année dernière occasionnant des pertes de l'ordre de 40% sur la plantation industrielle. En dépit de cette réalité aucune mesure n'a été encore prise.

Température

Les Alizés et ''la Mousson'' entretiennent également les conditions de température dans la zone. En effet, la température moyenne annuelle est de 24°C. Les mois les plus chauds s'étalent de Décembre à Février, avec une moyenne maximale de 32°C. A l'inverse, les températures les plus fraîches sont enregistrées entre les mois de Juin et Septembre avec une moyenne de 17°C. Ils correspondent à une période ou la récolte cesse puisque le palmier ne produit plus lorsque les températures sont trop basses. La question de ces mois de soudure a été évoquée, mais mis à part l'engagement oral à assurer un paiement au producteurs, aucun contrat n'a été signé.

Pluviométrie

La partie orientale de Madagascar est la plus humide de l'île. La plaine de l'Ivondro reçoit de fortes précipitations caractérisées par une moyenne annuelle dépassant 3600 mm. Les mois les plus arrosés sont Janvier, Février et Mars, avec un maximum de 620 mm de précipitation mensuelle. A l'inverse le mois le plus sec est Novembre avec des précipitations mensuelles de 140 mm.

1.3. Milieu biologique

Localisé dans le Domaine phytogéographique de l'Est, le site du projet est soumis à un climat de type tropical humide et chaud qui se caractérise par sa richesse en biodiversité, notamment au niveau des habitats naturels non modifiés par les activités anthropiques.

Le milieu est favorable à la pratique d'activités agricoles, notamment la riziculture, les cultures vivrières, les cultures maraîchères et surtout les cultures de rente. Ainsi, les habitats primaires non perturbés dans la zone se sont raréfiés au fil des décennies, soumis à la pression démographique et la pratique empirique du *tavy*. Plusieurs types d'habitats composent le paysage écologique du site du projet avec les parcelles des producteurs. D'une manière générale, ils sont de nature modifiés à cause des activités agricoles pratiquées depuis plusieurs années.

La présence du fleuve Ivondro et du canal des Pangalanes enrichit la mosaïque des habitats et la richesse biologique de la zone. La connaissance détaillée des données biologiques et notamment des caractéristiques de ces habitats est primordiale et nécessaire pour évaluer les impacts potentiels engendrés par le projet. C'est pour répondre à cet impératif que Biotope a réalisé une étude d'impact environnemental. Cette partie a pour objectif de reprendre les grandes caractéristiques des paysages et du milieu.

Flore et végétation

Description des différentes formations végétales

Le site d'étude est caractérisé par des formations secondaires et/ou modifiées. En effet, la formation climacique, de type dense humide sempervirente de basse altitude a été détruite ou transformée depuis de nombreuses années à cause de la pratique de l'agriculture itinérante. Compte tenu de cette situation, la composition floristique et la diversité a également connu des changements et plusieurs espèces autochtones et endémiques de la région ont disparu du paysage d'étude au détriment des espèces pionnières ou envahissantes.

Les principales formations sont :

- Les Savoka à *Ravenala madagascariensis* ;
- Les formations des zones marécageuses et périodiquement inondées ;
- Les formations arbustives dégradées des littoraux sur substrat sableux ;
- Les plantations.

L'usage trop important du *tavy* et la coupes de bois pour le charbon, impacte la fertilité et les rendements s'en trouvent diminués (d'après les enquêtes réalisées dans la région ; avant, 1 ha de *tavy* suffisait pour nourrir une famille pendant 1 an, désormais 4 ha ne suffisent pas), à tel point que les habitants se sont organisés depuis 2009 pour créer un système de comité afin de surveiller les *tavy* et limiter les feux de brousse. Certains essayent d'allonger les durées de jachère en réinvestissant les rizières, ou en se faisant prêter des surfaces par de la famille le temps de la durée de la jachère.

La formation de type Savoka à *Ravenala madagascariensis* domine le paysage de la partie Est de Madagascar. *Ravenala madagascariensis* est utilisé dans la nomenclature de la formation car il s'agit de l'espèce indicatrice et caractéristique de par l'importance de sa fréquence et son abondance dans la formation. La formation est surtout rencontrée au niveau des collines et des massifs. Elle a une hauteur de 2 à 4 m, discontinue à dense et ne présente pas une stratification très nette. Dans les niveaux topographiques inférieurs comme les bas-fonds et les bas-versants, la flore des Savoka à

Ravenala madagascariensis peut être plus diversifiée grâce à la présence et l'abondance des herbacées.

Concernant les parcelles visitées, bon nombre d'entre elles sont couvertes par la formation de type Savoka à *Ravenala madagascariensis* formation (cas des paysans d'Ambodibonara, de Sahabemalona, d'Antsirabe II et de Zafindramanoro). Elle est présente après disparition de la forêt primaire et abandon des parcelles de culture par les paysans et constitue un stade supérieur de l'évolution progressive des formations post-culturales et succède le stade de la jeune jachère pionnière.

Photo 4 . Paysage - Formation dégradée à Ravenala madagascariensis (arbre de voyageur) [Coordonnées WGS 84 (approximatives) : latitude Sud 18.2448, longitude Est 49.2375]

En comprenant d'avantage le contexte écologique de la région, nous avons pu identifier plusieurs aspects à prendre en compte dans le projet par rapport aux critères et aux contraintes du terrain.

- Besoin d'aménagement des terrains d'un point de vue agronomique (pente) et non concordance des terrains et de la faisabilité du projet selon les critères RSPO (zones hydromorphe)
- Besoin de création de pistes compte tenu de l'enclavement des terrains
- L'engagement certain à payer les producteurs pendant les mois de soudure de l'usine
- La mise en place de pratiques et d'une gestion de la fertilité

II. Contexte historique

Afin de construire une vision claire de la région et pour compléter notre diagnostic nous avons souhaiter apporter un regard historique sur le développement des relations au sein de la société malgache ainsi que sur son histoire politique et économique plus ou moins récente. Nous avons beaucoup sollicité le travail de Nicot (2016) pour reconstruire les récents programmes de développement de la région.

1. Des peuples malgaches

S'il serait hasardeux d'évoquer dans le détail les origines du peuplement de l'île sans entrer dans une série d'hypothèses plus ou moins valables selon les auteurs, nous pouvons tout de même tirer de la littérature un certain consensus sur la diversité des migrations à l'origine du peuple malgache.

Il est probable que la première migration austro-indonésienne vers l'île continent fut suivi d'autres entreprises colonisatrices plus organisées visant à implanter l'homme avec les espèces domestiquées alors (JP. Domenichini, 2013). Là, ces *vahoaka ntaolo* (Peuple des origines en malgache, Leonard 2011) se divisèrent, un groupe vers les hauts plateaux au centre de l'île, les *vazimba* et l'autre explorant l'ouest côtier, les v*ezo* (Deschamps (1972) cité par Leonard, 2011).

Au VIIème siècle, le mythe de l'esclave nègre naissant, des route de commerce furent établies, pour répondre à la demande de main d'œuvre de l'époque, entre autre chinoise, vers l'Asie ou ailleurs. Parmi elles certaines passaient par l'archipel de Zanzibar, alors Zanjibar (du persan *Zanj* qui signifie esclave), mais aussi, comme le laisse supposer les comptoirs de part et d'autre de l'Océan Indien, à Madagascar (BD.-Ramiaramanana et J.-P. Doménichini (1983) cités par lui-même en 2013). Au XIIe s., sur la côte occidentale, un peuplement composite, mélange d'Arabes, de Malgaches et d'Africains, les Antalaotras s'installe. Ceux-ci, superficiellement islamisés, possèdent quelques comptoirs en relation avec les Comores. Sur la côte orientale s'était établi le peuple Antemoro, qui revendique des origines arabes. Ce contexte mondial long de plusieurs siècles, explique les migrations diverses (moyen-orientaux, est-africains et orientaux) qui continueront jusqu'aux XIVe-XVe siècles. A partir de cette époque, les principaux peuplement ethniques, fruits d'un lent processus de migrations, de métissage et d'intégration, sont formées sur l'île.
L'esclavage reste une pratique dans l'île pendant les siècles qui suivent, quand bien même le commerce triangulaire viendra changer la face de ce commerce. Avec la demande des colons américains dont la main d'œuvre initiale est morte sous son oppression, la seconde Traite commence. Cette période correspond à celle des royaumes à Madagascar et aboutira à l'hégémonie du royaume Merina. De cette histoire ancienne on retrouve les conditions à l'origine des clivages plus ou moins instrumentalisés par la suite.

2. Des royaumes à la colonisation

Selon Hubert Deschamps, « La période 1500-1810 voit une nouvelle conception politique, celle des royaumes, se superposer aux clans malgaches primitifs en les groupant en unités plus larges et hiérarchisées… » Une tribu royale dominante s'impose alors à ses voisines et établit un système de type féodal. Il ne s'agit alors que de royaumes de faible étendue au sein desquels clans et tribus conservent leurs identités et seul le royaume merina entreprendra tardivement la réalisation d'une véritable unité politique de type étatique.

Sur la côte nord-est, le relief très compartimenté ne favorisait pas initialement l'installation de grands ensembles territoriaux et les Antanosi de Sainte-Marie ou les Antemaro de la baie d'Antongil étaient des interlocuteurs familiers aux Européens. Au début du XVIIIe siècle, Ratsimilaho fonde

dans ces régions le royaume des Betsimisaraka et s'empare de Tamatave. Il s'allie au royaume sakalave du Boina mais meurt en 1750, ce qui entraîne rapidement la décadence de son royaume. C'est de cette population *Betsimisaraka ayant* suivi son roi, Manoro qu'est issue majoritairement la population des deux communes du projet. En effet. certains *tangalamena* (chefs traditionnels) de Zafindramanoro se sont vu transmettre une partie des histoires de cette époque, et notamment celles qui ont trait aux attributions de terrains aux familles et aux droits qui les accompagnent (Nicot, 2016). Ces terrains sont donc des *tanindrazana*, des terrains des ancêtres. Par la suite, d'autres habitants des alentours, *Betsimisaraka* eux aussi, ont demandé au roi des terrains pour s'installer, et le roi leur a donné, car il y avait alors suffisamment de place pour que chacun ait un terrain à cultiver. Ces terrains, donnés, n'entrent plus dans la catégorie des *tanindrazana*, et aujourd'hui encore, les descendants de cette population ne s'en considèrent pas comme propriétaires, et respectent les interdits qui accompagnent l'usage de ces terrains.

- Dans le centre de la partie septentrionale de l'île, le XVIe siècle a vu la naissance d'une petite principauté dirigée par Andriamanelo qui est à l'origine du royaume mérina, principauté dont la capitale s'installe au XVIIe siècle à Ambohitrabiby, au nord-est de l'actuelle Tananarive. En 1787, Andrianampoinimerina « le seigneur au cœur de l'Imerina » est porté au pouvoir après le renversement de son oncle.

La grande diversité de royaumes sur le territoire est à l'origine de l'absence de complète homogénéité sur la grande île, malgré certaines caractéristiques plus ou moins communes et partagée comme l'organisation monarchique ou le culte des ancêtres, qui « surveillent, protègent et punissent en cas de désobéissance aux coutumes » et une agriculture vivrière, complétée d'élevage et de pêche. (Ballarin et al, 2013). Au XVII ème siècle, l'intérêt des puissances européennes pour le petit continent est grandissant. En témoignent les traces des installations étrangères qui cherche un lieu d'approvisionnement en ressources pour soutenir les colonies alors embryonnaires.

A cette époque, l'agriculture sur l'île était essentiellement destinée à l'autoconsommation, les systèmes de culture offrants une grande diversité de production : vivrier (riz majoritairement pluvial, manioc, patate douce, brèdes) et arbres fruitiers (litchi, agrumes, fruit à pain, ramboutan, jacques, bananes, cocos, corrossol, pocanelle…), mais aussi une certaine part de produits de commercialisation (canne à sucre, café, girofle, poivre) dont le commerce avec les européens assurait la valorisation. Le reste de la production est essentiellement vivrière et fruitière (bananes, pas d'arbres). Les différences entre systèmes de production étaient surtout fondées sur le type de terrain possédé, qui influe sur la production mise en oeuvre, car planter des arbres marque la propriété du terrain, ce qui concerne alors seulement les *tanindrazana*. Les techniques étaient traditionnelles, surtout basées sur le *tavy*, « une opération qui consiste à défricher et brûler un secteur de végétation naturelle pour le mettre en culture » (Fanony, 1950 ; Vivariot,1970 cité par Nicot, 2016), bien souvent pour du riz pluvial, mais parfois aussi pour du manioc ou d'autres cultures vivrières. Cette méthode culturale traditionnelle s'accompagne « d'actes religieux et coutumiers » (cérémonies, *fady*) dont les héritages perdurent encore de nos jours (Fanony, 1950). La main d'œuvre est essentiellement familiale, mais le fonctionnement traditionnel à l'échelle des villages se traduit par des « systèmes de solidarité », qui ont leur mode de fonctionnement spécifiques en fonction des cultures et des travaux concernés.

Au XIX ème siècle, avec « l'hégémonie merina », le pays s'ouvre davantage au monde occidental et au commerce. Les règnes se poursuivent, au cours desquels les processus de « modernisation » et d'ouverture économique continuent, les accords et les échanges se multiplient ; négociant l'influence des puissances étrangères au long des décennies. C'est une période de violente répressions chrétiennes et de tentatives d'influence interne au pouvoir qui conduit le pays au délitement à la fin du XIXè siècle, « sous l'effet conjugué de la domination économique étrangère,

de la bureaucratie parasitaire, du manque de ressources budgétaires […], la corvée à laquelle sont soumis tous les roturiers du royaume s'alourdit et se pervertit au profit d'intérêts particuliers » (Sandron, 2008).

3. La Colonisation

En 1883 la France « conquiert » la Grande Île après de longues tentatives de protectorat à l'amiable et de promesses au cours desquelles de nombreux individus ont obtenus des droits fonciers. D'abord via un protectorat, la France finit par l'annexer en tant que colonie. Sous trois statuts juridiques différents (colonie, territoire d'outre-mer, Etat autonome), la colonisation durera jusqu'à la moitié du 19ème siècle, important avec elle une structuration administrative « à la française ». Les grandes voies de communication sont développées et on encourage largement les cultures d'exportations, notamment le café, le girofle, la vanille, la canne à sucre, le tabac. Imposés par l'administration coloniale, les travaux forcés permettent la mise en place des plantations coloniales. En 1905 la Politique de Gallieni : « Diviser pour régner », il s'appuie sur des hautes personnalités, pour alimenter l'antagonisme Merina – Côtier encore présent de nos jours. Ce sont aussi les débuts du système de « collecte » effectués par des petits commerçants de brousse (chinois, indiens ou créoles) et géré par de grande entreprises coloniales. Malgré le succès de certaines exportations la situation semble très dure pour les producteurs malagasy. Le double statut et l'inégalité des droits, avec notamment la « justice indigène », participera à l'alliance entre l'aristocratie et les bourgeois de l'île. La revendication nationaliste s'affirme alors, portée notamment par la communauté merina autrefois dominante et les élites économiques et politiques du pays.

Dans la région , suite à la colonisation, de nombreux bouleversements ont touché les *fokontany*, en particulier celui de Fanandrana, dont la localisation et les conditions agroécologiques favorables aux cultures de rente en faisaient une zone d'installation particulièrement attractive pour les colons (Nicot, 2016). A Fanandrana, ceux-ci se sont approprié les terrains des *Bestimisaraka*, venant s'y installer majoritairement pour produire de la canne-à-sucre, mais aussi de la banane et du palmier à huile, sur des surfaces allant d'une vingtaine à plus d'une cinquantaine d'hectares.
Pour travailler ces terrains, les colons avaient recours aux « travaux forcés » (le S.M.O.T.I.G, service de main-d'oeuvre pour les travaux d'intérêt général, qui a duré de 1928 à 1945) (Razafindrakoto *et al,* 2014). La population locale était « embauché » et réduite à la production vivrière élémentaire, et des populations venant du Sud (*Antandroy*) et du Sud-Est (*Antesaka*) ont aussi été déplacées et contraintes au travail. Des villages destinés à l'accueil de ces migrants « forcés » ont été construits dans la zone qui correspond principalement aujourd'hui aux terrains de la STHM.

Pour optimiser et légaliser l'accaparement et l'exploitation espaces productifs, l'administration coloniale met en place, à partir de 1896, le système Torrens dont le principe est de supprimer tout droit antérieur conféré par les systèmes autochtones. le système repose sur la notion fondamentale de la domanialité des terres (la terre appartient à l'Etat), et sur la reconnaissance par l'Etat des droits de propriété privé sur les terrains immatriculés, pour lesquels les droits étaient transférés et reconnus par l'inscription dans le livre foncier (Andrianirina, 2015). Durant cette période l'Etat détient les droits sur l'ensemble des terrains (appelés Domaines privés de l'Etat) et instaure différents statuts :

Les Périmètres de Colonisation destinés à être morcelés puis cédés par appel d'offres ou vente aux enchères aux entreprises coloniales. Ces concessions, sont titrées au nom des entreprises coloniales et les parcelles n'ayant trouvé des acquéreurs demeuraient titrées au nom de l'Etat. Les procédures de délimitation topographique et d'immatriculation ont été conçues pour sécuriser les seules

entreprises coloniales, et la configuration humaine et logistique des services fonciers a été adaptée à cette finalité (Andrianirina, 2015).

Instituées vers 1915, puis décrétées en 1926, **les Réserves Indigènes** sont des aménagements fonciers (incluant des habitations et des parcelles agricoles) localisées à proximité des Périmètres de Colonisation, destinés à regrouper l'installation des communautés dites « indigènes ». Paradoxalement, les réserves indigènes n'étaient pas titrées au nom des communautés mais au nom de l'Etat.

Afin d'organiser les différents aménagements, les usages du sol et les restrictions foncières, l'administration coloniale a institué des opérations de recensement parcellaire et de cartographie des occupations dites « cadastres indigènes ». Le cadastre Malagasy a été institué par le décret du 25 août 1929et a été menés de 1930 à 1939 puis repris pour une finalité d'immatriculation par l'administration Malagasy après l'indépendance. Face à l'absence de droit des autochtones dans le système colonial, des systèmes de prêts informels de terrains sous forme de « contrat d'emprunt » d'une durée d'un an on tété mis en place par certains colons afin que les travailleurs sans terre puissent cultiver les productions vivrières indispensables.
C'est également à cette époque, que sous l'impulsion d'une *vazaha,* Mme Rasoa, vers 1958-59, le palmier à huile s'est installé dans la commune, avec l'ambition d'en faire un double usage : un pressage dans l'optique de produire de l'huile alimentaire et une transformation en savons. Malgré l'apport de nouvelles pratiques par les colons, les techniques traditionnelles sont restées très largement pratiquées et les systèmes de production ont peu évolué à cette époque.

5. L'indépendance et la réappropriation des terres (1958-1990)

Malgré les mouvements insurrectionnels qui ont secoué la domination française, notamment les émeutes de 1947 issues du Mouvement Démocratique de la Rénovation Malgache, ce n'est que le 14 Octobre 1958 que la République malagasy est proclamée, et en 1959 la constitution est mise en place. La « démocratie » s'installe sur la Grande île. En 1960 Philibert Tsiranana est élu président de la république et sera réélu en 1965. Il autorise les Français à garder le contrôle des institutions commerciales et financières et à maintenir des bases militaires sur l'île.
Les dix premières années du pays sont marqués par la réappropriation des terres par l'État et l'essor des politiques agricoles. Dans les années 1967-68, "les grandes opérations agricoles" menées par le Ministère de l'Agriculture marquent la politique agricole dont l'objectif est de « stimuler la relance des industries agricoles par la création de grandes cultures à l'échelle industrielle pour approvisionner sur place en matières premières les agro-industries prioritaires afin de fournir à l'économie nationale, d'une part, des produits de substitution à l'importation, et d'autre part, de produits nouveaux pour l'exportation » (Ramakavelo S, 1999).

A cette période plusieurs société d'État sont formées. Dans la région la SOMAPALM est créée en 1972 mais aussi la SODIMA, une distillerie, à partir de 1968-69 qui achetait la canne à sucre des producteurs et fournissait quelques emplois. Enfin a société EcofruitMad, dès 1965 produit des bananes et commerce avec la France jusqu'en 1990-91. Les opportunités en termes d'emplois qui en résulte dans la zone amène de nouveaux migrants du Sud (Antandroy), du Sud-Est (Antesaka) et des hautes-terres de Madagascar (Betsileo et Merina) (Nicot, 2016). Les premiers migrants forcés par les colons se sont assimilés aux *Betsimsaraka* qui partagent avec eux les terres sous forme de dons ou de prêts de terrains. Les nouveaux migrants par contre, sont «sans-terres» et vivent sur les terrains de la société. Les systèmes productifs mis en place et les stratégies des producteurs sont grandement conditionnés par l'accès au terrain et ses modalités. La généralisation du salariat, et probablement aussi la monétarisation accentuée conjuguées à la différenciation économique des acteurs, les systèmes d'entraides commencent à se déliter au profit du salariat à la journée (Nicot,

2016). Dans les régions plus enclavés, les terrains commencent à s'atomiser sous l'effet des modes de transmissions mais les pratiques restent les mêmes, les réseaux de collecte initiés par les colons seront entretenus au fil de années permettant l'export de plusieurs cultures de rentes par le port de Tamatave. D'autres activités annexes toujours présentes aujourd'hui comme la vannerie, les « petits travaux » ou la vente de cultures vivrières se développent avec le développement des infrastructures. L'Opération Café Poivre Girofle (OCPG) de 1970 à 1991 sera l'un des derniers programme du gouvernement, visant à encadrer les producteurs (distribution de plants, d'intrants et conseils techniques) et permettra ensuite de renouveler les plantations de girofles, gravement atteintes par le cyclone Honorine en 1973.

En 1972, le président est désavoué et le pouvoir arrive aux mains de l'armée. Cette période de transition aboutira à la seconde république en 1975, Ratsiraka, ancien président du Conseil suprême de la Révolution accède au pouvoir, il y restera jusqu'en 1992. Les banques sont nationalisées, l'enseignement est « malgachisé » et l'État s'efforce d'investir dans le pays. Cependant les inflations dues au choc pétrolier de 1974, et particulièrement celles du riz et des produits alimentaires de base se font galopantes. « À partir de là, le pays enregistre d'une manière quasi permanente des inflations par le coût, des hausses auto-entretenues sur le prix du riz et de l'énergie » (Razafimanantena & Rajamarison, 2013 cités par Nicot, 2016). Le mécontentement de la population perdure et s'intensifie à partir de 1982, lorsque sous la pression des institutions internationales l'État adopte une politique d'ajustement structurel. La hausse substantielle des prix des denrées de base que l'État ne peut plus subventionner, appauvrît le pays. Des vagues de protestations éclaboussent cette décennies et en 1992, soutenu par le mouvement des Forces Vives, Albert Zafy devient Président de la troisième République.

On a vu à travers l'histoire politique mouvementée du pays la prédominance d'une élite se disputant les privilèges au détriment de la population. La présence d'un ordre social fort à Madagascar se base sur différentes configuration et clivages au sein de la société malgache. Celui entre *raiamandreny* (litteralement « le pere et la mere », celui qui tire autorité de sa sagesse) et *zanaka* (littéralement « les enfants », par extension celui qui se trouve dans un rapport de sujétion, dans un sens féodal) est le plus prégnant et remontent aux constructions sociales des royaumes. Cette séparation modèle la relation des Malgaches au *fanjakana* (pouvoir), terme qui décrit une réalité descendante. Le *mpanjaka* (le chef, le souverain) veille aux intérêts de la communauté, laquelle, en retour, l'assure de sa confiance et de son respect. Cette relation est étayée par le *fihavanana*, excluant tout conflit ouvert.
Ces ensembles de représentations et de faits semblent favoriser les relations de domination établies où l'instrumentalisation des représentations sociale telles que le clivage merina-côtiers, ou le spectre des rapports de colonialisme, permet de mobiliser les populations délaissées. Le crédit donné aux représentants de l'oligarchie malgache par les instances internationales participe à la pérennisation de ces relations.

6. L'arrivée des organismes de développement et l'influence des crises (1990-2005)

À partir des années 1990, les premiers projets de développement s'enchaînent dans la région tandis que les crises politiques se succèdent. Les conditions de vie de la population ne cessent de se détériorer. Le "flottement de la monnaie" qui perdra 60% de sa valeur, est opté par le gouvernement, sur les conseils du FMI. Tandis que la corruption gagne du terrain, l'Etat se désengage du secteur productif et entame la politique de privatisation sous la pression de la Banque Mondiale (Adrianirina, 2015). Dans la région la SOMAPALM est acquise par la Savonnerie Tropicale en 1992, dont le fondateur a soutenu le nouveau président.

Si les inflations touchent moins les habitants plus enclavés qui s'impliquent dans la production rizicole pour leur autoconsommation, surtout via le *tavy,* les catastrophes naturelles laissent de profondes séquelles. En 1994, le cyclone Geralda détruit quasiment toutes les habitations et la production de l'année, laissant les familles démunies de la zone dans une grande précarité.

Pendant la même période, plusieurs programmes sont mis en place avec les instances internationales, dont certaines ont pu être assimilés au "financement parallèle" de la dette. Dans la région deux programmes ont été mis en place mais sont peu mémorables par les habitants. Il n'ont touché qu'une faible partie de la population qui ne s'est pas appropriée les pratiques peu adaptées proposées.

- Un programme centré sur l'amélioration des culture d'export, conjoint entre le PNUD et le Ministère de l'Agriculture de 1990 à 1998. Il a également lancé les premières formations sur le maraîchage et la riziculture (probablement du SRI) et a compris un volet de reboisement et conservation des *tanety.*
- Le PNVA (Projet national de Vulgarisation agricole) est la continuité du précédent programme de 1998 à 2004.

La destitution de Zafy et l'élection de Ratsiraka en 1997, revenu d'exil, sont les conséquences des durs événements qui affectent l'économie du pays. La situation ne s'améliore pas, le gouvernement tente de mettre en place une politique de décentralisation avec le système des provinces.
En 2002, à l'issue de la période électorale, une crise politique majeure éclate. Ravalomanana sort vainqueur mais peine à mettre en place une politique cohérente. Les troubles qui résultent de la crise aggravent le taux de pauvreté en milieu rural (Voahirana, 2014).

5. L'ouverture aux marchés, débuts de sécurisation foncière, les programmes de développement (2005-aujourd'hui)

En 2005, face à la multiplication des problèmes de droits fonciers et d'usage des terres le gouvernement lance un programme de réforme du système foncier. Le cas du projet Qit Madagascar Minerals initié par la compagnie minière Rio Tinto a déjà été sous les projecteurs et annonce les prémices de conflit entre les investisseurs étrangers et les communautés locales.
En 2006 le président est réélu, il axe sa politique sur l'ouverture aux marchés et mène un politiques active pour favoriser l'investissement dans le pays. Plusieurs concessions d'extraction de ressources minières sont vendus à des entreprises étrangères malgré les réformes foncières. La dynamique de projets initiée dans les années 1990 se poursuit dans la région :

- Le PPRR (Programme de Promotion des Revenus Ruraux), initié en 2004 pour 8 ans et interrompu par la crise politique de 2009, dont l'objectif est de réduire la pauvreté rurale en améliorant l'accès au marché et à la valorisation des produits tout en renforçant les capacités productives. Avec l'appui du CTHT (Centre Technique Horticole de Tamatave), ils ont tenté d'initier la culture de nouvelles productions de commercialisation tel que le poivre rouge, l'ananas, le noni et la papaye, en assurant notamment les débouchés commerciaux. Aujourd'hui, ces débouchés ne sont plus assurés avec l'arrêt du projet. Il semblerait également que ce soit avec le PPRR que le marché de Fanandrana a été créé, aujourd'hui pourtant le lieu de stockage des produits est devenu un service payant au propriétaire du terrain où il a été construit, affilié à l'un des porteurs de projet.
- Le PSDR (Programme de Soutien au Développement Rural) : de 2005 à 2008, qui a tenté des formations sur l'utilisation de charrettes à zébus, mais la configuration des rizières n'en permettait pas l'usage. Ils ont également participé, avec l'association Manaode et la coopération décentralisée Rhône-Alpes au lancement de la coopérative de sucre de canne biologique PAACO.

• ODDIT (Organe de Développement du Diocèse de Tamatave) : qui mène depuis 2006 des programmes d'appui à l'agriculture (riziculture, maraîchage) et l'élevage, ainsi que sur la santé.

En 2009 « l'ancien président avait progressivement confisqué, dans une logique d'enrichissement personnel, l'essentiel des leviers politiques et économiques de son pays. » (Chataignier, 2014). En se mettant à dos l'essentiel de l'oligarchie malgache, il a remis en cause « le pacte des élites » qui lui avait permis son accès au pouvoir. L'entrée en politique de Rajoelina peut être comprise comme un moyen de défendre ses propres intérêts entachés par le président. Les inégalités et les affaires de corruption, notamment sur la question des vastes concessions délivrées à des entreprises étrangères, ont permis au jeune maire de Antananarivo de se placer comme un défenseur face à la dictature. Des émeutes et les répressions sanglantes ont lieues, et finalement une mutinerie mettra fin à la présidence et donnera le pouvoir à Rajoelina sous la forme de la Haute Autorité de Transition dont il devient président. Il est soutenu par la famille Ramaroson en la personne de André Ramaroson, pdg de la Savonnerie Tropicale et président du Conseil National Economique et Social, et de son fils Alain Ramaroson, président de la Comission de Sécurité et Défense de la HAT (d'Ertsu, 2011). Sa nièce Nadine Ramaroson deviendra Ministre de la Population et des Affaires sociales avant son décès dans un mystérieux accident en 2014. Cette même année les nouvelles élections sont mise en place et porteront au pouvoir Hery Rajaonarimampianina soutenu par Rajoelina.

Avec la nouvelle République et l'élection du président, les projets de développement reprennent

• FORMAPROD : depuis 2014, qui a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la productivité agricole et l'augmentation des revenus des exploitations agricoles familiales par la formation professionnelle des jeunes ruraux. Sur la commune de Fanandrana, le projet a lancé des appuis techniques (formation, distribution de plans) sur des productions de rente (ananas, poivre, girofle, piment, gingembre) dont ils assurent les débouchés commerciaux. Ils continuent aussi les formations sur la riziculture (SRI). Toutefois il semble que le projet ne soit plus opérationnel et que les circuits de vente se soient essoufflés.

• Le projet Velontegna (CARE International, SAF-FJKM) : depuis 2015, qui a pour but d'améliorer la production agricole, l'accès aux marchés et ainsi améliorer les revenus. Actuellement, le projet n'est pas encore très avancé sur la commune.

Ces différents projets amorcent l'organisation des producteurs : la coopérative PAACO est un exemple de bref succès, mais a été détournée par une seule famille qui a réussi a se l'approprier. Aujourd'hui les autres membres ont pris leurs distances avec la coopérative. En effet, suite à de mauvaises expériences, les producteurs sont souvent suspicieux face aux associations de producteurs, et celles-ci, demandées par les projets, se limitent souvent à un cadre dans lequel les producteurs reçoivent les formations et le matériel biologique, et amené à disparaître à la fin du projet. Toutefois quelques nouvelles initiatives, comme un groupe de cotisations permettant l'octroi de petits prêts, lancé en 2015, font figure de nouveauté. De plus, les systèmes de production se diversifient un peu avec l'introduction de nouvelles cultures (papaye, noni, gingembre, piment …) et l'adoption (mesurée) de pratiques « modernes » (selon leurs termes), qui trouvent acquéreurs grâce à la présence, depuis 2006, d'un marché physique à Fanandrana.

D'autre part, certains produits de rente tels que la vanille ou le girofle, retrouvent un nouveau souffle ces dernières années avec la mise en place de circuits de collecte, et le prix de la vanille et du girofle qui ont grimpé ces dernières années. Le directeur de la CTHT nous a rapporté que selon lui ce nouvel élan vient de la baisse de l'offre qui a stimulé les prix des cultures de rentes, en majorités issues de programmes ou d'anciennes plantations.

Si les fokontany enclavés sont restés pendant longtemps exclus des projets, depuis 2014 cela commence à changer, avec notamment FORMAPROD et Velontegna qui se déplacent dans la région. Il y a également ODDIT, présent depuis 2006 mais sur des problématiques de santé, qui

commence à lancer des formations agricoles. Les cultures concernées sont le maraîchage (piment, brèdes), les épices (vanilles, poivre, girofle) ainsi que les cultures fruitières (ananas, litchi), avec notamment des formations sur la qualité, élément essentiel dans la vente aux agro-exportateurs, tout particulièrement pour le litchi.

Depuis l'indépendance, quatre républiques se sont succédé, entrecoupées par des épisodes de crises politiques de 1972 à 1975, puis de 1990 à 1992, en 2002 et enfin de 2009 à 2014. Ces crises ont notamment eu un impact fort sur le développement économique du pays. Madagascar a expérimenté différentes options économiques depuis l'indépendance : « de la politique de substitution aux importations durant les années 1970, à une phase d'investissement public « à outrance » à la fin de cette même décennie, suivie de l'ajustement structurel au milieu des années 1980, puis à l'ouverture extérieure en misant sur une croissance tirée par les exportations dans les années 1990, enfin à la mise en oeuvre d'une stratégie mettant l'accent sur la lutte contre la pauvreté à partir des années 2000 » et « si l'existence de ressources à Madagascar ne peut être niée, elle se conjugue avec une autre réalité : le désastre de ses performances économiques sur longue période. » (Razafindrakoto *et al*, 2014). Toutefois, aucune de ces stratégies n'a permis d'infléchir de façon pérenne la « trajectoire involutive de l'économie malgache ». Les crises politiques répétées « ont œuvré comme des forces de rappel ramenant l'économie malgache à chaque période à son point de départ, voire à un niveau plus bas ».

Nicot (2016) et Andre *et al* (2015) rapportent que ces événements ont marqué l'histoire racontée par les producteurs des deux zones. « L'arrivée et le départ d'agro-industries, les avancées en matière d'infrastructures (la construction du pont qui a marqué la fin des transports en pirogue depuis Fanandrana), les projets de développement déployés dans la zone, la loi foncière de 2005 ou encore l'ouverture du marché de Fanandrana ont également marqué l'évolution des deux zones. » Nous avons repris la production de Nicot (2016) qui reproduit les grandes dynamiques d'ordre économique, techniques, foncières et les principaux changements dans les systèmes de production à l'échelle de deux *fokontany* dans l'annexe 5.

III. Contexte institutionnel et politiques publiques

L'organisation administrative héritée de l'Histoire et cadrée par ces textes de loi s'organise en un complexe puzzle de découpage administratifs. La grande île est découpée en 6 provinces (faritany), héritées de l'époque coloniale, portant le nom de son chef-lieu : Antananarivo, Atsiranana, Toliara, Mahajanga, Toamasina et Fianarantsoa. Supprimées en 1994 puis réintroduites en 2000, leur statut demeure ambigu. Elles sont dirigées par un Délégué Général du Gouvernement, élu au suffrage indirect, qui anime et coordonne les services déconcentrés de l'état. Elles bénéficient en théorie d'une part des ristournes collectées sur les produits agricoles. Le projet se situe dans la province de Atsiranana.

22 Régions, récemment créées en 2004 se superposent aux provinces, Le chef de région et son conseil est élu au suffrage universel direct. La région dispose de compétences étendues mais ses actions réelles ne sont que peu palpables. La Région bénéficie de ressources financières, notamment des ristournes sur les produits miniers, agricoles, forestiers, élevage et pêche, artisanaux et industriels, plantes médicinales destinés à la vente locale et à l'exportation.

À un niveau inférieur aux régions, on trouve 1549 communes, distinguées par décret entre communes rurales et communes urbaines. Le maire possède des pouvoirs étendus. Il a autorité sur la police municipale, peut prendre l'initiative d'étudier, de proposer ou de faire adopter, de diffuser et de faire appliquer les « *dinan'asa* » dans le respect des lois et règlements en vigueur et des usages observés et non contestés par sa Commune. Il est le représentant par défaut de l'état.

1 Une décentralisation inachevée

Les services de l'État disposent d'une organisation structurée au niveau national et de services déconcentrés au niveau des subdivisions administratives. À chaque niveau de décentralisation correspond une des circonscriptions administratives.
Depuis la loi de 2010, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) sont les provinces, les régions et les communes. Toutefois, le mode de nomination des personnes à la tête de ces organisations a fait l'objet de nombreuses évolutions législatives. Aujourd'hui encore, il existe certains décalages entre les textes législatifs et la réalité sur le terrain. Les chefs de province et de région devraient théoriquement être élus mais les élections prévues en 2016 n'ont pas été tenues. Les chefs de région et de province actuels ont été nommés par décret. L'absence d'élection nuit à leur légitimité locale. Au niveau communal, les maires sont élus au scrutin majoritaire de liste à un tour. La dernière élection a été tenue en 2014 en même temps que les élections présidentielles. De ce tour d'horizon législatif, nous retiendrons que seuls les maires des communes disposent d'une légitimité démocratique sans ambiguïté.

À chaque CTD correspond une circonscription administrative pour l'organisation des services déconcentrés de l'état fixant les modalités d'application de certaines dispositions relative à la représentation de l'état. Au niveau de la Province, on retrouve un Délégué Général. Au niveau de chaque région correspond une préfecture. L'échelon administratif correspondant aux mairies est le district, qui correspond aux anciennes sous-préfectures et regroupe plusieurs communes.
Les préfets et chefs de district sont des fonctionnaires nommés par décret. Ils ont autorité sur les services déconcentrés de l'état et sont chargés entre autres du contrôle de légalité des CTD. Dans le cas du projet TNT, celui-ci dépend du chef de district de Tamatave II, dont la direction actuelle de la STHM nous a assuré son soutient.
L'organisation des services déconcentrés de l'Etat met finalement beaucoup de nouveaux verrous et contrôle mais peu d'agents. La mise en place d'un organe consultatif participatif au niveau de chaque Collectivité Territoriale Décentralisée (CTD) est encore théorique et nous n'en avons pas identifié au cours des missions.

Cadre institutionnel du projet

Le projet TNT, de par la nature de ses objectifs, concerne trois ministères : Le Ministère de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage (MPAE), le Ministère de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts et le Ministère du Commerce et de la Consommation (MCC) pour les filières agricoles.
Les niveaux pertinents pour le projet TNT sont le district et les communes. Il est à noter qu'en dépendant du district Toamasina II, le projet est sous la tutelle de son chef. Parmi les nombreuses attributions, du représentant de l'État, certaines sont essentielles au déroulement du projet TNT, notamment la responsabilité des services déconcentrés :

- Le chef de Région est responsable des activités de planification du développement territorial, ses décisions sont soumises à un contrôle du préfet ou u chef district ;
- Les communes ont un budget propre, la capacité de recruter des agents et de formuler des dina'asa mais toutes ces actions doivent recevoir la validation du chef de district ;

Collectivité Technique Décentralisée	Sous-division administrative	MEEF	MPAE	MEEH

Province	Province			
Région	Préfecture	DREEF	DRAE	DREEH
Commune	District	Chef cantonnement	Chef de circonscription	?
Fokonany	Arrondissement administratif	Chef Triage	?	?

Tableau 2 : Organisation du territoire et des organes publics

Le Département Régional des Eaux et Espèces Forestières perçoit une taxe sur les produits forestiers et profite de l'amiguité des textes pour taxer certaines cultures sous prétexte qu'elles proviennent d'espèce à la base forestière, notamment le cacao et le café.

La Direction Régional de l'Agriculture et l'Élevage doit assurer sa mission de service public sur l'ensemble des 6 districts de la région. Il comprend les agents d'appui pour l'agriculture et pour l'élevage, elle bénéficie de l'appui de plusieurs projets étatiques financés par des bailleurs internationaux.

1.1. PROSPERER (FIDA) a pour mandat de développer la structuration du monde rural, notamment via la mise en relation des organisations de producteurs et des opérateurs de marché
1.2. FORMAPROD (FIDA) a pour mandat la formation des agriculteurs avec une priorité donnée aux jeunes et aux femmes ;
1.3. Les Centres de Service Agricole (CSA) localisés au niveau des districts assurent théoriquement le lien entre agriculteurs et fournisseurs de services.

Ces projets fournissent des moyens supplémentaires et assurent l'organisation des activités. Toutefois, le contenu technique des formations et des activités d'appui est assuré par les agents de la DRAE. Le faible nombre d'agents disponibles et le grand nombre de sollicitations réduit la capacité de la DRAE à assurer ses fonctions régaliennes et à participer à de nouveaux projets, à des comités de pilotage.

Fiscalité - les ristournes sur les produits agricoles

Les ristournes sur les produits agricoles sont définies par la loi n° 2014-020 du 27 septembre 2014. Cette loi distingue les produits destinés au marché local et ceux destinés à l'exportation. Les tarifs sur les produits destinés à la vente locale sont fixés annuellement par délibération du Conseil Provincial, ceux destinés à l'exportation sont fixés annuellement par la loi de finances. Ces recettes sont réparties conformément aux taux ci-après :

- 50% au profit du budget de la Commune,
- 30% au profit du budget de la Région,
- 20% au profit du budget de la Province.

En pratique, cependant, il ne nous a pas été possible d'obtenir une information précise sur le montant des ristournes, sur le mécanisme de collecte et sur l'effectivité de la redistribution des sommes perçues. Dans le cas du projet, les ristournes doivent être données à la région et la commune qui devraient, selon les responsables de la Savonnerie, participer à la création des pistes.
Nos résultats d'enquête font état d'une organisation toute autre : Le montant des ristournes serait fixé annuellement par décret au niveau régional. Pour l'année 2017, les montants et la répartition seraient les suivants :

Produit	Ristourne (ar/kg)	Part Commune	Part Région
Vanille verte	2500ar/kg	50%	50%
Vanille préparée	7000ar/kg	0%	100%
Girofle	300ar/kg	50%	50%
Cannelle	100ar/kg	50%	50%
Letchis	-	-	-
Régime de palmier	100ar/kg	50,00%	-

Tableau 3 : Ristourne et leur répartition par produit agricole

Ces ristournes représentent pourtant l'essentiel du financement des communes et de la région et pourraient davantage contribuer à transformer la prospérité agricole relative de la région en développement des services publics. Dans le cadre du projet, ces ristournes devraient financer une partie des infrastructures de transport de la région, toutefois en nous renseignant avec la Coordinatrice du projet, selon le responsable local il est apparu que la STHM n'avait jamais reversé de ristournes depuis la mise en place du système.

2. Gouvernance au niveau local

Au niveau local, l'organisation de la vie sociale à Madagascar est le fait de différentes institutions. De ce tour d'horizon législatif, nous retiendrons que seuls les maires des communes disposent d'une légitimité démocratique sans ambiguïté. De surcroît, les communes disposent de locaux, de personnel permanent, d'une comptabilité, dans la plupart des cas, d'une force de police et de ressources financières limitées mais existantes. Les maires disposent en outre d'un pouvoir réglementaire. Les services techniques, les forces de l'ordre et les employés du district se déplaçant très peu sur le paysage, les maires sont de fait dans une situation de monopole de la légitimité institutionnelle. Cette situation est à double tranchant : Ils disposent d'un pouvoir accru mais de responsabilités accrues également sans disposer des moyens permettant d'y faire face. Les informations collectées sur les ressources des communes font état de rentrées inégales : certaines communes comme celle de Fanandrana affichent des revenus issus de la collecte de ristournes sur les cultures de rente. À cette exception près, les communes du district affichent un budget de l'ordre de 10 à 30 millions *d'ariary*, soit entre 200 et 4000ar/hab.

Les communes sont découpées en sous-entités administratives appelées *fokontany*. Ces entités sont inspirées de l'ancienne organisation administrative du pays Merina, le *foko*, une communauté clanique hiérarchisée, unie par un même ancêtre et présidée par un chef de famille, et ont été étendues à l'ensemble du pays au cours de l'époque coloniale. Chaque *fokontany* qui regroupent entre 500 et 2000 habitants peut être à son tour divisé en hameaux, en carreaux, en parcelles. C'est notamment le cas des *fokontany* ruraux dont le territoire peut être très étendu lorsque la densité de population est faible. Chaque *fokontany* est administré par un président de *fokontany* et un adjoint. Leur mode de désignation est toutefois ambigu. En l'état actuel des choses, le décret 2004-990 du 3 mars 2004 fixant l'organisation, le fonctionnement et les attributions du f*okontany* stipule que « *le Maire désigne par voie d'arrêté le Chef de Fokontany et le ou les Adjoints au Chef de Fokontany, selon le cas, choisis parmi une liste de cinq noms proposés par les membres du Fokonolona âgés de 18 ans révolus et plus réunis en Assemblée Générale sur convocation du Maire* ». Les chefs de fokontany actuels ont pour la plupart été désignés par les chefs de district. Nous n'avons pourtant pas pu trouver le texte de loi modifiant le décret précédent.

Cette première approche du paysage institutionnel de la région met en lumière la dépendance du projet vis-à-vis des instances gouvernementales mais aussi leur incapacité à réaliser le mandat dont ils ont la charge. D'autre part nous nous rendons aussi compte de l'importance du chef de district qui par son rôle de « contrôleur » des différents instances exerce une influence sur la réalisation des

actions. Les liens étroits constatés entre la STHM et le chef district sont à prendre en compte dans ce contexte.

IV. Contexte et dynamiques sociales

Dans les campagnes malgaches, l'organisation traditionnelle de la vie collective reste également prégnante. Cette organisation s'appuie dans chaque hameau sur une instance collective composée d'un représentant de chaque lignage, les *tangalamena*. Ces personnes sont désignées par chaque famille élargie selon des critères divers dont l'ancienneté, l'héritage et la réputation. L'un des *tangalamena* peut recevoir le titre honorifique de *ray aman-dreny*. Le conseil des *tangalamena* n'est pas reconnu dans le droit malgache. Son mandat porte essentiellement sur le maintien du *Fihavana*, l'harmonie. Il est ainsi le garant de la préservation des traditions, du respect des règles coutumières, ou *dina*. Il arbitre les conflits et exprime un avis quant aux décisions portant sur la vie en société, les actions collectives ou le devenir de la communauté, le *fokonolo*.

La dynamique sociale au niveau des villages visités

La section suivante est issue d'une analyse du mode d'organisation sociale et des observations directes durant les missions dans les *fokontany* ainsi que des missions et rapport réalisés dans le cadre du projet. Nous avons aussi croisé cela à de la revue de littérature. Les discussions avec les habitants et les différents salariés de l'entreprise ont permis de compléter cette analyse.

Dans les villages visités, l'avis des anciens a été collecté de manière prioritaire, car celui-ci est considéré comme prépondérant. Les *fokonolona* traditionnels semblent jouer un rôle important. L'autorité des anciens dont le Tangalamena ou chef coutumier ont de la valeur, autant que l'autorité administrative représentée par la mairie, les chefs quartiers et les chefs carreaux. A chaque réunion de *fokonolona*, l'autorité intermédiaire (*Tangalamena*) est présente.

Par rapport à l'organisation sociale, aucune décision importante n'est prise sans l'aval des pouvoirs traditionnels avant de passer au niveau des autorités administratives. Une décision prise par le Tangalamena avec la participation des parties administratives (communes, chef fokontany) trouve sa pertinence et sa crédibilité. En effet, les décisions à prendre pour l'intérêt des communautés passent par les groupes d'intérêts qui sont notamment les autorités traditionnelles tel que Tangalamena, les notables, les fonctionnaires ou ceux qui ont reçu une éducation (enseignants, médecins, etc.). Les groupes d'intérêts cherchent ensuite à influencer les décisions des autorités locales administratives (chef fokontany et le maire) de manière à défendre collectivement un intérêt spécifique. Toutefois s'ils se sont prononcés de manière favorables.

Cohésion et représentations sociales

Le *fihavanana* est, à Madagascar, un système de règles, normes et coutumes qui régissent la dynamique de la société locale, édictent les comportements interpersonnels, les modes de sociabilité et les stratégies anti-risque. Il est fondé d'une part sur le principe de l'entraide, de services rendus à autrui, et d'autre part sur la réciprocité dans ce type d'actions (Sandron, 2008). L'enclavement et le faible niveau de technicité font qu'il est possible et nécessaire d'assurer la réalisation des différentes fonctions à l'intérieur du groupe primaire. L'horizon décisionnel se structure alors autour du village, la structure de base. En effet le village représente souvent une communauté d'intérêts dont l'objectif est de lisser les risques collectivement face à un environnement incertain.

Selon Rabemananjara (2001), “On était solidaire parce qu’on se réclamait de la même lignée [...] face aux périls et aux nécessités. L’aide mutuelle s’exerçait spontanément dans de nombreux domaines [...] Dans le contrat social, on était les uns pour les autres. » Cette dernière phrase est très forte et elle montre bien l’effacement de l’individu au profit de la collectivité. Ce système de penser la collectivité et le lien social implique une recherche de consensus constant dans dans un “idéal d’harmonie et d’entente sociale” (Ottino cité par Sandron, 2008). Parmi les manifestation du Fihavanana l’une des formes les plus visibles est l’entraide agricole. “Celle-ci se nomme valintànana ou mifampindrana c’est-à-dire respectivement « rendre la main » et « emprunt réciproque (de bras) » (Condominas cité par Gannon et Sandron, 2004).
Le Fihavanana se présente donc comme une convention, résultat d’une communauté mais aussi créatrice de communauté. C’est un phénomène social auto-entretenu qui vise à se perpétuer. Dans le contexte de crise chronique de Madagascar on peut aisément supposer l’importance des tissus sociaux en terme de répartition et de gestion du risque.

Lors de la visite de chaque village des deux communes, les villageois au bord de la RN2 semblent avoir un mode de vie plus individualiste. On y dénote la place croissante prise par l’argent dans les rapports sociaux. Les communautés perdent leur homogénéité sociale sous l’influence du commerce et des influences culturelles de la ville de Toamasina. Dans les zones plus reculées de la RN2, à contrario il semble que la situation soit différente, en effet les instances traditionnelles et coutumières restent respectées, et l’intérêt du groupe y est privilégié. Il est courant également dans le village de s’entraider pour des tâches spécifiques de travail tel que l’assainissement, des échanges de semence ou de matériel de travail en cas de besoin.

L’implication des villageois ruraux dans des associations est faible. Et les différents malentendus ou manque d’information alimente différentes rumeurs (accaparement de STHM des terres, etc.). Dans les villages visités, les villageois sont en général réticents vis-à-vis de la vie associative.

Comme on l’a vu précédemment, le fihavanana joue un rôle d’assurance communautaire contre le risque par le biais de deux injonctions implicites. Premièrement, aider automatiquement l’individu en situation de difficulté et deuxièmement, ne pas entreprendre d’action induisant un risque pour les membres de la communauté. Les mécanismes de dons/contre dons sont sous forme de réciprocité alternative, avec une fonction de répartition monétaire sur le long terme mais où l’individu contracte une dette dépendamment de ce qu’il a reçu.
Dans un tel système de codépendance, “l’endettement, monétaire et social, qui résulterait d’une expérience ratée, équivaut à une sorte de « malus communautaire » évalué par l’innovateur malheureux à un niveau certainement plus élevé que la seule perte monétaire.” (Gannon et Sandron, 2004). Cela induit une forte aversion du risque communautaire ou individuel. Cette constatation argue en faveur de l'introduction progressive d'innovations.

Mutation des institutions locales

Localement, il est enfin observé à Madagascar une ingérence croissante dans les décisions collectives de personnes tirant leur légitimité de leur éducation, de leur succès professionnel ou d’anciennes attributions. C’est notamment le cas de commerçants influents, de présidents d’associations, de riches propriétaires fonciers. Leur maîtrise de l’écriture, leurs réseaux au-delà du village, leur réputation contribuent à leur influence sur les décisions portant sur l’économie, l’action collective et d’autres aspects techniques du développement local. On retrouve dans cette catégorie des personnes en contact avec les ONGs de développement et les services concentrés de l’État. Leur expérience et leur capacité à s’imposer comme personnes relais entre projets de développement et communauté locale leur confère un pouvoir important. Dans la littérature de l’anthropologie de développement, ces personnes sont qualifiées de courtiers du développement.

Au sein de la plupart des communautés rurales malgaches, une tension existe entre les pouvoirs traditionnels (tangalamena, ray aman-dreny, etc.), administratifs (maire, président fokontany) et « modernes » (lettrés, opérateurs économiques, courtiers de développement, etc.)
En termes de cohésion sociale, les enquêtes réalisées au niveau des *fokontany* mettent en relief une différence importante entre la gouvernance du *fokonany* « multipolaire » traditionnelle et les représentants de l'ordre institutionnel, chef *fokontany*, quartier mobile et maires qui assurent le maintien de l'ordre et s'efforcent d'organiser la vie collective, mais dont le manque de moyens, l'enclavement et la faible légitimité d'un Etat très peu présent limite leur action. La capacité d'action collective semble faible dans les communes proches de la RN2, en dépit de l'appui d'ONGs, les associations d'usagers de l'eau et les organisations de producteurs fonctionnent mal.

Les mutations et la transformation des systèmes sociaux ruraux, bien que ne pouvant être généralisée sur l'ensemble des zones du projet a permis toutefois de montrer l'ambivalence d'un système où les fonctionnements traditionnels sont en tensons avec les courtiers et notables locaux.

V. Contexte économique de la région

L'économie locale est liée principalement aux cultures vivrières et de rentes. Les cultures d'exportation ont été imposées aux paysans dans le temps de la colonisation (canne à sucre, letchis, etc.) et ont depuis façonné l'économie monétaire et les revenus des ménages. La population active dans la commune rurale d'Amboditandroroho représente la moitié de la population, tandis que pour Fanandrana, elle représente le tiers de la population (plan communal de développement, 2015)..

Situation d'emploi

Le taux d'activité dans la Région Atsinanana est de 60,2%. La majorité de la population active dans la région se trouve dans la tranche d'âge de 15 à 64 ans et l'âge moyen est de 32,8 ans. Le tableau suivant illustre la relation entre l'âge moyen et la répartition de la population active par tranches d'âge dans la région Atsinanana.

Age moyen		**32,8 ans**
Proportion selon la tranche d'âge (%)	5 à 9 ans	2,4
	10 à 14 ans	8,1
	15 à 24 ans	22,3
	25 à 64 ans	64,8
	Plus de 65 ans	2,5
Total		100

Tableau 4. Age moyen et répartition de la population active par tranches d'âges dans la région (ENSOMD 2012-2013)

Cette situation illustre le fort chômage dans la région, lequelle est du aussi bien à la conjoncture qu'à l'inadéquation de la formation à l'emploi, la faiblesse de la rémunération et les mauvaises conditions de travail.

Secteur d'activité économique

Les « ménages agricoles », au sens large, sont constitués des ménages qui ont pratiqué l'agriculture en tant qu'activité principale, ou à titre secondaire. Cette pratique peut être effectuée par le chef du ménage, ou par d'autres membres du ménage.

Pour la Région Atsinanana, l'agriculture est le secteur pivot de l'économie. Elle fait vivre la plus grande partie de la population. La production agricole de la région est axée sur les cultures vivrières et fruitières. En 2015, les cultures vivrières représentent 38% de la production totale alors que les cultures « fruitières » occupent une part non négligeable de l'ordre de 41%. L'autoconsommation constitue la destination principale de la production agricole. En effet, plus de 60% de la quantité produite est consommée au niveau du ménage. Beaucoup de producteurs ne semblent pas prêt à adhérer à un regroupement de paysans. Pourtant cette absence de structuration pénalise les producteurs en rendant plus difficile l'accès aux intrants et en restreignant l'accès au marché

La superficie économique moyenne exploitée est de 2,4 Ha (OMD 2012). En répartissant les ménages suivant la superficie économique exploitée, l'on remarque qu'ils se concentrent massivement dans la catégorie des petits et moyens exploitants agricoles : plus de huit sur dix s'y trouvent. Ceci montre encore, de façon globale, la faiblesse de la taille des activités agricoles des ménages. Dans l'ensemble, les exploitants agricoles de taille moyenne représentent une proportion non négligeable : 43,6% des ménages agricoles. Par contre, les grands exploitants agricoles, eux, ne représentent que 13,8%.

Superficie économique moyenne en Ha	**2,4**	
Superficie économique médiane en Ha	**2,0**	
Répartition selon la taille de l'exploitation (%)	Petit exploitant agricole	42,6
	Moyen exploitant agricole	43,6
	Grand exploitant agricole	13,8
	Total	10

Tableau 5. Superficie économique moyenne, superficie économique médiane, et répartition des ménages agricoles selon la taille de l'exploitation (ENSOMD, 2012-2013)

En outre, dans la Région Atsinanana, l'élevage n'est pas une activité indépendante dans le sens où il ne constitue pas la principale activité pour la grande majorité des paysans et qu'il est étroitement associé à l'agriculture. L'élevage intéresse cependant 72% des ménages ruraux que ce soit de 'basse-cour' ou de 'gros bétail'. Il constitue la principale source de revenu pour plus de 25% de la population rurale. Le petit élevage (Aviculture et Porciculture) est le plus important dans la région (Plan communal de développement, 2015).

Types de ménages dans la zone d'investigation

Les ménages dans les deux communes sont pluriactifs, plus de 60% des familles ont au moins une activité non agricole en complément de l'activité de production. Ces activités sont variées et peuvent être ponctuelles (production de charbon, transport, …) tout comme régulière (pêche, salariat). Les cultures sont souvent en association, une même exploitation peut être composé de cultures vivrières, des cultures fruitières, des cultures de rente. Les surfaces que les producteurs cultivent sont variées également, et les surfaces attribuées aux différents types de cultures sont différentes en fonction des stratégies des producteurs (autoconsommation ou vente). Ces différents types de

cultures sont également délimités dans l'espace (les rizicultures sont en bas des tanety, cultures fruitières et de rente sur la mi-pente, et sur les pentes des tanety) (André et al., 2015).

Les caractéristiques socioéconomiques de la zone sont notamment liées aux distinctions spatiales, l'utilisation actuelle du territoire, les différentes organisations sociales en se référant aux différents aménagements existants, l'accès aux ressources naturelles, les infrastructures sociales de base.

On peut distinguer notamment deux types de ménage dans la zone :

- Les ménages à caractères ruraux ; et
- Les villageois urbanisés où les activités sont fortement influencées par l'existence du marché et les activités économiques le long de la RN2.

Les activités de subsistance de la population dépendent de la localisation géographique de leur village. Ceux qui sont dans la commune de Fanandrana vivent notamment de l'agriculture et du commerce. Tandis que les villageois d'Amboditandroroho sont conditionnés par la rivière Ivondro et leurs activités de subsistance sont notamment la pêche et l'agriculture. Les femmes dans les différents villages visités sont notamment actives dans la vannerie et les petits commerces des produits locaux (fruits, les céréales, les légumineuses, etc.).

La situation économique de la zone est à prendre en compte surtout dans une perspective de compréhension des rapports de force au sein des systèmes de production. Le peu d'opportunité économiques rend d'autant plus intéressant le projet mais les faibles superficies des producteurs et la difficulté à mobiliser de la main d'œuvre est une vrai difficulté.

PARTIE IV : Analyse du projet au sein de la configuration

I. Le « marché » du développement

1. La configuration développementiste

Une mosaïque d'acteurs :

La configuration locale comprend trois échelles imbriquées, les acteurs de Madagascar, la configuration développementiste internationale et les autres acteurs économiques internationaux.
C'est la rencontre et la confrontation de ces trois niveaux qui détermine l'arène locale, ceux-ci sont interconnectés très fortement et constituent un tissu de relations et de groupes stratégiques qui influent sur le concret du projet. Nous avons synthétisé ici ce qu'on pourrait identifier comme des groupes stratégiques au sein des différentes échelles.

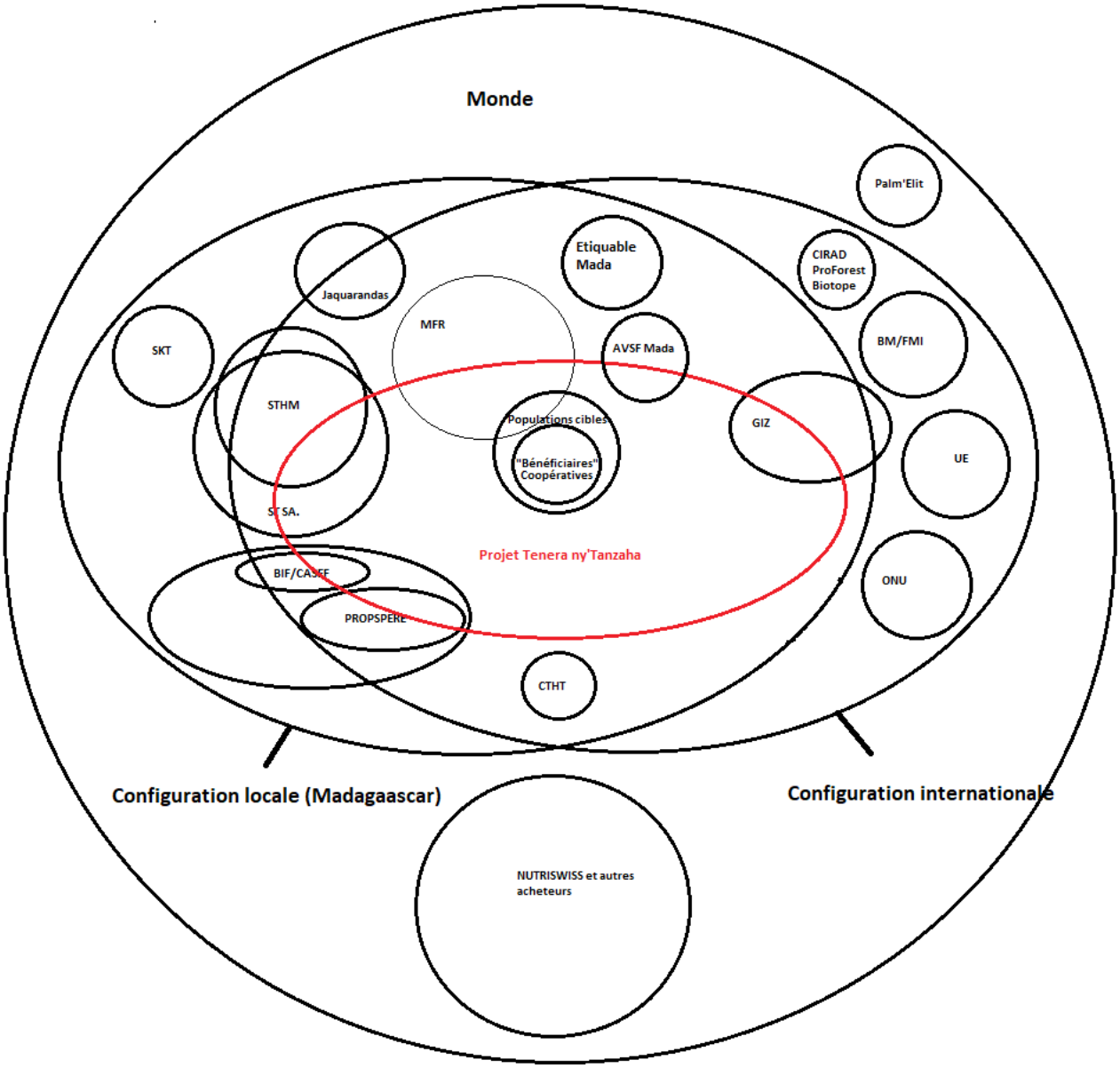

Figure 3 : Représentation de la configuration développementiste locale et internationale

Le premier étage du système du développement est constitué des bailleurs de fonds, qui financent le développement via des transferts attribués selon des lignes directrices élaborées internationalement. Si l'on pourrait faire une distinction entre les fonds constitués de dons et et ce qui sont des prêts, dans notre cas le système financiers du projet se base sur le don, ou du moins

L'UE est l'un des principal financeur de projets à Madagascar. Le 11ème fond de développement (2015-2020) a pour objectif généraux de réduire la pauvreté galopante de l'île et ce en travaillant sur différents axes : « (i) Gouvernance, Etat de Droit,Sécurité, Décentralisation, Démocratie, Solidarité nationale; (ii) Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement; (iii) Croissance inclusive et ancrage territorial du développement; (iv) Capital humain adéquat au processus de développement; (v) Valorisation du Capital naturel et renforcement de la résilience aux risques de catastrophe. » (UE, 2015). Pour cela l'UE a prévue de mobiliser quelques 300 millions d'euros en accord avec le Plan National du Développement de Madagascar. Lorsque l'on observe les objectifs du Fond, il apparaît que les objectifs généraux sont traduits sous forme d'objectifs économiques et organisationnels auxquels les organismes devront correspondre.

La GIZ, l'agence allemande de coopération internationale, est une entreprise fédérale qui reçoit son financement de l'UE et d'un fond national allemand. Leur action vis-à-vis de Madagascar, outre leurs objectifs humanitaire, se construisent selon un impératif : correspondre aux conditions d'éligibilité des fonds de développements et à leur procédure d'accès.
De manière concrète cela s'incarne dans la forme privilégiée de Partenariat Public-Privé, choisis comme fer de lance du développement et qui s'inscrit dans le programme DeveloPPP.de du gouvernement allemand. Grâce a ce programme, 1500 PME sont aidés à hauteurs de 100 000 euros. La GIZ est chargé de sa gestion sur Madagascar. Pour ce faire, elle structure ses partenariats en différentes étapes à moyen termes et modalités de contrôle (voir Figure).

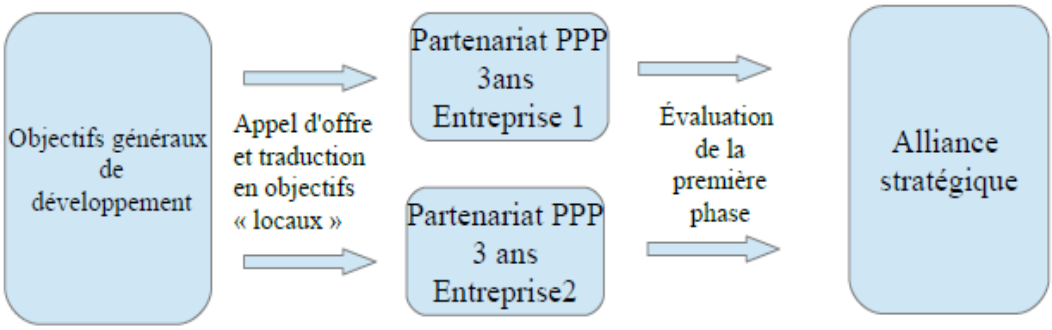

Figure 4 Représentation du système de partenariat de la GIZ

Lorsque nous avons pu discuter avec le représentant locale de la GIZ, responsable du projet TNT, il nous a expliqué la position de la GIZ dans la région. Déjà présente dans plusieurs localité de Madagascar, au Nord avec Symrise (entreprise de cosmétique et parfums allemande) et Unilever, et au sud avec Rio Tinto, groupe minier, elle souhaite s'implanter plus durablement sur la côte est. C'est dans cette optique que l'organisation a mise en place un premier partenariat avec la STHM.
Parmi les partenaires de la GIZ à Madagascar presque la totalité des projets sont en lien avec une entreprise européenne et l'ont retrouve des grands groupes comme Unilever, Nestlée via Nutriswiss ou encore Symrise, présente dans la moitié des projets. Le partenariat avec des entreprises connectés aux réseaux de grands groupes semble être un gage de fiabilité.

2. Les mécanismes d'un marché

Le champ du développement en plus de ses pratiques, vocables et normes propre a ce domaine se base d'abord sur un système financier international dont les flux respectent les critères de développement internationaux.

Lorsque l'on observe la construction du système financier du projet TNT, deux types d'apports peuvent être identifiés. Les flux directs, qui comprennent la contribution de Nutriswiss et de la GIZ, et les flux indirects qui passent par l'investissement de programme de développement dans des infrastructures et des services auxquels le projet profitera.

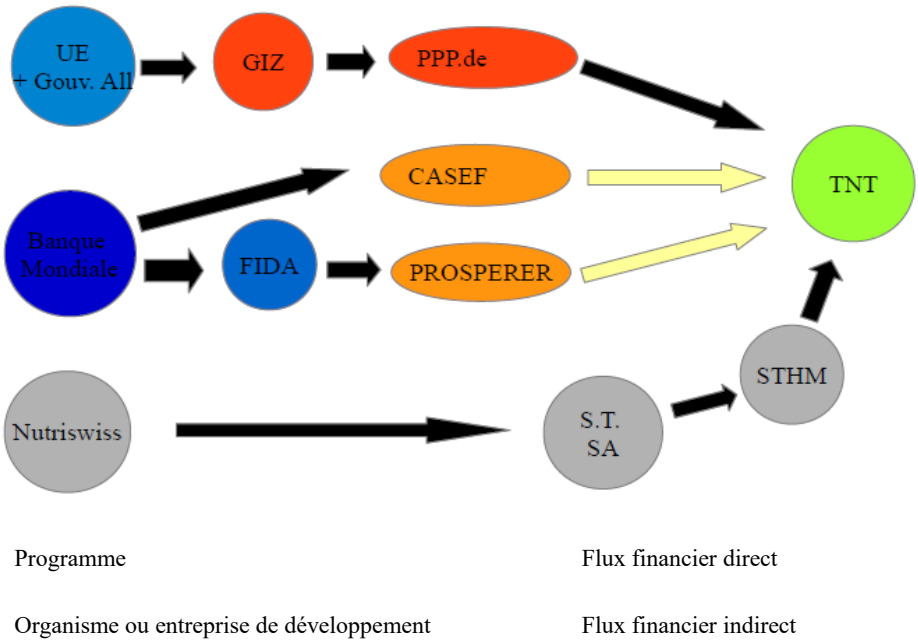

Figure 6: Représentation des flux financiers impliqués dans le projet (source : auteur)

Les différents entretiens que nous avons pu mener avec les courtiers de développement nous ont permis de comprendre d'avantage le fonctionnement au sein de l'arène locale. Plusieurs aspects sont ressortis comme structurants les interactions entre les acteurs. La dimension financière et ses modalités d'accès sont au cœur de ce fonctionnement.

Les fonds de développement dans la région sont issus majoritairement des institutions internationales, celle-ci attribuent un volume financier fixe qui détermine la demande dans le marché du développement locale. S'ensuit un processus d'appel d'offres et de sélection auxquels les courtiers de développement prétendent afin d'obtenir la gestion des programmes pour les bailleurs et leurs accès pour les opérateurs. Si ce mécanisme doit permettre une attribution des fonds à des organismes « fiables », le nombre important d'intermédiaires et le système d'attribution induisent des comportements d'opportunisme. Cette configuration pose les populations cibles, à l'échelle internationale, comme les produits de ce marché dans la mesure où si les organisme de développement offrent des services, c'est le partenariat avec les populations cibles qui détermine leur crédibilité. Nombre de projet sont ainsi des bonhommes de paille où les bénéficiaires permettent l'accès à un fond.

Dans le cas particulier du monde du développement, comme les motivations officielles des aides internationales sont d'ordre idéologique et en faveur d'objectifs servant un bien commun, il nous semble que les fonds ou « l'offre » peut être considéré comme une ressource dont l'accès est conditionné par les formes de régularisation et de normes du marché. Il en découle que la capacité d'accès est déterminé selon un faisceau de droit associé au statut et aux capitaux de chaque acteurs individuel et collectif par rapport au système d'association des droits et des règles des fonds.

3. Une ressource commune au service des stratégies

En posant un regard structurelle sur le monde du développement, il nous a semblé pertinent de faire la parallèle avec la grille de lecture de Ostrom sur la gestion de ressource communes. Nous considérons que les fonds de développement sont une ressource commune dans la mesure où ils visent des objectifs communs, ce qui nous questionne particulièrement est la manière dont est régulé le financement des projets et qu'est ce qui conditionne l'accès. L'appropriation des projets dépend des régimes de propriété et de gestion des fonds. Ces fonds représentent une ressource financière mais aussi une ressource en terme de capital social.

Elinor Ostrom analyse les régimes de propriété, en reprenant la conception de la propriété comme faisceaux de droits. Pour elle, ce qui semble important est que la plupart des régimes de propriété qui se sont imposés face à différents problèmes de gestion de ressources combinent en fait des dimensions individuelles et collectives, peuvent faire intervenir aussi bien des agents individuels que des acteurs publics ou des entreprises et que ces régimes reposent sur une « rich mixture of public and private instrumentalities » (Ostrom, 1990 cité par O Weinstein, 2013).

L'analyse des faisceaux de droits place cinq types de droits que nous essayerons d'ancrer dans le fonctionnement du projet.

Au niveau « opérationnel » des deux droits essentiels sont le droit d'accès aux ressources et le droit d'extraction, le droit de s'approprier une fraction des ressources, ou du produit de ces ressources. On peut considérer dans le champ du développement, que ces droits s'appliquent aux populations des pays en développement.

Au niveau « de choix collectifs », se situent les « collective-choice property rights », à savoir le droit de gestion, le droit d'exclusion, c'est-à-dire le droit de déterminer qui a le droit d'accès ou d'extraction et comment ce droit peut être transféré, et le droit d'aliénation, c'est-à-dire le droit de céder l'un ou l'ensemble des droits précédents. Ces choix collectifs correspondent au système complexe et organisés des bailleurs et opérateurs de développement

Il est possible de considérer un troisième niveau de « choix constitutionnels », ils détermineraient les conditions permettant de transformer les règles et les droits de choix collectifs. C'est à dire comment sont définis et affectés les droits permettant de transformer l'ensemble d'un système de gestion des ressources. Pour nous cela correspond aux grandes orientations internationales qui déterminent les objectifs et les formes d'actions privilégiés du développement.

A titre d'exemple, suite à la Cop 21, en 2015, les dirigeants ont décidé de privilégier les partenariats public-privé comme nouvelle forme de développement sensé assurer la lutte contre le réchauffement. La solution serait dans la croissance verte où les transferts financiers et technologiques, actés au niveau international, sont laissés au jeu du marché. Ce qui est intéressant est de constater est que les directives internationales ont ici réorganisé le système de droit au

niveau des choix collectifs en dotant les entreprises, par conséquences, de nouveaux droits sur les fonds.

	Droit constitutionnels	Droit d'aliénation	Droit de gestion	Droit d'exclusion	Droit d'accès
Organismes internationaux (UE, ONU...)	x	x			
Etats bénéficiaires	x	x	x	x	x
Bailleurs		x	x	x	x
Entreprises privés locales			x	x	x
Opérateurs locaux			x		x
ONG internationales			x		x
Populations cibles					x

Tableau 6 Répartition des droits des acteurs à l'échelle internationale vis-à-vis des fonds

Remarque : ces droits peuvent être discutés selon la réalité observée, il sont toutefois pour nous une façon de représenter un aspect du fonctionnement du champ du développement.

De cette observation ressort le fait que l'appartenance à l'une des catégories détermine un faisceaux de droit et donc une capacité d'appropriation de la ressource et concrètement du projet par les acteurs. Le droit d'accès même si d'un point de vue idéologique il concerne principalement les acteurs des pays bénéficiaires de ces fonds, l'ensemble des entités qui ont un droit sur la ressources, notamment de gestion, ont un droit d'accès indirect puisque ces droits de gestion sont exercé aux dépends de la ressource.

De manière sous-jacente, ce regard pose la question de la corruption et de l'opportunisme. A Madagascar cela s'est vérifié, notamment au niveau des programmes étatiques où les responsables/courtiers locaux ont largement profité des programmes au fil des années. Le directeur de la CTHT nous expliqua que l'actuel responsable du programme PROSPERER avait déjà travaillé dans le cadre du CASEF avant que celui-ci ne perde en importance (pour information CASEF s'occupe de la régularisation du système foncier et actuellement les bureaux d'identification foncière ne fonctionnent que très peu malgré plusieurs années de programme).

Au niveau des opérateurs, on a pu assister au litige entre la STHM et AVSF, qui aurait profité du projet pour placer son propre partenaire Etiquable dans la filière diversification.
Au delà de l'opportunisme et de la corruption individuel, le projet de par sa dimension de phénomène social situe aussi les acteurs au sein de ce phénomène en fonction des droits dont ils disposent. Selon les mots du directeur administratif de la STHM, la GIZ est « un gros poisson » qui donne accès à d'autres partenariats et donne du poids à l'entreprise.

Interactions au sein de la configuration locale :

« Le partenariat public-privé est immature, les privés veulent du clefs en main et nous ne pouvons leur donner. » M. Jahiel CTHT

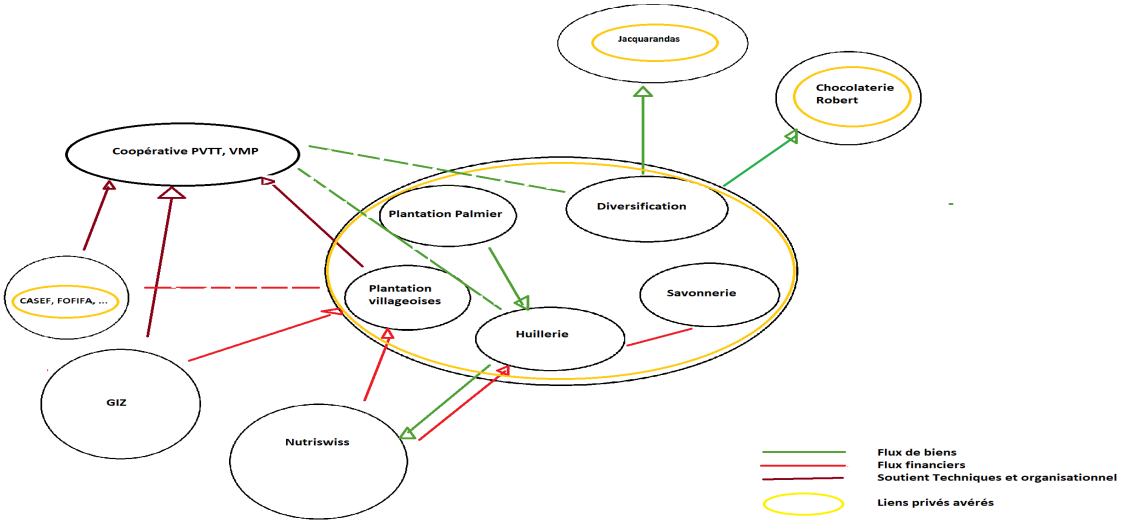

Figure 7 : Représentation des liens au sein de la configuration locale du projet

Au sein de la configuration locale, il nous est apparu que le projet Tenera'ny Tansaha mettait en action plusieurs acteurs aux intérêts convergents. Ainsi la diversification a été l'occasion pour la STHM de mettre en place un partenariat avec Jacquarandas, dont la directrice possède des leins privés avec la famille Ramaroson, mais aussi avec la Chocolaterie Robert possédée par la compagne du directeur administratif de la STHM. Le projet permet d'accroître aussi le bassin d'approvisionnement des ces entreprises.
Les agents des programmes gouvernementaux (CASEF FORMAPOD) sont aussi sous l'autorité de la STHM via les liens avec le chef de district, qui peut renouveler ou non leur mandat.

D'un point de vue financier, les seuls flux identifiés ont été ceux de Nutriswiss qui a débloqué et la GIZ. Pour l'instant la Savonnerie Tropicale n'a engagé comme fond qu'un salaire supplémentaire pour un responsable Suivi et Évaluation sans autre moyens pour le projet. Les études ont été financés grâce à l'enveloppe de la GIZ et les semences et interventions extérieurs par Nutriswiss.

Du point de vue politique, il faut comprendre le directeur de la STHM est aussi président du Syndicat Malgache de l'Agriculture Biologique (SYMABIO), qui travaille à l'élaboration de zones d'investissement privilégiées avec le gouvernement. Le partenariat avec la GIZ donne une crédibilité à la STHM qui en plus de pouvoir profiter des actions du projet veut se placer comme un « acteur incontournable dans la région ». On retrouve au sein de ce syndicat Jacquarandas qui travaille aussi au développement de cultures d'épices bio destinées à l'exportation, les deux entreprises procèdent d'ailleurs à certains échanges plus ou moins formels de matériel végétal.

II. Le projet TNT

1.2.1. Relations avec les « bénéficiaires » et rapport de force : quelles formes de coopérations ?

Rappelons que les principaux objectifs sont de comprendre le niveau d'information des bénéficiaires ainsi que les interactions avec le projet. Il s'agit aussi de compiler les différents discours et observations recueillis lors des enquêtes et par les études.

Un partage d'information difficile

Les critères RSPO Nous avons constaté que les villageois sont intéressés par le projet. Cependant, le niveau d'information est souvent limité au niveau du membre de comité d'administration des coopératives malgré les séances de sensibilisation pour la production de palmier réalisé par l'équipe de STHM. En effet, nous avons observé un manque d'information générale au niveau des villageois membres de la coopérative et non membre.

Bien que les communautés soutiennent le projet, certaines indiquent qu'elles n'ont pas suffisamment d'informations sur le projet. D'après le rapport de Biotope, lors d'une réunion il a été déclaré « *nous ne savons rien sur le projet de STHM, et bien que certaines informations nous aient été communiquées, l'objectif du projet et les activités à entreprendre restent floues* ». Par ailleurs, certaines personnes se sont plaintes de trop nombreuses réunions organisées dans leurs villages, et évoquent une « *fatigue de la consultation* ».

En observant les différentes réunions et intervention des acteurs du projet, nous avons tout d'abord pu constater le rapport infantilisant aux bénéficiaires. L'organisation très hiérarchisée des réunions (intervenants sur une estrade, producteurs en assemblée, *kabale* (protocole traditionnel)) et les discours simplistes des services de l'État ont abouti à l'expression d'un mécontentement de la part de bénéficiaires.

Des attentes et des appréhensions sur le projet

Les producteurs trouvent beaucoup de bénéfices dans l'extension de la plantation de palmiers à huile. Parmi les avantages cités, on distingue notamment la facilitation de l'obtention des titres foncier des terrains. Les membres de la coopérative espèrent que le projet contribuera à l'amélioration des revenus de chaque ménage et mettra fin au travail des enfants dans le charbonnage. Grâce à la diversification des activités et à la valorisation des terres cultivables, les producteurs espèrent que le projet contribuera à la réduction du niveau de pauvreté dans leur village.

Les producteurs savent que les sites de culture, là où les pieds de palmiers à huiles seront plantés, ne doivent plus être touchés une fois le projet commence mais ils demandent à ce que les versants des collines qui bordent ces plantations soient exploitables pour des activités génératrices de revenus (culture de rente). Ils signalent aussi que certaines zones ne sont pas compatibles avec la culture du palmier, du côté d'Antsirabe II la plaine est inondable et qu'ils rencontrent des problèmes de fertilité à cause du problème de pipeline d'Ambatovy à Amboditandroroho, les villageois espèrent que la production de palmier marchera dans leurs zones.

Les problèmes organisationnels à l'origine de la situation

Par ailleurs, suite aux différentes investigations au niveau des villages, les producteurs affirment qu'aucune restriction n'a été lancée ni dans les zones de pêches, ni dans les zones de cueillettes.

La situation de méfiance vis-à-vis du projet de la part des bénéficiaires vient des modes d'organisations du projet. La planification unilatéral des réunions et actions du projet ne tient pas compte de la disponibilité des producteurs, mais suit la logique de l'organisation et des moyen de l'entreprise. A cause de la complexité du système institutionnel malgache, et des besoins du projet, une large variété d'acteurs est amené à intervenir auprès des bénéficiaires, les membres de la coopérative confondent les rôles de ces différents partenaires. Le manque de coordination conduit aussi à des discours contradictoires de la part des techniciens et les responsabilités ne sont pas

clairement établies. Les perturbations dans la réalisation des activités dues aux manques de moyens et les rumeurs qui se propagent par rapport au projet, entraînent un manque de confiance de la plupart des producteurs qu'ils jugent de « menteurs » (STHM, 2018).

Le passage fréquent de vazaha dans les villages amplifie la circulation des rumeurs sur la vente des terrains des producteurs et crée des polémiques dans les villages. De même les questions posées par les différent stagiaires et étudiants venant du STHM, par rapport aux problèmes de la communauté entraîne de faux espoirs pour la population, vu que ces derniers croient qu'ils vont apporter des solutions à leurs problèmes.

1.2.2. Les enjeux sous-jacents : le foncier au cœur des stratégies

La situation foncière dans le district de Toamasina II

La situation foncière a Madagascar est une véritable mosaïque de droits, dont les régimes historiques ont participé à brouiller la légitimité. L'un des enjeux du projet réside dans la dimension foncière, c'est pourquoi il nous semble important d'essayer de le décrire plus concrètement. Le système foncier malgache est historiquement fondé sur deux références :

La terre est à celui qui la valorise ;
Le droit sur la terre est établi et/ou reconnu par la puissance publique.

Les nouveaux systèmes fonciers s'inscrivent dans l'héritage et le prolongement des systèmes institués par l'administration coloniale : maintien du système Torrens, adaptation des opérations cadastrales pour l'immatriculation collective, transfert des périmètres de colonisation à l'Etat Malagasy. Toutefois, la dualité entre les dispositifs juridiques et techniques conçus du temps de la colonisation avec les nouveaux contextes politiques, sociaux, institutionnels, administratifs et financiers amenés par la première république a entraîné les premiers symptômes d'une crise foncière qui va se renforcer au cours des décennies post-indépendance (Adrianirina, 2015) :

- Les services fonciers durant l'époque coloniale répondait à l'objectif précis de sécuriser les entreprises agricoles coloniales pour des superficies vastes mais en nombre peu important. En autorisant l'accès du simple citoyen Malagasy, la nouvelle législation à l'immatriculation foncière, a occasionné la démultiplication des demandes de titre foncier au niveau des services dont la configuration humaine, logistique et budgétaire n'a pas été adaptée à cet effet.
- Depuis près de 120 ans, ces services ont conservé des archives en papier pour les dossiers fonciers, les registres, livres fonciers et plans topographiques. La perte ou la détérioration de ces documents fragilise le droit de propriété des inscrits.
- Juxtaposition La confrontation des deux systèmes, le légitime et le légal, des droits coutumiers et du droit moderne, est souvent source de conflits. .
- La pratique des « petits papiers », héritée de l'époque coloniale, s' amplifie.. Cette appellation regroupe toutes formes de documentation, avec des valeurs juridiques plus ou moins crédibles, utilisées pour prouver les droits de propriété ou d'usage sur une parcelle.

S'ils sont acceptés comme début de preuve dans le cas de litiges simples, les petits papiers ont une valeur juridique très faible face à un titre foncier.

- Plusieurs statuts créés du temps de la colonisation n'ont pas été annulés malgré la déclaration d'indépendance. Si ces terrains sont restés légalement titrés au nom de l'Etat, de sociétés d'Etat, ou au nom de colons, ils font l'objet d'occupation et d'exploitation de longue durée par des populations qui peuvent difficilement demander leur sécurisation.

A Fanandrana, le type de terrain auquel on accède conditionne fortement les cultures que l'on peut mettre en oeuvre en terme de contraintes et d'opportunités dues à l'environnement agroécologique (Nicot, 2016) mais aussi beaucoup aux modalités d'accès au terrain qui impliquent des droits et des usages différents. Toujours selon son travail les surfaces semblent être de tailles extrêmement diversifiées, notamment en fonction des disponibilités mais aussi de la gestion communautaire et familiale, à laquelle s'ajoutent la marchandisation des terrains et les processus de titrages fonciers. Il en résulte que les producteurs dont les terrains, mettent en jeu différents contextes agroécologiques, droits, surfaces, forment leur capital foncier, qu'ils assemblent et organisent en fonction de leurs besoins et des stratégies.

Cette gestion coutumière est toujours valable aujourd'hui pour les producteurs, mais avec la marchandisation des terres et les conséquences de leur appropriations par les colons, les régime de droits se superposent et des acteurs externes peuvent être amenés à s'installer sur des terrains jugés « libres » au regard du droit foncier mais qui appartiennent en réalité à des communautés locales, ce qui cause des tensions.
La nouvelle loi foncière de 2005 « basée principalement sur la modernisation des services fonciers, la création de nouvelles compétences foncières au niveau des communes et la reconnaissance légale des droits locaux » a conduit à deux changements majeurs officiellement : elle a créé un nouveau régime juridique nommé PPNT (Propriété Privée Non Titrée) pour reconnaître légalement les droits fonciers locaux, et a conféré aux communes la compétence de gérer ce nouveau régime en délivrant des certificats fonciers, via la mise en place de guichets fonciers. (Andriamanalina *et al*, 2014). Cela permet aux producteurs de protéger leurs terrains de manière plus accessible (les titres étant souvent jugés trop chers et trop longs), d'autant plus que dans la zone de Fanandrana, la pression foncière génère des tensions : des descendants de colons qui viennent réclamer des droits sur des terrains inutilisés depuis 50 ans et repris par la population, des habitants de la ville qui veulent acheter un terrain sur des zones « inoccupées » qui sont en réalité utilisées, des conflits intrafamiliaux ou au sein d'un village concernant la répartition des terrains …Dans la pratique les populations expliquent que le système n'est pas fonctionnel à moins d'y avoir un contact et qu'il subsiste toujours de l'incertitude même avec un titre foncier à cause de la corruption du pays qui permet d'acheter des terrains, parfois déjà titrés, ou d'aller devant un tribunal.

La STHM fait figure d'exception avec ses 3000 ha de plantations, répartis dans toute la commune de Fanandrana. Les terrains ne sont pas forcément situés à proximité immédiate du lieu de vie, ce qui peut amener les producteurs à avoir beaucoup de déplacements pour se rendre d'un terrain à un autre. Et du fait des phénomènes de saturation foncière qu'on a déjà évoqué en bord de route, certains producteurs du fkt de Fanandrana peuvent être amené à chercher des terrains même en dehors de la commune (souvent via des liens familiaux, de personnes implantées ailleurs).
Une étude de diagnostic des systèmes de production dans les communes de Fanandrana et d'Amboditandroroho a été réalisée par STHM en 2015 et une partie concerne la situation foncière dans les deux communes. Cette étude décrit que dans chacune des deux communes, la moitié des agriculteurs ne possèdent ni titre, ni carte foncière. Seuls 36% d'entre eux possèdent un titre foncier. Cette situation explique aussi la pression qui existe autour des cultures de rentes par raport au système foncier et à la pression dans la région.

Les enquêtes auprès des personnes ressources réalisées pendant la phase terrain croisées avec les données de Biotope et de la cellule projet ont permis d'identifier les points suivants, ils rejoignent dans une certaine mesure :

- La méthode la plus courante pour l'acquisition de terres dans la zone est le mode de faire-valoir direct ou l'héritage. A noter que les terres héritées n'ont pas forcement de titre ;
- Le titre foncier est difficile à obtenir dans la zone d'étude, relativement coûteux pour les villageois, sa production, longue, comporte de multiples phases ;
- La plupart du temps, la mise à jour des livres fonciers n'est pas réalisée, pour de multiples raisons (pratiques, juridiques, financière, etc.). En effet, la procédure est laborieuse et couteuse ;
- Référentiel de géoréférencement absent des plans de repérage (équivalent local du cadastre), et il est donc difficile de situer précisément les propriétés bornées ou titrées. Toutefois, les villageois savent déjà à qui appartient la terre dans leurs territoires respectifs, et ont une idée de la limite des parcelles privés ;
- Les litiges fonciers sont fréquents.

Le projet un moyen de sécurisation et de valorisation du foncier

Comme évoqué précédemment, la principale motivation des bénéficiaires du projet réside dans les facilité de titularisation des terrains. Cepndant un certain manque d'équité dans les procédures à été rapporté par les coopératives. Le droit à payer pour la certification foncière varirait pour les coopératives, le droit est de 5 000 Ar à VMP, alors que pour ceux de la coopératives PVTT, ce droit s'élève à 30 000 Ar. Lorsque l'on s'est intéressé aux coopératives il est apparu que les CA de la coopérative PVTT sont en majorité des politiciens locaux. « Ces derniers utilisent la coopérative pour satisfaire à leurs intérêts personnels ou familiaux » (rapport de la STHM , 2018). Ce sont d'ailleurs pour l'instant ces même acteurs qui ont obtenus les premiers titres fonciers en 2 ans.

La réalisation des activités de sécurisation foncière accuse beaucoup de retard surtout du côté de PVTT alors que plusieurs parcelles ont déjà été identifié et ont fait l'objet de plan parcellaire. Certain membre pense même que cela n'aura jamais lieux. Depuis le début du projet 14 titres fonciers ont été émis et certains n'ont pas été transmis et conservés par la STHM. Pour eux, cette situation a tendance à confirmer la rumeur sur l'achat des terrains par la STHM.

Pour les producteurs, il est apparu que ceux qui sont restés « depuis le début » sont les bénéficiaires qui possèdent suffisamment de terres pour que l'attente ne soit pas une contrainte. Il est apparu que certains « grands » propriétaires ont tenté de régler des litiges familiaux en allouant les parcelles impliquées au projet. D'autre cas ont révélé que certains bénéficiaires sont entrés dans la coopératives dans un stratégie familiale de sécurisation du foncier (Rapport Réunion STHM, 2018). Il est évident pour l'ensemble des acteurs sur place que la motivation de la sécurisation foncière est la plus importante en plus d'être une condition pour la mise en place de culture de rentes.

Les différents rapports et observations, nous ont permis de comprendre la dimension prégnante de la sécurisation foncière dans la stratégie des bénéficiaires. Cette constatation nous a poussé à évaluer le projet TNT du point de vue de la STHM. Pour cela nous avons cherché à comprendre sa stratégie et dans un deuxième temps, le système organisationnel et interactionnel au sein de la STHM.

III. La Savonnerie Tropicale Huilerie de Melville

1. Foncier et plantation

Cette partie pose l'analyse de la plantation d'un point de vue agronomique ainsi que le rapport au foncier de l'entreprise.

Un regard agronomique :

La palmeraie de l'Ivondroho date des années 1970, et la majorité des palmiers sont les mêmes encore aujourd'hui. Le replanting a été tardif (débuté en 2011) sur une faible superficie (≈ 200 ha) et les production de la campagne Juillet 2016- juillet 2017 à été de l'ordre 4639.8 Mt (source : rapport audit RSPO 2017) avec un taux extraction moyen sur l'année très bas (≈ 16%). Les récents événements climatiques ont participé à la détérioration de la plantation en aggravant les pertes de palmier.
Lors de la visite de la palmeraie avec les chercheurs du CIRAD, il est apparu que la palmeraie souffrait d'un réel manque entretien (ex : rond des palmiers). Les responsables ont invoqués les problèmes dus aux cyclones, cependant l'observation pendant la durée du stage n'a pas permis de voir un réel changement au niveau de l'entretien.

Photo 4 : Palmeraie âgée (A ; Verwilghen, 2018)

Nous avons aussi constaté un manque de suivi sanitaire sur les ravageurs et les maladies (suivi régulier uniquement en pépinière ; en plantation que si problème avéré), ou du moins manque de documentation qui permettrait d'informer sur le suivi sanitaire.

La plantation se situe sur des zones hydromorphes et l'on peut observer régulièrement des palmiers inclinés à cause des sols, même certains des replantations ce qui signifie que la gestion du milieu biologique de la palmeraie n'est pas optimale.

Photo :5 Jeune palmeraie (A ; Verwilghen, 2018)

Enfin, la fertilisation *a prior*i pas optimum (carence mise en avant par la direction, « faux » compost, absence de diagnostic foliaire). Le compostage est réalisé de manière marginale et peu de réels moyens y sont alloués, en conséquence le compost est de faible qualité car l'absence de protection et lieu aménagé entraîne une forte lixiviation des éléments nutritifs. A noter que la STHM se plaint d'un matériel végétal PalmElite plus sensible aux carences que le matériel ASD, et donc moins adapté à la conduite en bio ; cela pose par ailleurs la question de l'adaptation de ce type de matériel végétal aux PV (gestion de la fertilité encore plus problématique qu'en AI : accès aux intrants, coût de l'engrais bio Guano).

Photo 6: Aire de compostage (A ; Verwilghen, 2018)

Au regard des performances de la palmeraie et de sa conduite agronomique, la réalité de la plantation nous a fortement interrogé sur la pertinence du projet d'un point de vue stratégique. Mis à

part pour l'intérêt lié à intégration des plantations villageoises comme condition future pour l'export (RSPO, Europe, …) mais peu avancé par la STHM, il serait plus intéressant d'investir davantage dans la plantation industrielle pour d'abord saturer l'outil de production où les facteurs de productions sont facilement contrôlable.

Le foncier

L'arrivé de la STHM dans la région a constitué un bouleversement au niveau du foncier. Selon les populations de la zone, la Savonnerie Tropicale a récupéré tous les terrains de la SOMAPALM grâce aux liens de la famille Ramaroson avec l'ancien président. Les terrains que l'ancienne société d'Etat avait prêté ou « donné » (sans certificat foncier) ont aussi été récupéré, ce qui a causé des pertes de surfaces pour certains producteurs installés en bordure ou au sein des plantations. Même si la Savonnerie Tropicale a initié son propre système de contrat d'emprunt dont les producteurs en question sont nombreux à bénéficier, certains producteurs continuent de se sentir « lésés ». On est ici sur une situation ou le droit coutumier et le droit foncier ne coïncident pas, causant des tensions quant à la propriété des terrains (Nicot, 2018). En outre en discutant avec la direction celle-ci nous a informé du fait que si l'entreprise possédait bien l'usine, les terrains étaient sous leur gestion mais ne leur appartenait pas. Depuis son acquisition, la STHM n'a pas investi d'argent sur la plantation ou dans l'usine. Pour nous cela fait écho à la situation foncière qui ne permet pas de sécuriser les investissements. Le statut juridique de SA a été récemment actualisé pour des raisons administratives et confère l'avantage de protéger les investisseurs en ne prélevant uniquement que le capital investi en cas de dépôt de bilan de l'entreprise, ce qui est intéressant dans ce cas où il n'y a pas eu d'investissements.

Du point de vue de la STHM, seul transformateur de la région, la culture de palmier peut être un moyen de développement pour les populations rurales, cependant le rapport de force semble inégal et le monopole de l'entreprise lui permet une confiance dans le fait qu'une fois que les cultures seront plantés, les producteurs n'auront pas le choix de ne pas coopérer. A ce sujet, la direction aurait évoquée, selon un chercheur CIRAD, le fait que le contrôle certificats fonciers permettraient de s'assurer de la plantation de la culture.

2. Interdépendance et compétition : l'organisation de l'entreprise

La Savonnerie Tropicale (ST) est une société anonyme (S.A.), entreprise familiale malgache qui appartient à la famille RAMAROSON (moins de 3 actionnaires). Cette famille membre des familles puissantes de Madagascar a des liens étroits avec le pouvoir. Au départ la ST a permis à son fondateur de réussir dans la production de savons. L'huilerie de Melville, acquise en 1992 a permis une diversification dans l'entreprise ; la plantation de palmiers à huile et l'usine d'extraction d'huile, à l'origine destinées à l'approvisionnement de la savonnerie, ont rapidement été orientées vers l'exportation pour des questions économiques. L'huilerie est dépendante juridiquement et économiquement du siège social situé à Antananarivo. L'huile de palmiste est toujours envoyée à la savonnerie car sa qualité ne répond pas à la norme de consommation exigée (Indice d'acidité trop élevé).

L'entreprise ST comprend une direction générale située au siège. Elle est composée du président directeur général et fondateur de l'entreprise, André Ramaroson qui a délégué sa gestion à son fils Thierry Ramaroson (directeur générale). La direction est divisée en trois : un directeur administratif sur le site de la savonnerie, un directeur administratif sur le site de l'huilerie, Gaetan

Etincelin (fils de Dannick) et une directrice d'exploitation sur le site de l'huilerie, Dannick Ramaroson (fille d'André). Ces trois directions sont contrôlées par le service gestion contrôle. Chaque direction a sous ses ordres des départements correspondants aux activités de l'entreprise. Enfin chaque service est dirigé par un département ou travaille en collaboration avec lui. Cependant au fil du temps, certains départements ont disparu ou des services ont été créés sans départements correspondants. Ce qui est le cas pour le service plantation villageoise qui est directement relié à la direction exploitation sans être rattaché par un département. Ce service est celui dans lequel le stage a été réalisé.

La complexité du système décisionnel et des chaînes opérationnels entre le siège et la filiale et entre les différents départements, associés aux fonctionnements rudimentaires et bureaucratiques conduit à une lenteur et une dépendance de la part de la filiale. Le nombre d'intermédiaires et de contrôle nécessaire au respect des procédures, donne autant de pouvoir au département qui les gère. Le fonctionnement administratif étant au cœur de système opérationnel, nous n'avons pas été étonné des comportements abusifs de la part des responsables de ce service qui règlent des affaires personnels en usant de leur privilèges, selon les employés de la STHM. Nous avons aussi perçu une forte compétition au sein de différents départements et particulièrement entre les département du siège et ce de la filiale. En impactant directement la réussite du projet et notamment les délais de procédures ainsi que la mise à disposition effective des moyens, nous avons voulu comprendre mieux ce qui pouvait expliquer cela.
Nous nous somme interrogé alors sur les registres de motivations des différentes identités de l'entreprise.

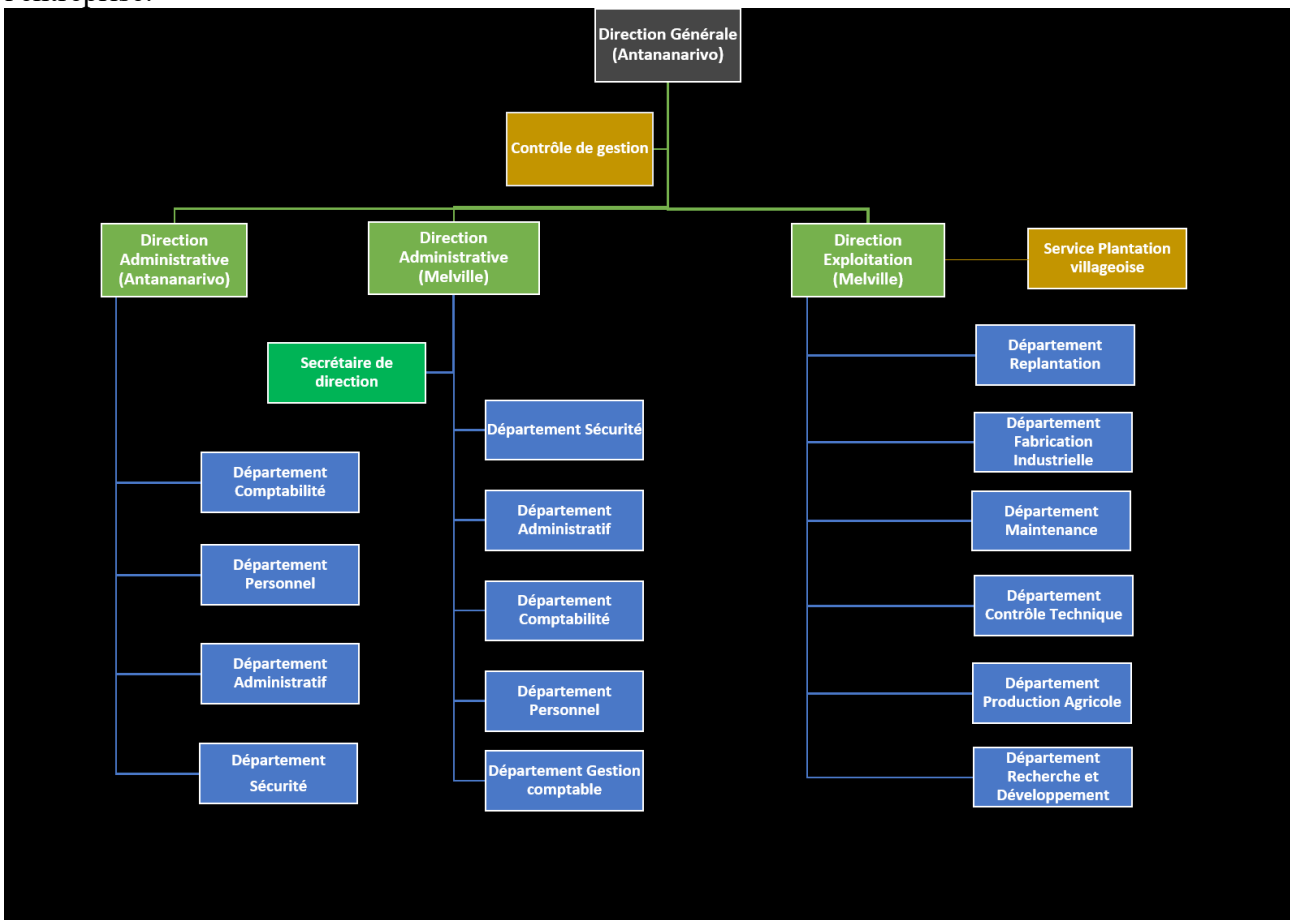

Figure 5 : Organigramme synthétique de la STHM (Beuvry,2017)

3. Identités et registres de motivations au sein de l'entreprise

Lors de nos observations au sein de l'entreprise plusieurs groupes se sont démarqués. Ces groupes se formaient selon des critères d'âge, de fonction ou de condition sociale. Le concept d'hétérotopie nous a semblé pertinent pour étudier le paysage sociale au sein de l'arène de l'entreprise. Celle-ci s'articule avec le concepts d'identités et en facilite la lecture concrète.

Selon Castra (2012) "l'identité est constituée par l'ensemble des caractéristiques et des attributs qui font qu'un individu ou un groupe se perçoivent comme une entité spécifique et qu'ils sont perçus comme telle par les autres. Ce concept doit être appréhendé à l'articulation de plusieurs instances sociales, qu'elles soient individuelles ou collectives." Dans la pensée interactionniste de la sociologie les identités individuelles naissent des interactions sociales plus qu'elles ne les précèdent.

Edward W. Saïd, cité par Liscia, montre que les modes de représentations des autres sociétés et de leurs cultures procèdent de constructions ouvertes; plus que de simples agrégats de valeurs "positives", les cultures se présentent comme le produit de "puissantes constructions sociales et collectives". L'identité culturelle, telle qu'établie par Bourdieu (1980), est "un construit qui s'élabore dans les relations et qui, comme toutes les identités, est un enjeu de lutte sociale, susceptible de fluctuer en fonction des rapport de force à l'oeuvre". "Les identités collectives trouvent leur origine dans les formes identitaires communautaires et les formes identitaires sociétaires." (Castra, 2012). L'individu appartient ainsi de manière simultanée et/ou successive, à des groupes sociaux qui lui fournissent des ressources d'identification multiples. "L'apport du structuralisme est précisémment de voir plus loin que les différences culturelles [et identitaires] pour débusquer les correspondances, les structures invariantes des fonctionnements sociaux, la permanence de principes culturels fondamentaux, les à priori identiques d'une société à une autre." (Liscia, 2010). C'est ce que nous essaierons de comprendre ensuite par les rapport sociaux.

A chacune des identités collectives sont rattachés des lieux qui permettent les interactions qui les constituent. Selon Foucault (1967) l'espace devient anthropisé lorsqu'il correspond à différentes utilités humaines. La majeure partie des lieux qui le constituent combinent une diversité d'utilités. La cafeteria de l'entreprise n'est-elle pas un emplacement qui s'incarne en un lieu (un espace) à utilité d'usage, on y vient pour manger et boire, mais aussi un lieu avec une utilité sociale, un lieu de construction d'identités collectives, un lieu où les identités personnelles se rencontrent, un lieu de bavardage; bref un lieu de régulation sociale. Ainsi l'hétérotopie traduit l'utilité sociale subjective d'un espace, elle correspond à une fonction donnée, dans une société donnée, avec ses valeurs, données, et constituant une identité collective (Foucault, 1967).

En observant le fonctionnement au sein de la STHM, nous avons rapidement identifiés plusieurs lieux et identités qui structuraient les interactions.

Le schéma suivant représente le site de la STHM, les couleurs correspondent à celles des salariés qui travaillent dans chaque département sauf pour la direction. Ce qu'on peut dire c'est qu'il existe des différences entre les salariés de l'entreprise. La première est la forte distinction entre cadres et ouvriers, entre les journaliers et les permanent. Sur le site cela se voit à travers les lieux que chaque groupe côtoie, notamment la cantine dont les services varient grandement entre chaque type. La Gargotte est un lieu de régulation sociale, où les ouvriers viennent discuter. C'est à ce niveau que nous avons pu entendre les réclamations des ouvriers, notamment sur les salaires et les retards.

Les ouvriers journaliers sont payés aux alentours de 120 000 Ar/mois, largement en dessous des minimas sociaux ; avec des retards parfois de plusieurs mois qui les pénalisent en les forçant à rentrer dans le cercle vicieux des créanciers. Cet aspect va en contradiction avec les critères sociaux RSPO. Pendant le stage, certains d'entre eux sont rentrés en grève, cependant la réaction n'a pas été commune. En discutant avec eux, il est apparu que leur motivation variait en fonction de leur conditions :

- les individus dans une stratégies individuels pour la rémunération, capables de remettre en cause le système
- les individus dans un stratégies collectives pour la rémunération, ne veulent pas prendre de risque pour laisser une chance aux enfants de venir y travailler
- les individus dans une stratégies individuelle ou familiale pour l'accès à la terre, ne veulent pas prendre de risque pour pouvoir faire une demande à la STHM

Les ouvriers rentrent davantage dans des luttes passives, nous avons constaté que certains allaient se cacher pour se reposer à certains moments de la journée. Certains nous ont confié qu'ils travaillaient depuis plusieurs années (parfois un dizaine), sans être contractualisé.

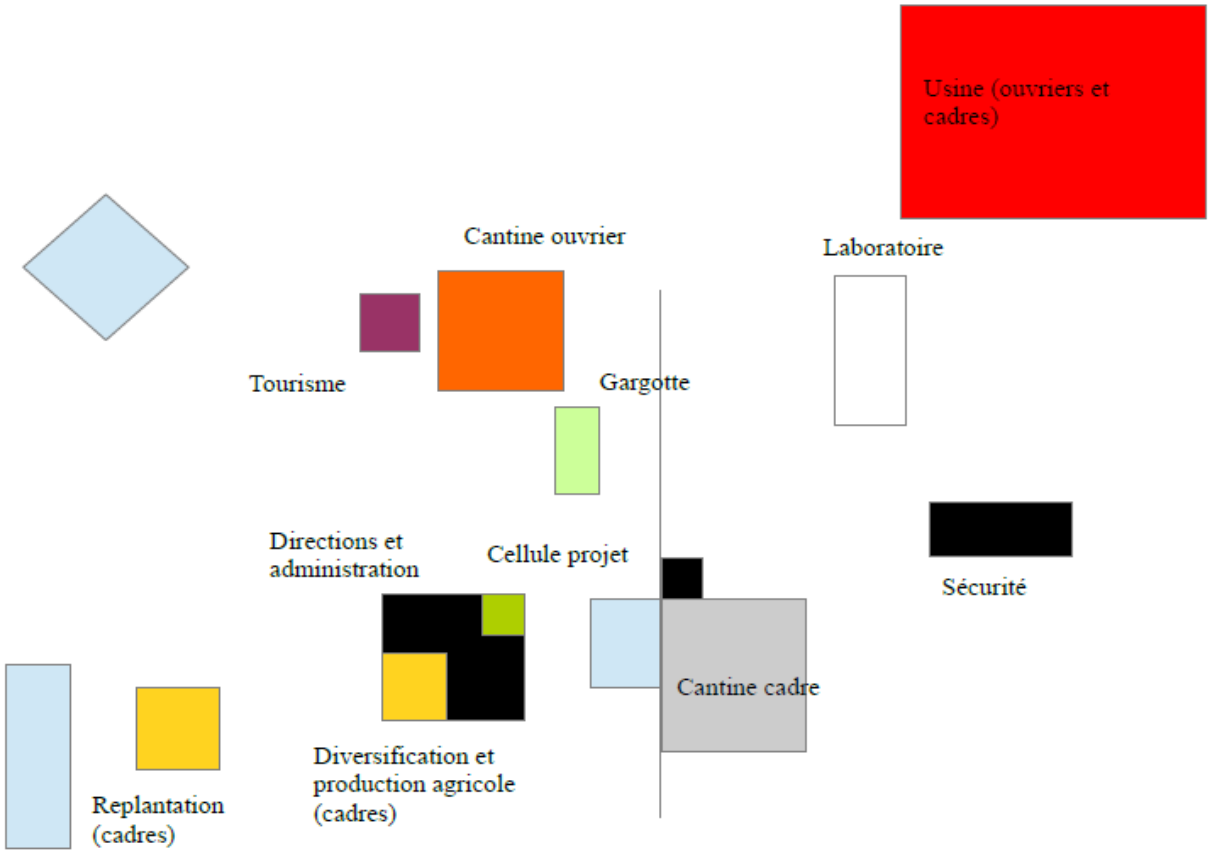

Figure 6 : Représentation de la STHM et de la répartitions des salariés (auteur)

Au niveau des cadres on a surtout perçu une compétition entre certains services. Ces dernières années de plus en plus de jeunes diplômés sont embauchés à la STHM, cette nouveauté remet en cause les règles au sein de l'entreprise. En effet la majorité des cadres jouissent d'une certaine expérience qui légitime leur place, cependant les jeunes en étant embauchés par le diplôme remettent en cause cette logique et implicitement leur légitimité. Il s'ensuit que les échanges de compétences et les aides sont bloqués car chacun souhaite préserver son « avantage » de peur de voir quelqu'un le remplacer. Un des effets de l'embauche de la jeunesse est leur déférence vis-à-vis

de l'entreprise. Plusieurs nous ont partagé le fait qu'il se sentait dans une situation de « dette morale » qui les poussait à rester malgré le manque de capacité d'agir qu'il leur est donné.

Globalement on a pu observer que l'entreprise vivait un important *turn over,* pendant le stage une vingtaine de salariés ont démissionnés, notamment les responsable suivi et évaluation du projet qui n'a pas supporté « les écarts de traitements et de salaires ». L'entreprise n'a pas de responsables les responsable HSE et RH, plusieurs ont démissionné et actuellement aucune personne n'a été trouvé.

Le dernier aspect très impactant sont les comportements opportunistes financiers au sein de l'entreprise. Nous avons pu assister à la création de fausses attestations de frais de la part de la responsable administrative qui lui ont permis de récupérer une somme d'argent. D'autres services se plaignent de la « baisse » des budgets, qui n'arrivent pas jusqu'à eux. Certains n'hésitent pas à désigner la direction comme responsables de ces détournements.

Enfin il est à signaler aussi le management violent de la direction. Nous avons pu observer et comprendre petit à petit, l'infantilisation des salariés, le manque de respect des rapports hiérarchiques et les pressions sur les salaires. La majorité des salariés ouvriers nous ont confiés la difficulté des conditions de travail.
L'ensemble de ces rapports entre identités sont alimentés par le contenu culturel global de la région, avec le clivage merina-côtiers retrouvé dans la structure de 'entreprise ou encore dans le référentiel à l'esclavage malagache.

3.La cellule projet : une marge de manœuvre très limitée

Dans le cadre de l'entreprise, la cellule projet a une marge de manœuvre très limitée. Financièrement, les activités du projet sont issues de la gestion du siège qui est sensé allouer le budget au projet. Cependant le projet accuse de nombreux retard, et le siège semble toujours demander davantage de justification. D'autre part le système organisationnel évoqué plus haut impacte fortement le projet qui pour la moindre action, même des missions quotidiennes doivent passer par l'ensemble des étapes procédurales. On compte en moyenne une à deux heure pour la mise en place d'une activité ou mission. La cartographie participative ainsi que les activités de diversification n'ont pas été menées à cause du manque de moyens débloqués et des délais.

Comme on pu le voir au début, la cellule projet a été formée au départ pour la sensibilisation, les deux techniciens du projet n'ont pas de connaissances agronomiques, ni relatif à la certification.Cela explique aussi les manques d'informations transmises aux bénéficiaires. De plus les deux récentes embauches ont été suivi de démission à cause du système organisationnel de l'entreprise. La constitution de la cellule projet n'est ainsi même pas sous la responsabilité de la Coordinatrice qui pourtant subie la responsabilité de l'ensemble des difficultés.

Un autre aspects est le manque de légitimité des intervenants étrangers et les rapports sociaux sous-jacents qui semblent impacter leur autorité. Nous souhaitons dans la dernière partie discussion nous interroger sur les rapports sociaux sous-jacents au sein de l'entreprise et avec les bénéficiaires.
Dans le contexte tendu de l'entreprise, il a été d'autant plus difficile de mettre en place une réelle dynamique collective au sein de la cellule projet. La différence de traitement entre les individus et l'absence de temps de travail collectifs, pas de suivi, ni de réunions, ont largement participé à l'échec de ces dernières années.

Les cadres logiques oblige l'action de multiples intervenants qui ajoutent une part non maîtrise du projet, la dépendance aux différentes étapes de contrôle ajoute des délais dans un contexte de management difficile. De même les objectifs tels qu'ils sont définis ne correspondent pas forcément à la réalité du projet qui doit pourtant se contraindre à en respecter les contours.

Le travail mené jusqu'à présent nous a déjà permis de mettre en relief la situation du projet que nous souhaitons résumé ici. Le constat préoccupant des relations avec les bénéficiaires et du fonctionnement des coopératives, dans l'incompréhension ou la mauvaise gouvernance pose de réels questions quand aux actions du projet dans le paysage social. Le projet rencontre des difficultés liés aux contraintes physiques de la culture de palmier et de son environnement biophysique, et le parcellaire apte à la culture du palmier est largement surestimé. L'aménagement des parcelles est nécessaire pour la majorité d'entre elles, et les paysans attendent que la STHM le fasse, bien qu'elle n'est encore même pas mobilisé d'investissement dans les actions de bases du projet. L'entreprise semble être réticente à l'investissement, elle présente des problèmes de trésorerie, et les moyens humains et matériels ne sont pas disponibles. Les techniciens du projet n'ont pas de formation agronomique et les récentes démissions rendent d'autant plus difficile l'embauche de personnes compétentes.

Enfin plusieurs aspects restent en suspend, la période d'achat des régimes des PV par la STHM reste floue car deux discours contradictoires ont été recueillis. L'achat des régimes ne se fait que pendant 7-8 mois de l'année, en période d'usinage (le reste du temps l'usine est fermée) ou bien l' achat des régimes se fait toute l'année.Sachant qu'auprès des producteurs l'entreprise à sous-entendu un achat toute l'année. La question des prix et notamment leur indexation est un autre enjeux de cet aspect. L'absence d'actions dans ce sens alors que l'implantation des cultures doit bientôt se faire, remet en cause totalement les démarches de relations équitables pourtant exigées dans les critères RSPO. On se pose aussi la question du pouvoir de négociation qu'ont les producteurs face à la STHM (situation de monopole de la STHM).

La gestion de la fertilité demeure une importante question, avec les problème constatés chez les villageois (sol sableux à Amboditandroho., pentes...) et les prix inabordable des engrais. La STHM tient là aussi des discours contradictoires (contrairement à ce qui est écrit dans certains documents) : il n'y aurait pas de restitution de rafles ni de compost aux PV. D'autres questions restent préoccupantes comme les risques climatiques, la gestion de la qualité et du respect des normes environnementales sachant qu'il n'y aucun service de suivi dans l'entreprise.

Cet état de fait nous impacte sur les ambitions cachées et risque de détournement des objectifs initiaux du projet. Porté par ses dimensions écologiques, le projet, en plus de la diversité de ses acteurs, représente un maillage de relation et d'intérêt qui impactent le projet.

La compréhension de l'environnement laisse entrevoir des stratégie foncière de la part des producteurs :
- aide aux démarches et financement pour acquisition titre foncier
- aménagement des parcelles (ex : les producteurs pensent que le projet va financer le drainage des parcelles tourbeuses et/ou en zone humide)

Cela pose la question, une fois que le projet aura sécuriser leur foncier, les producteurs vont-ils continuer à adhérer au projet ? La STHM a d'ailleurs émis l'idée de mettre en condition à l'accès aux titre l'implantation de la culture.
Par rapport à la STHM, la question de la stratégie du projet se pose, par rapport à la non valorisation de l'outil de production actuel et ceci alors que cela serait plus facile d'un point de vue économique et pour les besoins de contrôle de qualité. Si l'attraction des bailleurs est un argument recevable il n'explique pas l'ensemble du comportement de l'entreprise vis-à-vis du projet. La question demeure sur sa portée politique et territoriale pour la famille Ramaroson du projet.

En plus de l'analyse opérationnel du projet, nous avons constaté des rapports sociaux au sein de différentes interactions suscitées par le projet. L'historique social des rapport entre individu et les formes d'organisation et de sélection des rôles impacte fortement la capacité des acteurs locaux à s'organiser de manière commune. La mise en place d'une dynamique commune ne peut faire

l'économie d'un minimum d'équité dans les rapports et du respect des lois et engagement des différentes parties prenantes.

PARTIE V : Discussion Rapports de production et rapports sociaux dans le champ du développement

I. Le développement international : Discours et idéologies

Nous distinguons dans le concept de développement deux éléments distincts. Le premier est la diversité de discours qui s'y réclament et le font exister en tant que concept et/ou valeur justificative et mobilisable, bref en tant qu'idéologie, et de détracteurs qui les dénoncent. Le second éléments est l'action de développement en tant qu'entreprise (au sens entreprendre) ou projet qui s'inscrit dans un processus d'anthropisation de l'espace.
A partir de la caractérisation de ce qu'est une idéologie, nous tenterons de montrer comment les actions de développements sont conditionnés par des idéologies. L'objet de cette partie n'est pas de poser un jugement ontologique ou morale sur ledéveloppement mais de montrer comment les concepts structure la réflexion qui le constitue, ses idéologies et par conséquent les cadres logiques des actions de développement.

Dès les années 60, la critique se fait vive à travers l'Ecole de la dépendance (Liscia, 2010) qui questionne l'efficience de la redistribution des opportunités économiques envers les périphéries des bénéficiaires, autrement dit, les populations cibles. En 1969, Ivan Illich critique la réflexion et la logique soutenant le discours du développement, "la pauvreté planifiée" qu'est le "sous-développement" est selon lui la "conséquence d'un développement continuel" (cité par Liscia, 2010). Ces deux traits essentiels de la critique ressortent sous d'autres termes dans le temps, ainsi Liscia, dans son analyse des critiques du développement (2010), montre comment le courant de "post-dévloppement", initié dans les années 1980, fait le procès du développement en dénonçant son inefficacité par rapport à "l'écart entre ses intentions et ses effets délétères, voir franchement contraires au objectifs qu'il s'est vertueusement assignés". L'histoire de Madagascar et de la pléthore de projets et programmes semble illustrer cette réalité. Latouche (cité par Liscia, 2010) voit dans le développement une occidentalisation du monde produisant les maux qu'il prétend combattre et s'inscrit dans la logique destructrice d'accumulation du capital: "Il est clair que c'est le "développement réellement existant", [...] celui qui domine la planète depuis deux siècles, qui engendre les problèmes sociaux et environnementaux actuels".

Derrière cette critique du développement en tant qu'idéologie, on peut faire le lien avec le travail d'Escobar qui déconstruit le discours du développement. Le soudain intérêt pour la misère, en 1949, arrive au moment où le contexte géopolitique mondiale est en pleine mutation. Les cartes ont été redistribuées et les pays du "Tiers Monde" commencent à remettre en cause l'hégémonie du Nord. économiquement et politiquement, le pouvoir instauré vacille tandis que de nouvelles aspirations naissent. Le développement s'inscrit à la suite du mythe du colonisé et ne peut être séparés de l'histoire des relations internationale. Il participe à justifier l'action des puissances du Nord en utilisant tout un système de croyances et de vocables qui imposent l'interprétation des situations selon un certain angle avant d'en donner les solutions suivant cette même logique. Si les modèles évoluent, il n'en reste pas moins vrai que la réflexion est unilatéral sur ses grand axes et s'inscrit dans une approche majoritairement économique.

une manière de penser le développement technico-économique

Les idéologies ont été identifiés depuis longtemps par les sociologues comme les représentations, idées, concepts, philosophies, en un mot les produits de la conscience, dotée d'un contenu propre comme force motrice des sociétés. Dans le champ du développement si le discours est chargé de valeurs idéologiques morales les plus importantes sont celles d'ordre économiques. Toussaint, 2011, décrit dans son ouvrage Le système Dette, comment les dettes et les mécanismes financiers de l'aide internationale sont des moyens de création d'une élite locale au service des pays développés. En effet les modalités d'accès se font suivant un modèle de pensée économique qui admet certaines conventions capitalistique comme réalité et les étendant de faits dans les rapports de production. La perniciosité des rapports économiques internationaux ont mis en place de manière durable des économies dont la monnaie dévaluée par les crédits et le chômage de masse structure des systèmes pauvres et inéquitables. De plus les rapports sociaux hérités du colonialisme et encore en place aujourd'hui, au moins en partie, conduisent à la reproduction de la situation. En effet ces rapports internationaux s'incarne dans la différenciation des groupes sociaux et dans les rapports individuels et ce, à travers des mécanismes purement humains et passionnels. Car bien souvent le développement relève aussi d'une idéologie sincère pour bon nombre de ses acteurs.

La forme la plus ostensible des idéologies s'incarnent dans les objectifs et les directives de l'aide internationale. La majorité des programmes sont centrés majoritairement sur des filières d'export et affichent des objectifs souvent arbitraires basés sur le revenus. De plus les rapports de forces ne sont que peu questionnés tant la pression de partenaires fiables économiquement est importante ces dernières années.

Cependant si ces manifestations participent au devenir des projets, il est évident que les relations de développement déterminées par les modèles de pensée qui les encadrent, revêtent aussi une réalité plus sociale construite historiquement. Nous souhaitons dans la partie suivante discuter des rapports sociaux tels qu'ils sont établis dans la société malgache et leur incidence sur le projet.

II. Des rapport de développement calqués sur un ordre social

1. Le rapport des privilégiés professionnels

La réflexion menée dans cette partie s'est construite sur les observations réalisées au cours du stage et a été enrichi par des auteurs. D'autre part nous avons souhaité compléter ce regard en évoquant des travaux sur les rapport salariés. Pour nous ces rapport participent fortement à la constitution d'identités collectives et de groupes d'intérêts.

Nous avons évoqué précédemment le manque de légitimité des étrangers et la méfiance qu'ils suscitent dans le paysage social du projet. Dans son Portrait du Colonisateur suivi du Colonisé, Albert (1973) décrit des phénomènes sociaux emblématiques des rapport coloniaux, dans notre cas ils nous ont semblé correspondre de manière surprenante à la réalité des rapports dans le projet.
Nous voulons préciser que si cela est décrit dans les rapports coloniaux, les dimensions structurantes de ces rapports ont d'abord attrait au caractère dominant de ces rapports.

Les privilèges qui sont l'apanage de certaines conditions professionnelles (logement, sécurité, salaire, réseau) sont basés sur la relation inégale aux populations locales ou non privilégiées. En premier puisqu'il profite souvent de par son statut social des biens et services générés grâce à ces

inégalités, en second car souvent son action concrète participe ou s'inscrit dans la mise en place et au maintien des rapports inégaux.
Bien que le rapport ait évolué il n'empêche que la réalité de l'expatrié à Madagascar lui prouve souvent que son statut d'étranger lui donne *de facto* un ensemble de privilèges que la majorité de la population n'obtiendra jamais. Subitement pourvu d'un titre étonnant, et de responsabilités son positionnement peut être délicat car il est de fait renvoyé au prisme de ses privilèges si son contexte ne lui permet pas de les dépasser. De plus avec son statut d'étranger, il apparaît ainsi doublement injuste : c'est un privilégié et un privilégié non légitime. Dans le cas du projet on a pu observer une suspicion et un manque de confiance face aux porteurs du projet et à ses acteurs les plus hauts dans la hiérarchie au fur et à mesure que le sentiment d'inertie du projet grandissait.
Cependant le problème éthique fondamentale du privilégié professionnel ne se situe pas ici car sitôt l'entreprise commencée, il ne dépend pas de lui d'en refuser les conditions. (Memmi, 1971). A ce constat difficile deux choix s'offrent, accepter ou refuser lorsque les rapports sociaux ne lui conviennent pas.

Un rapport ancrés dans les structures organisationnelles

Dans le cadre du projet, on a pu observer l'importante différenciation entre les employés de l'entreprise, une minorité de cadres ayant des privilèges de salaire et services et une large majorité d'emplois peu valorisés. Le responsable Suivi et Evaluation a d'ailleurs exprimé son malaise vis-à-vis des inégalités de conditions de travail avant de démissionner et certains ouvriers nous ont partagé leur sentiment d'exclusion dans les processus décisionnel et organisationnel de l'entreprise et du projet.

Mais palier à ce rapport, ensemble de situations vécues, c'est soit se soustraire physiquement à ces situations, soit demeurer sur place à lutter pour les transformer. Dans un contexte contractuel, par impératif économique ou par bonne volonté, l'expatrié peut se retrouver contraint de demeurer dans ce rapport sans pouvoir agir réellement.
« La mystification réside en ceci que, pour défendre ses intérêts très limités, il en défend d'autres infiniment plus importants, et dont il est par ailleurs la victime ». De plus il est difficile d'évoquer le sujet au sein des groupes sociaux privilégiés souvent car certaines considérations sont vécues comme un atteintes ou jugement de la part de ceux qui les ont acceptés.
Déjà brimé dans ses déclarations pour ne pas indisposer gravement la hiérarchie de sa situation et être obligé de quitter le pays, s'il ne peut supporter ce silence et faire de sa vie un perpétuel compromis, il peut finir aussi par partir de lui-même et ses privilèges si son éthique ne lui interdit ce qu'elle considère quelquefois comme un abandon. Alors « cessant d'être un colonisateur, il mettra fin à sa contradiction et à son malaise. » (Memmi, 1971).

Une reproduction des rapports

Le modèle que nous essayons de décrire est celui qui, faisant mine obstinément de n'avoir rien vu de la misère et l'injustice qui lui crèvent les yeux ; est attentif seulement à se faire une place, à obtenir sa part. La réussite est assuré dans un milieu où tout lui est acquis par statut et par la solidarité des réseaux. Puis, habillé par le costume de son nouveau rôle social, il prend la confiance démesurée qui lui est associée. Ce système de sélection basé sur un capital social, couplé au départ

de ceux qui sont de passage, (contrat écoulé, indignés ou désabusés et des natifs, qui ne supportent pas l'injustice où il est trop facile de réussir, où l'on ne peut donner sa pleine mesure), aboutit à un système où les acteurs ayant le plus de pouvoir sont loin d'être les meilleurs. Cette promotion des médiocres, de par leur longévité, entretiens les rapports inégaux et injustes car toute son existence en dépend.

Nous avons vu que le principal fait rapport social réside dans l'usurpation, or cette réalité est un fait demeurant pour lui-même. Il en résulte que naturellement pour jouir de son statut il construit une légitimité en réécrivant les conditions de son succès, son image ou en décrédibilisant l'usurpé. Les deux vont souvent de paires, et jamais il ne peut sortir de ce conflit entre l'envie de faire disparaître l'usurpé, témoin vivant de son action et son besoin pour jouir de sa situation. Ces portraits sont valables pour des formes de relations directs entre les protagonistes ou la conscience de l'injustice fondamentale ne peut être niée. On a pu le constater dans le rapport de la direction de l'entreprise

Le comportement du privilégié illégitime s'ancre avec l'attachement aux représentations sociales et culturelles du groupe qui lui l'y introduit. Son attachement le conduit à vouloir reproduire le système dont il est issu même idéologiquement. Les relations humaines y sont issues d'une exploitation, fondées sur l'inégalité et le mépris, garanties par l'autoritarisme policier.
Un effort constant du privilégié consiste à expliquer, justifier et maintenir, par le verbe comme par la conduite, la place et le sort de l'opprimé. C'est à dire, en définitive, à expliquer, justifier et maintenir sa propre place. Selon Memmi cela se construit en trois étapes que nous avons pu observer au moins en partie :

- Découvrir et mettre en évidence les différences entre corps sociaux.
- Valoriser ces différences.
- Porter ces différences à l'absolu, en affirmant qu'elles sont définitives

Cela peut donner lieu à des moment incongrus ou des élites locales se mettent à dénoncés les caractéristiques navrantes des populations. A Madagascar, ces rapport s'inscrive dans la rivalité construite entre les ethnies du centres et celles des côtes. Selon les retours d'expériences et les observations, cela constitue un processus de rationalisation de la réalité pour maintenir une cohérence, et peut être dans certains cas compris comme un comportement de défense face à une réalité trop difficile à appréhender avant de céder et de partir.

2. Les figure du dominé : une lecture sociale des rapports économiques

Cette figure se caractérise dans la définition et le rapport imposé par le cadre d'interactions de l'usurpateur et l'usurpé. Structurellement, les uns ne sont pas amenés, ni même parfois capables de saisir la réalité des autres. S'il est plutôt facile de discerner les figures contemporaines d'usurpation, la condition de l'autochtone usurpé aujourd'hui a évoluée. Elle n'est plus attribuée uniquement à une distinction raciale mais à des conditions qui situent le tributaire dans une relation de dominé.

Les figures du colonisé et du nègre, ont en commun qu'elles procèdent d'une construction historique et sociale qui nie la condition humaine des individus qu'elle définissent. Ce sont des conditions qui ne se choisissent pas, elles nient la liberté de l'individu que les conditions de vie ne supposent même pas. Si on ne peut adhérer à cette réalité aujourd'hui, il demeure que de nouveaux mécanismes se sont mis en place.
Car la naissance du sujet de race - et donc du Nègre - est liée à l'histoire du capitalisme. Le ressort primitif du capitalisme est la double pulsion de la violation illimitée de toute forme d'interdit, d'une part, et d'abolition de toute distinction entre les moyens et les fins, d'autre part. Dans sa sombre

splendeur, l'esclave nègre - le tout premier sujet de race est le produit de ces deux pulsions, la figure manifeste de cette possibilité d'une violence sans réserve et d'une précarité sans filet.

Au VII ème siècle, l'esclavagisme, pratiqué par toutes les puissances jusqu'alors, voit sa structure se modifier. Comme de tout temps, tout système commercial d'esclave nécessitait, si ce n'est leur éradication lorsque l'origine en était guerrière, la participation de fournisseurs locaux qui sous-traitaient (audacieusement) alors parfois l'étape délicate de l'asservissement. Et sous l'impulsion de la conversion au christianisme dans l'ouest de l'Europe et la naissance de l'Islam au Moyen-Orient, les marchands de la Traite transsaharienne, ne trouvèrent plus de contexte favorable à l'approvisionnement en marchandises. Ils se tournèrent alors vers les populations subsahariennes (O. Grenouilleau, 2004). Pour légitimer la traite dans un contexte de changement des normes sociétales avec la transformation des droits due aux religions monothéistes, une distinction, qu'on pourrait qualifier de morale fut opérée. Si l'imaginaire religieux, par l'exégèse d'Origène (182-254), Père de l'Église, postulait déjà de la couleur noir de Cham et de sa descendance vouée à la servitude (*« Maudit soit Canaan [fils de Cham], qu'il soit le dernier des serviteurs de ses frères ! » Gn 9.25*) (C. Coquery-Vidrovitch, (2003) citée par O. Grenouilleau, 2004) ; « ce sont les musulmans qui [dans la tradition abrahamique de l'islam], les premiers, s'en sont servis afin de légitimer l'esclavage des Noirs. », remarque Olivier Grenouilleau (2004), en ajoutant que ce sont les mêmes fondements qui seront largement repris au XVIIème lors de la seconde traite.

Référentiel de l'esclavage à Madagascar

A Madagascar l'histoire de l'esclavage est profonde et a longtemps participé à la structure de la société. La distinction de l'esclave vient d'abord de l'origine de sa servitude avant sa fonction de facteur de production, ce faisant elle implique que l'esclave est référencé à une déchéance qui le met en situation de soumission. On distingue plusieurs types d'esclaves entre ceux qui ont un caractère patrimonial (*Andevon-razana tsy amidy*, littéralement, « les esclaves hérités des ancêtres ne se vendent pas ») et les esclaves de traite. De par leur fonction de facteur de production, le référentiel de l'esclavage reste lié au travail. Bien que l'esclavage semble avoir disparu du lexique du travail et de la société malgache, le référentiel qu'il impose dans les valeurs et les relations au travail demeure actif au sein des représentations.

Le statut du travail est aujourd'hui un des critères déterminants de la représentation servile d'un travail à Madagascar. Travailler pour soi est considéré comme un travail libre tandis qu'être salarié est considéré comme une situation à fort potentiel de servilité. La subordination du travail et la durée dans laquelle s'inscrit la relation statutaire du travail salarié, sédimentent le statut de salarié à l'expérience de l'asservissement. La détermination au préalable du salaire dès lors qu'il introduit peu de possibilités de compensation dynamique est d'autant plus considéré comme servile. Si les contraintes du travail salarié semblent être acceptées dans ces conditions, un mécanisme de surcompensation se met souvent en place pour rémunérer le risque de servitude. Les formes qu'elle peut prendre sont variées en fonction des relations entretenues par les parties ; signes de reconnaissance, accès à des avantages, prise en charge sociale, vols, corruption, baisse de qualité ; résistance passive... La surcompensation fait l'objet d'une demande explicite, de pressions implicites ou de réalisation de fait visible ou occulte en fonction des rapport entre les acteurs. C'est ce qu'on a pu observer au sein de l'entreprise et du projet.
La question de la durée de la transaction est un élément-clé du vécu de liberté/asservissement dans le travail, en effet des concessions sont plus facilement acceptées quand elles ne s'étendent pas sur la durée. Cette réalité sociale pose la question des représentations qu'évoquent le projet vis-à-vis des bénéficiaire qui se subordonnent à la "configuration développementiste" et au projet qu'elle porte (C. Rafidinarivo Rakotolahy, 2000).

Le travail et ses caractéristiques

« Le capitalisme a toujours eu besoin de subsides raciaux pour exploiter les ressources planétaires. Tel était le cas hier. Tel est le cas aujourd'hui, alors même qu'il se met à recoloniser son propre centre, et que les perspectives d'un devenir-nègre du monde n 'ont jamais été aussi manifestes. » (Mbembé, 2014). Les logiques de de dépréciation des forces productives et leur lot d'injustice à l'échelle planétaire n'épargnent pas. Nous souhaitons comprendre par quels ressorts le mécanisme économique met en place ces relations de dominations.

Selon Lordon, (2017), le système repose sur un système d'affects et de désirs qui combinent les différentes motivations et dimensions structurantes des activités humaines. Pour nous cela correspond aussi aux concepts d'activités humaines et de registre motivationnel. Ces dimensions s'organisent de manière dynamique et différente autour des différentes identités qu'elles transcendent. Les régimes de passions sont des « formations anthropologiques de longue période, passionnelles et collectives. » (Lordon, 2017)

Le premier régime passionnel, et fondement de tous les autres se situe dans le rapport de chantage à la survie, il correspond à la dimension économique et domestique (la satisfaction des besoins élémentaire). Dans le contexte des rapport évoqués précédemment il s'applique à plusieurs identités dominantes ou dominés selon l'échelle considérée. Les conditions économiques difficiles renforcent ce chantage notamment sur la demande d'emploi et laissent les employés de l'entreprise ainsi que les bénéficiaires dans un rapport défavorables de négociations.

Le second étage correspond au régime d'accumulation des biens et semble répondre au besoin de compensation ou d'exutoire à d'autres dimensions. Le second étage concernent principalement les acteurs ayant déjà certains privilèges économiques ou sociaux mais comprend des formes de consommation ostentatoire. Il s'adosse sur la distinction des employés et des acteurs, les biens et privilèges participent à figer les rapports de ceux qui en profitent.

Enfin le dernier étage compose le régime du désir d'accomplissement personnel, dans le quel le travail devient désirable pour lui-même, c'est une forte motivation pour un bon nombre d'acteurs mais ces étages se superposent chez les individus.

La liberté au service de passions

« Je doute que toute la philosophie du monde parvienne à supprimer l'esclavage. On n'en changera tout au plus le nom. Je suis capable d'imaginer des formes de servitude pires que les nôtres parce que plus insidieuses. Soit qu'on réussisse à transformer les homme en machines stupides et satisfaites qui se croient libres alors qu'elles sont asservies, soit qu'on développe chez eux, à l'exception des loisirs et plaisirs humains, un goût aussi forcené que celui de la guerre chez les peuples barbares. A cette servitude de l'esprit et de l'imagination je préfère encore notre esclavage. » Mémoire d'Hadrien, Yourcenar

Si les conditions du rapport salarial dépend de sa place au sein des différents régimes passionnels, une caractéristique globale de l'évolution de ce rapport est la remise en cause et le déni de la dimension politique inhérente à toute forme de communauté de production ; sous couvert de protéger le travail des formes institutionnels et professionnelles des politiques. On ramène le rapport dans la fiction du fait économique, contractuel, libéral, apolitique en occultant les asymétries et la domination. Cela est particulièrement visible dans le champ du développement où les rapport salariés font partie des leviers d'actions structurel des politiques internationales de développement.

Pourtant le rapport salarial où des ouvriers produisent pour un capital, il y a un rapport de subordination hiérarchique qui place le salarié ou le travailleur dans un rapport d'obéissance. Ce qui constitue une catégorie politique en terme de rapports sociaux. De plus le capital définie ce qui est économique. C'est d'ailleurs ce qui conduit le champ du développement à avoir une analyse basée sur des indicateurs parfois très réducteurs et quasiment impossible à définir, comme dans le cas du projet, puisque la réalité des agents est composée d'une large part de biens, de services et de relation non quantifiables mais qui contribuent à la réalisation des populations.

3. Quelles alternatives ?

Au niveau institutionnel :

On l'a vu le système repose sur des rapports économiques et sociaux complexes et construits, cependant la majorité des objectifs de développements sont directement liés à ces rapports. Il semble qu'en plus des nombreuses connaissances des différentes disciplines intervenants dans ce champ, la réponse aux enjeux du développement et à la survie de l'espèce humaine ne pourra se faire sans une remise en questions des rapports sous-jacents.

Les structures macro-économiques, sociales, passionnelles et les idéologies dominantes façonnent des conventions qui incarne des formes de contrat social. L'aliénation des systèmes financiers aux instances internationales et la convention capitalistique de la valeur économique en sont des formes ; selon elle, ne reçoit une valeur économique que ce qui a transité par une transaction monétaire sur un marché. Le conditionnement des actions de développement par les instances internationales est aujourd'hui un carcan qu'il faut requestionner.

D'autre part il s'agit de changer de régime passionnel, à ce sujet la constatation des moyens inefficaces, à savoir le rapport salarial et marchand, permet d'appuyer le besoin de sortir de ces modèles. Les dimensions structurantes des activités humaines semblent être le moyen de changer de paradigme si les rapports sociaux assurent une certaine répartition des richesses. De plus l'urgence de la situation écologique et climatique devrait permettre une prise de position collective pour sortir des registres passionnels basiques. Enfin on peut imaginer une forme de propriété d'usage dans le cas de faillite des entreprises. La concentration sur les besoins réelles des populations dans des logiques locales semblent être la seule garantie d'une amélioration de la situation des populations.

Au niveau du projet :

A l'échelle du projet, à part l'honnêteté des acteurs qu'on peut difficilement vérifier, la mise en place d'une dynamique commune au sein de l'entreprise et avec les producteurs aurait été très possible. Cependant pour cela il est nécessaire de travailler d'abord à une échelle réduite avec une intégration croissante des producteurs à l'expérimentation de la culture et des activités annexes. Les objectifs tels qu'ils ont été définis ne correspondent pas à la réalité de l'introduction d'un innovation qui suit une courbe de Gausse. Il aurait été plus pertinent de revoir à la baisse les objectifs pour travailler avec quelques paysans leaders et mettre en place un réseau de transmission du savoir par champ d'expérimentation prêtés par la STHM pour éviter les craintes d'accaparement. Enfin au regard de la réalité de la plantation il aurait pu être pertinent de mettre en place une gouvernance locale de certaines parcelles quitte à les céder au fur et à mesure.

Il semble aussi que la mise en place d'une dynamique commune ne peut faire l'économie d'un minimum d'équité dans les rapports et du respect des lois et engagement des différentes parties

prenantes. Les structures macro-économiques, sociales, passionnelles et les idéologies dominantes façonnent des conventions qui incarne des formes de contrat social.

CONCLUSION :

Le projet Tenera ny 'Tansaha, dans les communes de Fanandrana et d'Ambotandroho, est soutenu par son ambition attractive. Les atouts indéniables de l'intégration des plantations villageoises et la certification semble le présenter comme un potentiel exemple.
Cette approche de développement durable inscrite dans une dynamique territoriale a tout pour impacter positivement la réalité de la zone. Toutefois les problèmes soulevés et les dysfonctionnements du projet remettent en question sa faisabilité.

Le projet s'inscrit dans le tissu complexe de relations et d'intérêts de la configuration développementiste. Celle-ci s'incarne depuis les directives de développement internationales qui façonnent la répartition des ressources et des entités de développement jusqu'aux formes de coopérations et les rapports sociaux qui les soutiennent. Les structures macro-économiques, sociales, passionnelles et les idéologies dominantes façonnent des conventions qui incarne des formes de contrat social qu'on peut retrouver dans les relations de développement. On a pu observer que les difficultés du projet sont conditionnés et entretenues par les structures organisationnelles.
La difficulté à mettre en place une vision commune que représente le projet reste difficile tant que les objectifs et les actions ne traduisent pas un intérêt tangible pour chacune des parties. La communication laborieuse entre les parties prenantes résulte en partie des clivages existants entre les acteurs. Ces ensembles de représentations et de faits semblent favoriser les relations de domination établies où l'instrumentalisation des représentations sociale telles que le clivage merina-côtiers, ou le spectre des rapports de colonialisme, est rapidement réveillé. Le crédit donné aux représentants de l'oligarchie malgache par les instances internationales participe à la pérennisation de ces relations, toutefois c'est aussi la position de dominance de ces acteurs leur donne accès à cette reconnaissance. Ce double processus explique aussi le fort lien entre le développement et les rapports sociaux du pays à Madagascar. Enfin les modalités de contrôle inhérente au fonctionnement du projet (indicateurs, procédure financières, études...) conditionnent très largement la marge de manœuvre des protagonistes et peut nourrir l'écart entre le projet et les bénéficiaires. Les échelles et les objectifs tels que traduit par les bailleurs conduisent à mettre en relation des acteurs plus ou moins liés au sein des arènes du projet. Ainsi les rapports privés et les réseaux déjà en place dans la région viennent se greffer sur le projet et participent à l'appropriation de celui-ci par une minorité des acteurs concernés. Les liens financiers mais aussi familiaux et politiques sont autant de dimensions affectant les actions et l'orientation du projet.

Ainsi malgré le potentiel du projet de plantations villageoises, sa mise en œuvre est adossées aux structures organisationnelles et sociales du milieu. La répartition des droits vis-à-vis des fonds de développements place un certain nombre d'acteurs au cœur des négociations et des choix tandis que les techniciens et bénéficiaires restent dans un rôle principalement « consultatif », d'autre part les responsables projet sont limités par les moyens et les délais actés au niveau supérieur. Ce décalage entre les échelles de décision et d'actions laisse une large part d'inertie dans laquelle les acteurs les mieux placés parviennent à s'approprier une part du projet ou à l'infléchir. Ces comportements semblent être des réactions rationnelles au regard des stratégies des acteurs et sont issues de ce que l'organisation et les rapport au sein des arènes leur laissent comme marge de manœuvre.
Cet ensemble de rapport s'inscrit aussi dans les rapport de domination ou d'assujettissement des individus dans les systèmes de production. Le devenir du projet repose donc sur plusieurs réalités, opérationnelles, organisationnelles et sociales qui s'entremêlent et définissent l'espace sociale de négociation que représente le projet.

AnnExe 1 : Tableau présentatif du projet

	Plantation villageoises « TENERA NY'TANTSAHA » : production durable d'huile de palme certifiée Agricole Biologique et RSPO en associations de cultures
Activités	Production, transformation et exportation d'huile de palme et de palmiste brute certifiés biologiques (Ecocert, BioSuisse) et durable (RSPO). Production, transformation et exportation de fruits et d'épices certifiés biologique et équitable
Lieu	Région Atsinanana -Communes de Fanandrana et d'Amboditandrohoro
Durée	10 ans (3 phases) a. Phase 1 : Appuyer les coopératives et les parties prenantes impliquées dans le projet pour établir les conditions pour produire du palmier à huile certifié Biologique (Ecocert, Biosuisse) et RSPO en association de culture b. Phase 2 : Mise en place des énergies renouvelables pour les coopératives, consolidation et appui aux coopératives, création de pistes et consolidation de la logistique de récolte, développement des services, appui aux opérations post récolte, appui à la résilience c. Phase 3 : Extension des plantations villageoises (toujours au sein des deux communes) **NB** : Il est prévu d'augmenter le nombre de producteurs dans les deux prochaines phases, mais pour l'instant, aucun objectif/programme/activités n'ont été définis en dehors des grands axes ci-dessus car ils dépendront grandement : (i) des résultats de la première phase, et (ii) de la continuité du travail avec la GIZ . Toutefois, les zones d'action du projet resteront les deux communes d'Amboditandrohoro et Fanandrana .
Objectif phase 1	Appuyer les coopératives et les parties prenantes impliquées dans le projet pour établir les conditions pour produire du palmier à huile certifié Biologique (Ecocert, Biosuisse) et RSPO en association de culture
Composantes phase 1	1. Appuyer les coopératives et les municipalités pour améliorer l'accès des membres des coopératives aux certificats fonciers 2. Appuyer la mise en place d'un système d'agriculture contractuelle a. Mise en œuvre des études nécessaires au démarrage du projet et élaboration de la situation de référence b. Identification des partenaires commerciaux et appui aux coopératives dans la formalisation de leurs contrats avec les différents partenaires commerciaux c. Mise en œuvre des plantations villageoises de palmier à huile en associations de culture en renforçant les bonnes pratiques nécessaires à l'obtention des certifications 3. Les coopératives et les municipalités sont renforcées de la chaîne de valeur du palmier à huile a. Renforcer les capacités entrepreneuriales et organisationnelles des coopératives et établir le système administratif et de traçabilité nécessaire à l'obtention des certifications b. Appuyer les municipalités dans la transparence de leurs actions c. Mettre en œuvre la coordination et le suivi-évaluation du projet
Résultats attendus phase 1	4. Les coopératives et municipalités sont renforcées de façon à améliorer l'accès des membres des coopératives aux certificats fonciers 5. Les études nécessaires au démarrage du projet sont réalisées

	6. Une situation de référence est élaborée 7. Les coopératives ont identifié des partenaires commerciaux 8. Les coopératives sont appuyées dans leur capacité à formaliser des contrats avec les partenaires commerciaux 9. Les coopératives reçoivent des jeunes plats de palmiers à huile (5 mois) 10. Les capacités des coopératives à maitriser les bonnes pratiques nécessaires à l'obtention des certifications sont renforcées 11. Les capacités entrepreneuriales et organisationelles des coopératives sont renforcées 12. Les coopératives sont renforcées sur leur capacité à mettre en œuvre le système documentaire eet de traçabailité nécessaire à l'obtention des certifications 13. La traçabilité de la chaïne de valeur localdu palmier à huile est mise en place 14. La communication autour du projet est mise en place
Indicateurs Phase 1	15. Au moins 80% des 200 producteurs des deux coopératives ont obtenu leurs certificats fonciers (Méthode d'évaluation : enquête au début et à la fin du projet) 16. Les contrats entre les coopératives et la STHM sont formalisés et au moins un autre contrat est formalisé sur les cultures de diversification à la fin du projet (Méthode d'évaluation: contrats signés à la fin du projet) 17. Au moins 80% des 200 producteurs des deux coopératives ont augmenté leur revenu de 20% en moyenne grâce aux cultures de diversification (Méthode d'évaluation: enquête au début et à la fin du projet) 18. Au moins 80% des 200 producteurs des deux coopératives sont satisfaits des procédures de certification foncière mises en œuvre au cours du projet (Méthode d'évaluation: enquête au début et à la fin du projet)

Annexe 2 : Questionnaire, guide d'entretien prévu initialement

Date enquête : …/…../2018.

District	Commune	Fokontany	Village / Hameau

Phase 1 : Rencontre et compréhension du contexte

Nom du chef d'exploitation (CE) : ……... Sexe : I____I 1= Homme, 2=Femme
Situation matrimoniale du CE : I_____I 1 =marié, 2=veuf, 3=divorcé, 4=célibataire ; N° Tél : 03… ... … … …
Personne enquêtée si différente CE …… Relation avec CE I____I 2 .Conjoint(e) du CE, 3=Enfant du CE, 10. Autre précisez …….. ;

Historique de l'EA Depuis quand le CE est-il CE ? Année : I_____I
Comment il a obtenu ses terres au moment où il est devenu chef d'exploitation : I_____I **1.** Transmission (donné par les parents avant héritage), **2**. Héritage, **3**. Migration, **4**. Achat de l'exploitation, **5**. Emprunt de terre **6**. Autre expliquez …….....

Origine du CE et de son (sa) conjoint (e) (origine où sont ils nés, où ont-ils grandi ?)

Personne	Origine *1	SI autre région code *2	Si migration année d'arrivée	Raison de la migration *3	Observations
CE	I_____I	I_____I		…….. I__ _I	
Conjoint	I_____I	I_____I			

*1 Origine : **0** =Natif, **1** Originaire d'une autre commune du district, **2**. Originaire d'un autre district de la région, **3**. Originaire autre région
*2 : Si autre région code région : 1 Analamanga, 2=Vakinankaratra, 3=Itasy ; 4=Bongolava ; 5=Betsiboka ; 6=Alaotra-Mangoro, 7=Amoron'i Mania, 8=Melaky, 9=Boeny, 10=Analanjirofo, 11=Atsinanana, 12=Atsimo Ats; 13=Vatovavy Fit; 14=Matsiatra A; 15=Menabe, 16=Sofia, 17=Diana, 18=Sava, 19=Atsimo Andr; 20=Ihorombe, 21=Androy, 22=Anosy
*3 Raison principale migration : 1=Recherche de terre pour cultiver, 2=Recherche d'un travail, 3=Mariage 4=Scolarisation enfants, 5=Pb de Sécurité dans la zone d'origine, 6=départ à cause sècheresse, 9=Autre raison ATTENTION si 9 inscrire en clair la raison dans la case observation

Où est le tombeau de la famille : I____I 1.Dans la commune, 1 Dans une autre commune du district, **2.** Dans un autre district de la région, **3**. Dans une autre région si autre région laquelle …… ;

L'EA a-t-elle bénéficié de l'appui d'un projet de développement agricole ou rural au cours de ces 5 dernières années

Nom du Projet	1=Oui 0=Non	Années	Type d'appui reçu (*1)	Observations
Projet 1 …….	I I		---------- I I	
Projet 2 ……	I____I		---------- I I	
Projet 3 ……	I____I		---------- I I	

(*1) Appui : **1**.Semences, **2**.Plant, 3.Engrais**. 4**.Produits phyto, **5**.Matériel (à préciser) **6**.Fomation, **7**.Conseil, **8**.Appui financier**, 9**.Autre

Appartenance à une organisation (des membres de la famille) I___I 0=Non ; 1=Oui (1 ligne par type de membres)

N°	Nom organisation	Qui est membre (*1)	Type d'OP (*2)	Activités principale de l'organisation	Observations
1					

2					
3					
4					

(*1) Qui est membre : 1 = CE, 2 = Conjoint/Epouse, 3 = Fils ou fille ou 4=Autres membres de la famille
(*2) Types **: 1=Association des usagers de l'eau** 2= Groupement de Producteurs de Semences. 3=Coopératives ou groupements professionnels 4= Organisation féminine 5=Organisme d'épargne/crédit **; 5=VOI** ; 6=Organisation religieuse ; 7=Association socio-culturelle 8=Association de parents d'élèves (FRAM) 9=Autres organisations, à préciser dans observations

Participation à des actions ou travaux collectifs ou des cotisations pour le Fokontany, laCommune en 2017

N°	Action	Type (*1)	Qui a participé (*2)	Qtés travail en HJ pour 2017	Si Cotisation montant en AR pour 2017	Observations (Fréquence)
1						
2						
3						

(*1) Types de participation : 1=Cotisation financière 2.=Cotisation en nature 3=Travaux de gardiennage/surveillance/sécurité; 4=Travaux entretien de route ou piste ; 5=Travaux entretien bâtiments (école, mairie, etc.) 6=Aménagement de terroir ; 7=Agent communautaire, 8=Patrouille en forêt, 9=Entretien des canaux ou ouvrages des périmètres. 10=Autres à préciser
(*2) Qui a participé (séparer par des virgules) : 1 = le CE, chef de famille, 2 = Epouse, 3 = Fils ou filles 4= autres membres famille (Observations notamment fréquence: tous les ans, plusieurs fois par an, exceptionnel, etc.)

Entretiens semi -directifs

1. Quelles est l'histoire de la zone ?

2. Comment le projet s'est-il mis en place ? Quelles sont les relations avec la Savonnerie Tropicale ? Comment se passent les réunions ?

3. Que pensez-vous du projet ? Avez vous des attentes ou des craintes ?

4. Que savez-vous de la certification ? Des HCV ?

Phase 2 : Analyse des systèmes d'activités des EA

Inventaire détaillé de la population de l'EA ou du ménage

N°	Nom et prénom	Lien de Parenté avec CE (A)	Age En ans	Genre 1=Hom 2=Fem	Présence en 2017 (B)	Niveau scolaire (C1)	Diplôme le + élevé (C2)	Actif ⓘ	Si non actif pourquoi 0=Non 1=0ui	Actif Agricole (0, 0,25, 0,5, 0,75, 1)
						Atteint	En cours			
1	CE ……..									
2										
3										
4										
5										

ⓘ Actif ici signifie qui participe aux travaux dans le cadre d'activités productives : agricole, élevage, activités commerciales ou artisanales, employé, etc. et/ou des activités domestiques

(A) Lien de Parenté : établie par rapport au CE 1=CE 2=Epouse (ou conjoint) 3=Fils/fille 4=Neveu/nièce 5= Père/mère 6=Frère/sœur 7 = Petit fils/fille 8=Marâtre 9=Enfant confiés 10=Bonne qui vit avec la famille 11=Autre (préciser)

(B) Présence en 2017 Mettre le nombre de mois de présence (entre 0 et 12), si inférieur à 12 alors remplir pour chaque individu le tableau suivant (absence).

(C1) Niveau scolaire: 0 n'a pas été à l'école ; Noter le niveau T1, T2, … 6ème, 5éme, 4ème, …..1ère, Ter, .. Si au-dessus de terminale noter **20** pour enseignement supérieur Pour formation professionnelle noté 30 et expliquez dans observation

(C2) Diplôme le plus élevé obtenu : 1=CEPE, 2=BEPC, 3=BAC, 4=Licence, 9 autre précisez

(D) Si non actif (0) pourquoi : 1=Trop vieux; 2= Trop jeune ; 3=Handicapé ; 4= Maladie 5=Autre précisez dans observation

(E) Activités et autres sources de revenu écrivez en toute lettre l'activité ou la source puis codez (par exemple si menuisier inscrivez « menuisier » en toute lettre puis codez 6, si gendarme inscrivez gendarme puis codes 26, si retraité inscrivez « Retraité » dans colonne autre sources puis codez 81) Codes : 0 pas d'activité / chômeur ou inactif ; 1= Agriculture (cultivateur), 2=Elevage 3=Pêche, 4=Apiculture, 5=Chasse,6=Collecteur produits agricoles, 7=Autres Commerces (précisez bien le commerce (boutique, restauration, vente de fripes, etc.), 8=Artisan (maçon, menuisier, mécanicien, forgeron, etc.) 9=Transporteur (propriétaire taxi-brousse, de camion, taxi, etc.), 10=Autres services (coiffeur, chauffeur, taxiphone, guérisseur, etc.), 11=Transformation produits agricoles (décorticage, moulin, séchage fruit, fabrication fromage, fabrication huile, etc.), //// 21=Ouvrier agricole, 22=Bouvier (gardien troupeaux « salarié »), 23=Bonne dans autre famille 24=Salarié, employé dans entreprise secteur informel, 25=Salarié employé entreprise privé secteur informel, 26=Fonctionnaire, 27=apprenti, 31=Autres professions libérales (docteur, sagefemme, etc.) //// 61=Location de terre, 62=Location ou rente immobilière (location de maison ou bâtiment) 69=Autres rentes 71 =Retraite, 72=Pension, 73= Indemnité reçue en tant que élu local, 74= Indemnité reçue en tant que responsable d'OP, //// 81=Aide alimentaire, 82=Argent reçu cash transfert 83=Dons reçus d'une ONG ou autre organisme, 84=Don reçu d'une tierce personne, 89=Autre précisez 90=Etudiant/Elève, 99=Autres à préciser .?... pepiniriste distillateu

Source principale eau potable I____I : 1.Citerne, 2. Eau courante dans la maison/dans la cour, 3. Borne fontaine publique 4. Puits aménagé (ciment, margelle…), 5. Puits non aménagé (trou d'eau), 6. Source, 7. Cours d'eau, 8. Impluvium 9. Autre (précisez) ……..

Mode principal d'éclairage I____I 1.Electricité (avec compteur), 2.Electricité groupe électrogène individuel, 3.Electricité panneaux solaires, 4.Pétrole, 5.Bougies, huile, 6. Lampes torches, 7. Feu de bois ou charbon de bois 9.Autre (précisez) _____

Source d'énergie (combustible), quantités consommées annuellement et mode d'acquisition Séparer CUISINE et TRANSFORMATIONS

CUISINE	Quantité	Unité	Fréquence	Qté totale utilisée en 2017	Unités	Mode acquisition (*2)	Si achat part acheté en 2017 (en %)	Si achat montant total payé en 2017	Observations
Bois									
Charbon de bois									
Autre ……..									

Transformation	Type de transfo (*2)	Quantité	Unité	Fréquence	Qté totale utilisée en 2017	Unités	Mode d'acquisition (*2)	Si achat part acheté en 2017 (en %)	Si achat montant total payé en 2017	Observations
Bois										
Charbon de bois										
Autre ……..										

(*1) Mode d'acquisition du combustible 1=Ramassage, 2=Achat, 3=Coupe des arbres sur ses parcelles, 4=Ramassage + Achat 5=Autres … précisez
(*2) 1. Alambic pour Girofle, 2. Alambic pour rhum/tokagasy, 3. Fromage/yogourts 9. Autre Transformation … précisez dans observation

Matériel agricole manuel. Combien d'outils manuels avez-vous

	Angady	Arrosoir	Antsy be Coupe coupe	Faucille	Pelle	Fourche	Scie	Hache	Sarcleuse manuelle	Pulvérisateur manuel	Brouette
Nbre possédés en 2017											
Prix Unitaire moyen en Ar											

Matériel agricole pour traction animale ou motorisée et autres matériels et équipements (y compris production énergie)

N°	Nom et code Matériel (A)	Quantité	Année d'acquisition	Mode d'acquisition (B)	Etat à l'acquisition (C)	Prix Unitaire d'acquisition (Ar)	Montant total (Ar)	Cout d'entretien pour 2017 (Ar)	Observations
1	I_ I								
2	I_ I								
3	I_ I								
4	I_ I								
5	I_ I								
6	I_ I								

(A) Code matériel: 1Attelage (zioga), 2.Charrette, 3.Charrue, 4.Herse, 5.Chaîne d'attelage, 6.Autre matériel en traction animale 7.Tracteur. 8. Motoculteur 9. Motopompe. 10. Autres Matériels d'arrosage, 11.Malle de stockage, 15.Batteuse à moteur, 16.Batteuse à pédale, 17.Décortiqueur, 18.Moulin …30. Matériels de traite. …….
. (B) Mode acquisition : 1. Achat, 2.Reçu en héritage, 3.Don reçu d'un projet. 4. Don reçu famille, 5.Fabriqué par lui-même, 10.Autre précisez //////// (C) Etat à l'acquisition : 1. Neuf, 2. Occasion.

Biens durables engins de déplacement, téléphones, télévision, radio, etc.

N°	Nom et code Bien (A)	Quantité	Année d'acquisition	Mode d'acquisition (B)	Etat à l'acquisition (C)	Prix Unitaire d'acquisition (Ar)	Montant total (Ar)

1	I__I						
2	I__I						
3	I__I						
4	I__I						
5	I__I						

(A) Code: 40. Matériels pour activités artisanale (menuiserie, forge,etc.), 41. Matériels de commerce (vitrine, étalage)…51.Velo, 52.Moto, 53.Voiture, 54.Camion, … 61.Groupe électrogène, 62. Panneaux solaires 71. Téléphone portable, 72.Tél fixe, 73. Télévision. 74 Radio. 75. Lecteur DVD. 76. Ordinateur. 7è. Réfrigérateur. 99. Autre précisez
(B) Mode acquisition : 1. Achat, 2.Reçu en héritage, 3.Don reçu d'un projet. 4. Don reçu famille, 5.Fabriqué par lui-même, 10.Autre précisez //////// (C) Etat à l'acquisition : 1. Neuf, 2. Occasion.

Bâtiments agricoles

N°	Type de bâtiment et code (A)	Surface (m2)	Année de construction	Prix estimé de la construction (Ar)
1	I__I			
2	I__I			
3	I__I			

(A) Code bâtiment agricole : 1. Etable (bovins, caprins, ovins), 2.Parc, 3.Porcherie, 4.Poulailler, 5.Grenier, 6.Magasin de stockage, 7.Hangar pour matériel, 8.Garage, 10. Autre

Animaux Inventaire au moment de l'enquête (février 2018)

BOVINS/ZEBUS	Bœuf de trait	Autres mâles adultes (> 2ans)	Vache laitières	Autres Femelles adultes de plus de 2 ans	Jeunes bovins (moins de 2 ans)	TOTAL BOVINS/ZEBUS	Observations (notamment si certains sont confiées /métayage
Nbre total							
Dont race améliorée							
PU moyen estimé par le CE							

PORCINS	Verrat reproducteur (mâle plus de 1an)	Truies (Femelles de plus un ans	Jeunes porc (entre 2 mois et un an)	Porcelets (de moins de 2 mois)	TOTAL PORCINS	Observations (notamment si certains sont confiées /métayage
Nbre total						
Dont race améliorée						
PU moyen estimé par le CE						

Autres petit élevage	Ovins	Caprins	Coqs et Poules	Poulets	Canards / canes	Oies/Jars	Dindes/Dindons	Lapins	Observations
Nbre total									
PU moyen estimé par le CE									

Abeilles : nombre de ruches : I_____I

Pisciculture : Nombre d'étangs I_____I Superficie des étangs en ares I_____I Nombre de poissons reproducteurs : I_____I Espèces : …….

Achat Animaux (durant l'année écoulée 2017)

Code animal(A)	Quantité	Unité	PU (Ar)	Montant total (Ar)	Destinations (B)
I__I					
I__I					
I__I					
I__I					
I__I					

(A) Code animal : (1) Bœufs de trait, (2) Autres zébus, (3) Ovin, (4) Caprin, (5) Porc, (6) Volaille, (7) Autres Volailles, (8) Lapins, 9.Poissons (10) Autres à préciser dans colonne

(B). Destination : 1:Pour engraisser, 2: Reproducteur, 3: Pour Traction ; 4 : Abattage pour consommation (fêtes, etc.), 5 : Augmenter le troupeau, 9Autre précisez

Vente Animaux (durant l'année écouée 2017)

Code animal(A)	Quantité	Unité	PU (Ar)	Montant recettes (Ar)	Raison de la vente (B)
I__I					
I__I					
I__I					
I__I					
I__I					

(A) Code animal : (1) Bœufs de trait, (2) Autres zébus, (3) Ovin, (4) Caprin, (5) Porc, (6) Volaille, (7) Autres Volailles, (8) Lapins, 9.Poissons (10) Autres à préciser dans colonne

(B) Raison de la vente : 1:Réforme bœuf de trait, 2.Exploitation normale 3.Achat de nourriture, 4. Education des enfants, 5. Achat de terre, 6. Investissement en matériels agricoles, 10. Autre

Produits d'élevage (autre que vente animaux déjà précisé ci-dessus) : Production et destinations

Produit d'élevage et code	Production totale	Unité	Destinations des produits					
			Autoconsommation ou intra conso	Autres utilisation	Vente			
					Quantité	Unité	PU (Ar)	Recettes (Ar)
I__I								
I__I								
I__I								
I__I								

Code produit d'élevage : 1.Viande en détail, 2.Lait frais. 3. Lait caillé ou habobo, 4. Œufs, 5.Miel. 6. Alevins (petits poissons) 8.Poussins. 9. Autres à préciser dans colonne

Intrants élevage

Nom intrants/code	Origine	Quantité	Unité	PU (Ar)
I__I	I__I			
I__I	I__I			
I__I	I__I			

I__I	I__I			
I__I	I__I			

Type intrants : (1) vaccins (2) produits médicaments vétérinaire, (3) sel, (4) tourteaux, (5) concentré/provende ; (6) Saillie, (7) honoraires vétérinaire ou autre infirmer d'élevage, (8) Autres alimentation achetée
Origine : (1) Auto-fournie, (2) Fourni par des projets/ONG, (3) échangé, (4) acheté, (5) loué, (6) Entraide

Est ce que vous avez produit du fumier et/ou compost en 2017: I____I 0Non / 1 Oui Si oui quantité produites en 2017 et utilisation :

Type (A)	Quantité produite totales	Unité	Qté vendue	PU de vente	Montant total vente (Ar)	Autre utilisation sur l'EA : culture et quantité	Observations
I__I							
I__I							
I__I							

(A) 1 Fumier de zébu, 2Fumier de porc, 3. Fumier de volaille 4. Fumier mélangé 6. Compost 9. Autre

FONCIER ….. Liste des champs de l'EA en 2017

Num Champ	Distance par rapport à l'habitation (A)	Utilisation du champ (B)	Si jachère âge en années	Topo-séquence (C)	Surface (Ha)	Mode de tenure en 2017 (D)	Statut foncier (E)	Mode d'acquis (F)	Année d'acquis	Montant si achat (Ar)
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

(A) Distance par rapport à l'habitation : 1. Attenant (très proche du lieu d'habitation) 2. Proche (trajet de moins de 30 minutes pour s'y rendre à pied), 3. Loin (trajet à pied de plus de 30 minutes jusqu'à 2 heures) 4. Très loin (trajet de plus de 2 heures pour s'y rendre à pied
(B).Utilisation du champ: 1. Rizière irriguée/inondée, 2.Cultivé culture annuelles pluviales, 3. Culture pérennes / agroforêt/vergers (Arbres fruitiers groupés), 4.Mis en jachère, 5.Jardin de case, 6.Plantation forestière, 7Pâturage, 9.Autres à préciser dans colonne
(C). Toposéquence : (1) Plateau, (2) Colline (Tanety) en pente, (3) Colline (tanety) Bas de pente, (4) Baiboho (5) Plaine/Bas fond, 6 Vallée 7. Gradin.Terrasse, (7) Marécage 9.Autre précisez ;
(D)Mode de tenure foncière : 1.Faire valoir direct, 2.Pris en métayage, 3.Pris en location, 4.Pris en prêt gratuit 5.Mis en métayage, 6.Mis en location, 7.Mis en prêt gratuit 9.Autre
(E) Statut foncier si Faire valoir Directe: 1. Titré au nom d'un membre du ménage, 3.Titré au nom d'aïeux ou d'autres individus, 3.Cadastré, 4.Certifié (certificat foncier), 5.Petits papiers (acte de vente), 6.Sécurisé par les autorités traditionnelles, 7.Sans papier ni sécurisation, 9.Autres à préciser dans colonne observations
(F). Mode d'acquisition des terres : 1.Achat 2.Transmission (reçu des parents avant héritage) 3.Héritage, 4.Recu en Don, 5.Appropriation par défriche par le CE, 6.Echange ou troc 8.Location/Métayage, 9.Autres à préciser dans observation

Pour les parcelles irriguées (rizières irriguées)

Num Champ	Nom du périmètre	Qui a aménagé la parcelle (A)	Comment il irrigue (B)	PB d'irrigation (OUI/Non)	SI pb irrigation … lequel	Drainage Oui/Non	Si pb de drainage les quels	Association d'usagers (Oui/Non	Si oui est ce qu'il paye redevance et combien	PB avec AUE ? si oui lesquels

(A) Qui a aménagé la parcelle : 1. Parcelle aménagé par le projet ou l'Etat, 2 Parcelle aménagée par lui-même ou un de ses aieuls, 3. Parcelle aménagé par un autre paysans
(B) Comment il irrigue : 1 barrage, 2.canal, 3.barrage artisanal.. … 9 autre

Parcelles mises en valeur pour l'année écoulée (2017) Num champ reprendre le numéro de la fiche précédente

Saison (A)	Num parcelle	Type Culture (B)	Culture 1 principale (C1)	Culture 2 (C2)	Culture 3 (C3)	Surfaces totale en ares	cultures pérennes NBRE DE plants	Précédent cultural (C)	Mode d'irrigation (E)	Mode de drainage (F)	Type de Semence (G)	Mode de semis (H)	Mode Fertilisation (I)

(A) : Saison 1.Grande saison (pluie), 2.Contre saison, 3.Saison intermédiaire 9.Année (pérennes ou pluriannuelles) ////////// (B) : Type de culture : 1 C Pure 2 C Associées 3 Plusieurs cultures pures 4.Rotation plante de couverture
(C). Code culture : 01 Riz irrigué bonne maîtrise eau , 02Riz irrigué bas fonds mauvaise maîtrise eau 03 Riz pluvial 04.Maïs, 05.orge 06 Avoine,07.Sorgho, 11 manioc, 12 patate douce, 13taro, 14 pomme de terre, 21 Arachide, 22.Niébé (Vonemba), 23.Pois de terre, 24.Haricot (tsaramaso), 25.Soja, 27.Pois du Cap, 28 Cajanaus 30.Bredes, 31.Tomate, 32.Oignon, 33.Carotte, 34.Choux 35Haricot verts 36 Ail 37.Aubergine, 38Petsay…. 41Pastèque (Voazavo), 42.Potiron (Taboara), 43.Citrouille (Voatavo) 44 Courgette 50.Sisal, 51.Canne à sucre, 52.Ricin (Kinana) 53 Coton, … 60 arbres fruitiers 61.Manguier 62.Papayer, 63.Bananier 64.Avocatier. 65. Agrume 66.Goyavier 67.Jacquier 68.Pommier, 69.Poirier, 70.Pêches 71. Giroflier, 72 Poivrier, 73. Cacaoyer, 74.Ylang Ylang.75.Vanille . …. 81. Styloxanthes 82.Brachiaria, 83.Mucuna …85. Culture fourragère. …91.Eucalyptus, 92.Acacia, 93.Pin 94.Murier. …99.Jachère
(D) Mode de labour 1.=Manuel ; 2=Attelé ; 3=Motorisé ; 4= Piétinage avec zébus ; 5=Sans labour ; ////// (E) Mode d'irrigation 1=Canaux ; 2=Pluie ; 3=Non concerné
(F) Mode de drainage :0 :Pas de fertlisation, 1=Fumure Organique seulement (fumier ou compost); 2=Engrais Minéraux seulement ; 3=Fumure orga et engrais minéraux ; 9=Autres
(H) Type de semence 1. Variété traditionnelle 2. Variété améliorée 9 autre . ….
(G) Mode de semis ou de plantation : 1=Semis direct à la volée ; 2=Semis en ligne ; 3. Semis en poquet, 4 Repiquage ou plantation en foule ; 5=Repiquage ou plantation en ligne ; 6=SRI ; 9 autre précisez

Pour les parcelles de riz en (2017) Reprendre les numéros de la fiche précédente (Num Champ, Saison, Num parcelle)

Num Champ	Saison	Num parcel	Rappel surface en are	Culture	Production récoltée	Rendement en kg/ha	Appréciation (B)	Expliquer cette appréciation
					Quantité			

				Riz paddy				
				Riz paddy				
				Riz paddy				

(A) Appréciation du niveau de production : 1 Bonne, 2.Moyenne/Normale 3.Mauvaise 4.Très mauvaise

Cultures annuelles et pérennes : Production totale récoltée et utilisation récolte

Code culture/arbres (A)	Production totale récoltée en 2017			Ventes			
	Quantité	Unité	Equivalent kilo	Quantité	Unité	PU	Montant total Ar
I____I							
I____I							
I____I							
I____I							

(A). Code culture : 01 Riz irrigué bonne maîtrise eau, 02Riz irrigué bas-fonds mauvaise maîtrise eau 03 Riz pluvial 04.Maïs, 05.orge 06 Avoine,07.Sorgho, 11 manioc, 12 patate douce, 13taro, 14 pomme de terre, 21 Arachide, 22.Niébé (Voemba), 23.Pois de terre, 24.Haricot (tsarama), 25.Soja, 27.Pois du Cap, 28 Cajanaus 30.Bredes, 31.Tomate, 32.Oignon, 33.Carotte, 34.Choux 35Haricot verts 36 ail 37 Aubergine, 38Petsay….. 41Pastèque (Voazavo), 42.Potiron (Taboara), 43.Citrouille (Voatavo) 44 Courgette 50.Sisal, 51.Canne à sucre, 52.Ricin (Kinana) 53 Coton, … 60 arbres fruitiers 61.Manguier 62.Papayer, 63.Bananier 64.Avocatier. 65. Agrume 66.Goyavier 67.Jacquier 68.Pommier, 69.Poirier, 70.Pêches 71. Giroflier, 72 Poivrier, 73. Cacaoyer, 74.Ylang Ylang.75.Vanille. …. 81. Styloxanthes 82.Brachiaria, 83.Mucuna … 91.Eucalyptus, 92.Acacia, 93.Pin 94.Murier. …99.Jachère

(B) A qui : 1 collecteur dans village, 2. Collecteur sur marché hebdomadaire, 3. Collecteur qui passe dans village, 4. Grossiste qui passe dans le village. 5Grossitye en ville 6.Directement consommateur, 9 Autre Expliquerz

Avez-vous fait des replantations en 2017 de cultures pérennes (arbres) I_____I (1 oui, 0 non Si oui :

Espéces	Nbre de plants	Origine plants (B)	Si acheté à qui ?	PU	Montant total payé	Observations
…… …… I__I						

A. (60 arbres fruitiers 61.Manguier 62.Papayer, 63.Bananier 64.Avocatier. 65. Agrume 66.Goyavier 67.Jacquier 68.Pommier, 69.Poirier, 70.Pêches 71. Giroflier, 72 Poivrier, 73. Cacaoyer, 74.Ylang Ylang.75.Vanille …91.Eucalyptus, 92.Acacia, 93.Pin 94.Murier. … 99.Jachère //// B : 1. Autoproduits (repousses ou autres), 2 achetés ; 3 reçu en don par un vosiin ou famille

Intrants (achetés) et autres charges en 2017 POUR LES CULTURES y compris culture pérennes

Code	Intrants	Types(A)	Origine (B)	Qté	Unité	PU (Ar)	Montant (Ar)	Observations
1	Semence …… …							
1	Semence …… …							
1	Semence …… …							
1	Plants / boutures …… …							
1	Plants / boutures …… …							
2	Fumier de ……							
2	Compost de ……							
3	Engrais 1 Nom ……							
5	Produit Phyto 1 ……							

6	Métayage ou location							
7	Redevance hydraulique							
9	Autre 1……..							

(A). Type uniquement pour les semences : 1.Semence de variété traditionnelle, 2.Semence variété améliorée non certifiée 3. Semence améliorée certifiée
(B).Origine et mode d'acquisition : 1.Autofournie 2.Acheté sur marché, 3.Acheté à un voisin, 6.Echange/Troc 7.Don famille, 8.Don projet/Ong 9.Autre

Main d'œuvre extérieure (MO payée ou Entraide)

Avez-vous eu recours à de la main d'œuvre permanente et/ou saisonnière en 2017 I___I 0=Non ; 1= Oui ; si oui

Num	Type main d'œuvre (A)	Activités principales (B)	Période de travail (du mois de… au…)	Durée en 2017 (mois)	Salaire mensuel (Ar)	Salaire total en 2017 (Ar) (a)	Avantage en nature			Total En 2017 (a+b)
							Type	Qtés	PU (Ar)	Valeur totale en 2017(Ar) (b)
1										
2										
3										

(A) Type main d'œuvre : 1. Saisonnière, (2) permanente (B) Activité principale : 1. Cultures, 2.Elevage (y compris bouvier), 3. Tâches domestiques (bonne). 4. Activités non agricole 10.Autres

Avez-vous eu recours à de la main d'œuvre journalière ou à la tâche y compris prestation en 2017 I___I 0/ 1 ; si oui

Culture (code)	OP culturale (A)	Code (A)	Type (B)	Salaires				Avantage en nature			
				Qté	Unité	PU (Ar)	Montant (Ar)	Nature	Qté	Unité	PU (Ar)
		I I	I I								
		I___I	I___I								
		I___I	I___I								
		I___I	I___I								
		I___I	I___I								
		I___I	I___I								

(A). Opération culturale : 1.Pépinière, 2.Labour, 3.Hersage, 4.Autre préparation sol, 5.Semis ou plantation, 6.Epandage engrais minéraux ou produits phyto, 7.Epandage fumure organique 8.Sarclage/désherbage, 9.Autre entretien culture (buttage, etc.), 10 Récolte, 11.Transport récolte, 12.Battage. 19. Autre 31.Taille,
(B).Type : 1.Salariés journaliers, 2.Salariés payés à la tâche, 3.Entraide, 4.Prestation, 5.Prestation contre travail manuel 9.Autre

REVENUS Salariat agricole dans d'autres exploitations agricoles (2017) I__I Oui = 1 ou non = 0

Non et Code individu	Type de travail	Période de travail (du mois de… au…)	Durée en jours	PU en H/J(Ar)	Salaire perçu en 2017 (Ar) a	Avantage en nature			Montant tota perçu en 2017(Ar) (a+b)
						Type	Quantité	PU (Ar)	
I__I						I__I			
I__I						I__I			
I__I						I__I			
I__I						I__I			

REVENUS Prestations matériels agricoles (2017)

Type de prestation et Code	Nombre total prestation	PU de la prestation (Ar)	Recettes en 2017 (Ar) *a*	Charges				Marge nette en 2017 (Ar) (a-b)
				Type de charges	Quantité	PU (Ar)	Montant Charges (Ar) *b*	

Salariat non agricole (2017)

Non et Code individu	Activité salariée	Période de travail	Durée dans l'année (mois)	Salaire mensuel(Ar)	Salaire perçu en 2017 (Ar) a	Avantage en nature			
						Type	Quantité	PU (Ar)	Valeur (b
I__I						I__I			
I__I						I__I			
I__I						I__I			

Activités NON-agricoles (2017) + TRANSFORMATION AGRICULTURE, APICULTURE, CHASSE, PECHE

Non et Code individu (A)	Code Activités (B)	Période de travail ou de pêche (du mois de… au…)	Durée dans l'année (mois)	Montant moyen perçu par mois (Ar)	Recettes en 2017 (Ar) a	Charges		
							Quantité	PU (Ar)
I__I	I__I					I__I		
I__I	I__I					I__I		
I__I	I__I					I__I		
I__I	I__I					I__I		

(A) individu 1=CE 2=Epouse (ou conjoint) 3=Fils/fille 4=Neveu/nièce 5= Père/mère 6=Frère/sœur 8=Marâtre 7=Enfant confiés 8=Employé (bonne ou autre personne employée permanent qui vit avec la famille) 10=Autre (préciser)

(B) Activités 3=Pêche, **4**=Apiculture, **5**=Chasse, **6**=Collecteur produits agricoles, **7**=Autres Commerces (précisez bien le commerce (boutique, restauration, vente de fripes, etc.), **8**=Artisan (maçon, menuisier, mécanicien, forgeron, etc.) **9**=Transporteur (propriétaire taxi-brousse, de camion, taxi, etc.), **10**=Collecteur – revendeur de zébus**, 11 =** Autres services (coiffeur, chauffeur, taxiphone, guérisseur, etc.), **12**=Transformation produits agricoles (décorticage, moulin, séchage fruit, fabrication fromage, fabrication huile, etc.), …. **31**=Autres professions libérales (docteur, sagefemme, etc.)

Rente y compris foncière (2017)

Type de rente	Durée de location en 2017 (mois)	Montant mensuel de location (Ar)	Montant total location en 2017 (Ar)	Observations
I__I				
I__I				
I__I				

Type de rente : (1) location de maison, (2) location de bâtiment, (3) location de matériel (autre que prestation déjà citée dans le précédent tableau), (3) Autres à préciser dans colonne

Indemnité et rémunération perçues en 2017 pour responsabilité dans collectivité locale, Organisation paysanne ou associations diverses, en tant que Paysan Relais

Code individu (A)	Type Activité/ responsabilité	Temps consacré	Unité	Modalités de rémunération	PU	Montant perçus 2017 (Ar) *a*	Avantage en nature			Montant total perçu en 2017 (Ar) *(a+b)*	Observations
							Type	Quantité	PU (Ar)		
							I__I				
							I__I				
							I__I				

(A) individu 1=CE 2=Epouse (ou conjoint) 3=Fils/fille 4=Neveu/nièce 5= Père/mère 6=Frère/sœur 8=Marâtre 7=Enfant confiés 8=Employé (bonne ou autre personne employée permanent qui vit avec la famille) 10=Autre (préciser)

TRANSFERT RECUS (2017)

N°	Formes	Origine/Destinataire	Valeur (Ar)	Observations

1		I__I		
2		I__I		
3		I__I		
4		I__I		

Formes : (1) Argent, (2) PPN, (3) Alimentation, (4) Intrants Cultures, (5) Intrants Elevage, (6) Vêtements, (7) Fourniture scolaire, (8) Matériel de soins et santé, (9) Autres à préciser dans colonne
Origine /Destinataire transfert : (1) Famille hors ménage, (2) Autres Ménages (3) ONG, Association, projet, (4) Autorité administrative (5) Autres à préciser dans colonne

Ventes exceptionnelles (2017)

Type	Montant en 2017 (Ar)	Observations

Types : (1) Bijoux, (2) Ustensiles de cuisine, (3) Matériels agricoles, (4) Matériels électroniques (Téléphone, Radio, ...), (5) Produits de cueillette, (9) Autres à préciser dans colonne

Retraites et pensions (2017)

Code individu	Montant mensuel (Ar)	Montant en 2017 (Ar)

CREDIT : Est-ce qu'il a recours en général au crédit I___I 0=Non ; 1=Oui, sinon, Pourquoi ?
…… ,
Si Oui, en général à qui ? I___I : (1) Banque, (2) IMF, (3) Organisme de développement, (4) Organisation paysanne, (5) Commerçant, (6) Autre ménage non famille, (7) Famille, (8) Usuriers, (10) Autres à préciser

Note de réunion

***Reference OM** : 71/PV-2018*

***Date de la réunion :** 09-05-2018*
***Lieu :** Pépinière d'entreprise*
***Participants :** Noaa RAKOTOMANGA (Coordinateur régional GIZ), RAKOTOZAFY Brice Funk Lee (RSE projet TNT), RANIRINARIVO Larissa Eddino (technicien projet TNT), Adjoint au maire de la CR Amboditandroroho. Agent guichet Foncier*

Contexte et justificatifs :

Les autorités communales et les BIF sont des partenaires incontournables dans la mise en œuvre du projet Teneran'ny Tantsaha. Afin de suivre et d'évaluer l'état d'avancement des activités dans les 2 communes d'intervention (Fanandrana et Amboditandroroho), Une réunion a été tenue avec ces responsables locaux et les partenaires techniques de la mise en œuvre du projet (GIZ et STHM).

Les points saillants de la réunion :

De la compréhension du projet par la communauté locale et les producteurs :

Une incompréhension reste auprès de la communauté locale par rapport a la communication initiale sur le projet qui est jugé par ces derniers comme fausse promesse.

Plusieurs personnes souhaitent intégrer la coopérative mais elles sont refusées par le CA par ordre des dirigeant du projet.

La communauté locale et les producteurs pense encore que les coopératives appartiennent à la STHM ainsi ils n'osent pas prendre de décision par rapport au fonctionnement des coopérative sans passer aux responsables du projet.

En attente de la procédure de certification avec RSPO, les producteurs ont fortement besoin d'activités génératrices de revenu a court terme pour satisfaire à leurs besoins.

Des coopératives et leurs fonctionnements :

Les CA de la coopérative PVTT sont en majorité des politiciens locaux. Ces derniers utilisent la coopérative pour satisfaire à leurs intérêts personnels ou familiaux

La création d'une nouvelle coopérative est vraiment souhaitée pour l'intégration des nouveaux producteurs dans le projet pour éviter ces problèmes.

Vue que les compétences des leaders des coopératives sont encore très limitées, il est important de leurs apporter plus de soutiens tout en respectant l'indépendance de la coopérative.

La création de nouvelle coopérative est souhaitée surtout dans le cas d'Amboditandroroho

Du travail de sensibilisation :

Il est important de descendre jusqu'au fokontany pour faire les activités de sensibilisation.
Les activités de sensibilisation doivent être effectuées par l'équipe du projet pour éviter toute sorte de dérapage
L'intervention de la DIRI doit se limiter à la formalisation des coopératives
Renforcer le travail de communication pour irradier les mauvaises rumeurs qui circulent au sein de la communauté.

De la stratégie à adopter pour la sensibilisation

Pour mener à bien les travails de sensibilisations, une série de préparatives s'avère nécessaire :
Elaboration d'une cartographie des zones potentiels pour la culture du palmier
Partage PLOF avec le BIF
Identification des terrains certifiables pour chaque fokontany
Planification conjointe avec commune et BIF
Descente conjointe avec commune et BIF

Des problèmes concernant les parcelles des producteurs

Il serait mieux d'imprimer les cartes des parcelles et Exposer les différentes situations aux producteurs afin de prendre une décision commune.
Le projet doit se coordonner avec le BIF pour refuser la certification des terrains des producteurs qui semble ne pas vouloirs situations.

De la cartographie participative :

Identification Fokontany potentiel
Présentation des problèmes relatifs aux parcelles a la communauté
Cartographie participative
Formation sur appui à la bonne gouvernance : expression des besoins de formation par les équipes des 2 communes.

De la mise en œuvre des activités du projet

Il est important au moins de tenir au courant les autorités locales sur les activités qu'on met en œuvre dans leurs communes de responsabilités pour éviter les polémiques.

Fait à Melville le 14-05-2018

Le Responsable Suivi et Evaluation

RAPPORT D'ÉVALUATION

Reference : O.M. numéro ..03 / PV-2018
Période de la mission : 06 Mars 2018
Lieu : Vohiteza

Contexte

Après 25 ans d'existence, la Savonnerie tropicale Huilerie de Melville produit actuellement 4000 à 5000 Tonnes d'huile de palme par an. Cette production ne satisfait que 10% de la demande de Nutriswiss, client potentiel de la société. Face à cette situation, la société envisage d'augmenter la production de 60% afin de satisfaire au besoin local et international en huile de palme de haute qualité. Dans l'optique de contribuer au développement local, la société a choisi d'intégrer la communauté locale des deux communes riveraines (Fanandrana et Amboditandroroho) dans la production des régimes certifiés, par le biais des plantations villageoise, dans le cadre du projet villageoise.
Dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi et évaluation de ce projet, une première investigation a été menées afin connaitre le degré d'implication de la communauté locale, notamment les deux coopératives, par rapport au projet.

Justificative de la mission

Les séances d'entretiens avec les agents de terrains du projet nous a permis d'avoir une information sur la diminution de la motivation des membres des coopératives PVTT et VMP. Cette baise de motivation se manifeste par leur absence pendant les diverses réunions convoquées par les responsables du projet ainsi que les séances de délimitation et élaboration des plans parcellaires. Etant donné que la communauté locale est un élément clé pour la réussite de ce projet, une mission d'évaluation auprès de cette coopérative a été conduite afin d'identifier les sources du problème.

Objectif de la mission :

Comprendre les causes de la démotivation des membres des coopérative PVTT et VMP par rapport au projet afin de proposer des solutions.

Déroulement de la mission

Au départ, cette réunion était prévue comme assemblé générale extraordinaire de toute les membres de la coopérative PVTT. Mais vue que seulement 07 personnes était au rendez-vous, la réunion a été annulée. Nous avions ainsi profité de cette situation pour mener une discussion ouverte avec ces derniers par rapport à leurs problèmes vis-à-vis du projet.

Approche méthodologique

Pour mieux cerner la situation, une analyse classique des problèmes a été effectué. Les informations obtenues lors de la séance de discussion ont été classées afin de mettre en évidence les

relations de causalité entre ces problèmes. Pour ce faire, un arbre a problème a été conçu. Par suite logique, une analyse de solution a été apporté.

Résultats Obtenues

Analyse des problèmes

Problèmes centraux

L'entretien avec les agents de terrain du projet a permis de mettre en évidences 03 problèmes centraux (voir figure 1) qui cause la baise de motivation des membres du coopérative PVTT dans la mise en œuvre des activités et qui ont une répercussion sur l'avancement du projet. Ce sont :

L'absence lors des réunions convoquées par le promoteur du projet et les leaders des coopératives ;

Manquement aux rendez-vous lors des activités de délimitation et d'élaboration des plans parcellaires ;

Manque de confiance et pessimisme par rapport au projet.

Les faits observés sur le terrain et les discussions avec les quelques membres du coopérative PVTT présents sur le lieu confirme les problèmes évoqués par nos agents de terrains. En effet, rien qu'à ce jour-là, des séances d'identification et élaboration de plan parcellaires ont été prévu pour des parcelles situé à Sahabemalona mais aucune des 05 personnes concernées étaient présentes au rendez-vous. Le même jour, l'assemblé générale extraordinaire de la coopérative n'a pas eu lieu à cause de l'absence de la majorité des membres.

Cause des problèmes

Le faible taux de participation de la communauté lors des réunions convoquées par les promoteurs du projet et les leaders des coopératives sont surtout causés par les points suivants :

La superposition des programmes avec d'autres réunions communautaires

Sachant que le jour du Mardi est un jour « fady » pour la plupart de la communauté locale, les diverses structures locales ainsi que les techniciens du projet ont identifié ce jour comme étant le plus favorable pour convoquer des réunions communautaires. Par conséquent, il se trouve très souvent que les réunions sur le projet se superpose avec les réunions convoquées par le fokontany et l'association des parents d'élève (FRAM). Dans de telle situation, ils préfèrent assister aux réunions du fokontany et/ou des parents d'élèves vue que l'absence à ces réunions sont sanctionné.

Court délai entre l'annonce et le jour de réunion

Dans la plupart des cas, les annonces sur les réunions ou les évènements n'arrive auprès des la communauté que 01 ou 02 jour avant. Cela entraine la perturbation de leurs processus de travails au champ. Ainsi ils préfèrent ne pas assister aux réunions.

Changement brusque des programmes

Pour assister aux réunions, la plupart d'entre eux doivent marcher pendant des heures pour arriver sur le lieu et délaisser toute une journée de travail au champ. Le fait d'annuler les réunions au dernier moment entraine une perte de temps et d'énergie considérable. Pour cela ils ont évoqué le cas de la réunion du 22 Février 2018 lors de l'évaluation HCV avec Proforest, pendant laquelle ils étaient venu nombreux mais arrivé à Mahasoa, on les a informés que la réunion aura lieu le lendemain. Ainsi le jour du 23 Février 2018 (jour de réunion) ils ne voulaient plus venir.

Non transmission des informations

Vue la dispersion des lieux d'habitations et la difficulté d'accès pendant la période de pluie, des fois les informations n'arrivent pas jusqu'au personnes ciblées ou bien connaissent des retards.

Faible capacité des leaders du coopérative

Selon leur dire, une coopérative devrait être créée suite à la volonté d'un groupe de personne qui ont des intérêts communs. Ce qui n'est pas leur cas, étant donné que c'est le promoteur du projet qui les a recommandés de se réunir dans une coopérative.

En plus pour les autres coopératives les produit (litchi, vanille…) existent déjà au moment de la mise en place de la coopérative et constitue une source de fond pour leur fonctionnement, ce qui n'est pas leur cas. Ils réclament ainsi un peu plus d'accompagnement et d'appui de la part des partenaires technique et financier du projet.

Circulation de mauvaise rumeur sur l'achat des terrains par STHM

La rumeur circule dans les villages que les terrains identifiés et ayant fait l'objet de plan parcellaire seront acheté par la STHM. D'après ces représentant de la coopérative, ce sont surtout les personnes qui ne sont pas membre de la coopérative qui propage cette rumeur. Vu la manque de communication de la part du promoteur du projet certain membre de la coopérative se trouvent dans le doute.

Planification unilatérale

D'une manière générale les techniciens du projet établissent leur planification suivant les organisations au niveau de la STHM et les communique à la communauté sans tenir compte de la disponibilité des producteurs.

Inégalité des droits à payer pour la certification foncière

Le droit à payer pour la certification foncière pour les membres de la coopératives VMP est de 5 000 Ar, alors que pour ceux de la coopératives PVTT, ce droit s'élève à 30 000 Ar. Certains producteurs interprètent cette inégalité comme inégalité du traitement des 02 coopératives.

Retard des activités de sécurisation foncier

La réalisation des activités de sécurisation foncière accuse beaucoup de retard surtout du côté de PVTT alors que plusieurs parcelles ont déjà été identifié et ont fait l'objet de plan parcellaire. Certain membre pense même que cela n'aura jamais lieux. Pour eux, cette situation a tendance à confirmer la rumeur sur l'achat des terrains par STHM.

Manque de confiance aux différents partenaires du projet

A cause des perturbations dans la réalisation des activités et des rumeurs qui cours par rapport au projet, la plupart des producteurs manque de confiance aux différents partenaires du projet qu'ils jugent de « menteurs ».

Mal compréhension des responsabilités des différentes Partie prenantes du projet

Face à la pluralité des partenaires qui interviennent dans le cadre de la mise en œuvre du projet, les membres de la coopérative confondent les rôles de ces différents partenaires (biotope, GIZ, AVSF, Proforest…).

Contradiction dans les langages des différents partenaires du projet

Les techniciens des différents partenaires qui assurent la mise en œuvre des activités auprès des producteurs disent très souvent des choses contradictoires par rapport au projet. Ce qui crée des confusions auprès des producteurs.

Superflu de "vazaha" qui effectue des descentes sur les lieux

Le passage fréquent de vazaha dans les villages amplifie la circulation des rumeurs sur la vente des terrains des producteurs et crée des polémiques dans les villages.

Superflu de stagiaires et d'étudiants qui fond des enquêtes

Les questions posées par les différent stagiaires et étudiants venant du STHM, par rapport aux problèmes de la communauté entraine des faux espoirs pour la population, vu que ces derniers croient qu'ils vont apporter des solutions à leurs problèmes.

La reclassification des différents problèmes nous a permis de les regrouper dans 3 groupe :

Problèmes relatifs à la communication

Problèmes relatifs à la planification

Problèmes relatifs à la sécurisation foncière

Analyse de solution

Les solutions proposées touchent les 3 classes de problème issu de la reclassification des problès (figure 2) . Le tableau ci-dessous montre les différentes activités proposées à ce sujet.

Résultat attendu	**La motivation des membres des coopératives dans la mise en œuvre du projet est rehaussée**
Activités 1	Améliorer la communication entre les partenaires du projet et avec la communauté locale
1.1	*Mettre en place un système de communication efficace avec les producteurs en valorisant tous les canaux de communication disponibles (radio, panneau d'affichage, téléphone, …)*
1.2	*Mettre en place un système de communication efficace entre les différents partenaires du projet afin d'éviter les contradictions dans les langages*
1.3	*Mener des séances de sensibilisation afin d'apporter des éclaircissements par rapport aux sujets qui créent des doutes pour les producteurs*
1.4	*Faire accompagner une lettre d'introduction à tous les stagiaires et étudiants qui effectuent des descentes sur le terrain*
Activité 2	Mettre en place un système de planification conjointe de la réalisation des activités avec les producteurs
2.1	*Fixer avec les producteurs un jour de réunion spécifique pour le projet*
2.2	*Intégrer les producteurs dans le processus de planing des activités*
Activité 3	Résoudre les problèmes relatifs à la sécurisation foncière
3.1	*Discuter avec la GIZ, le BIF et la Commune ainsi que les leaders de la coopérative pour trouver des solutions pour accélérer le processus de sécurisation foncière*
3.2	*Mener des discussions avec la GIZ, le BIF et la Commune pour identifier des solutions par rapport à l'inégalité de droit pour le certificat foncier*

Etabli par Validé par

Annexe 4 : Carte géologique, pédologiques et hydrologique de la région.

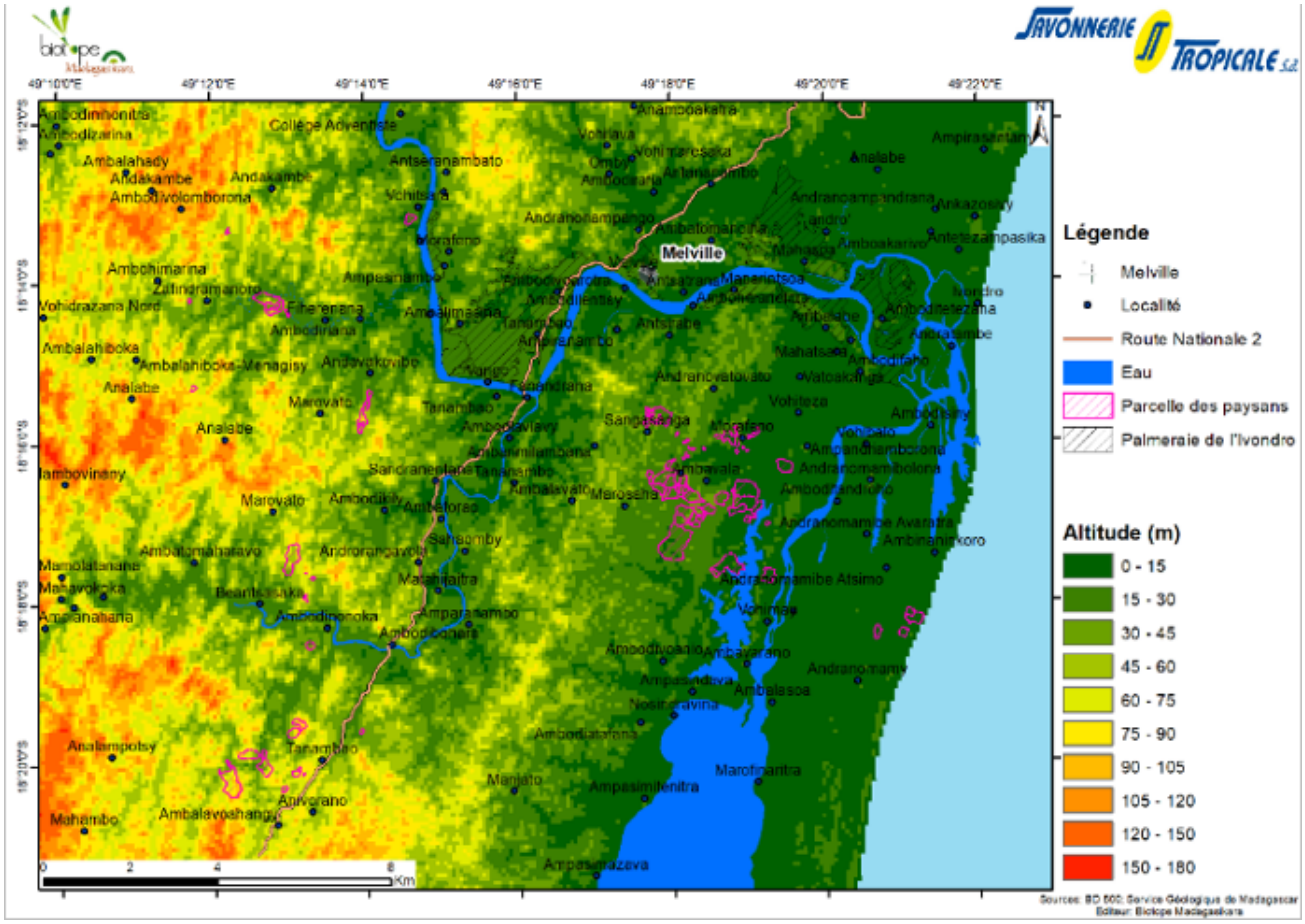

Carte . Relief de la zone d'étude

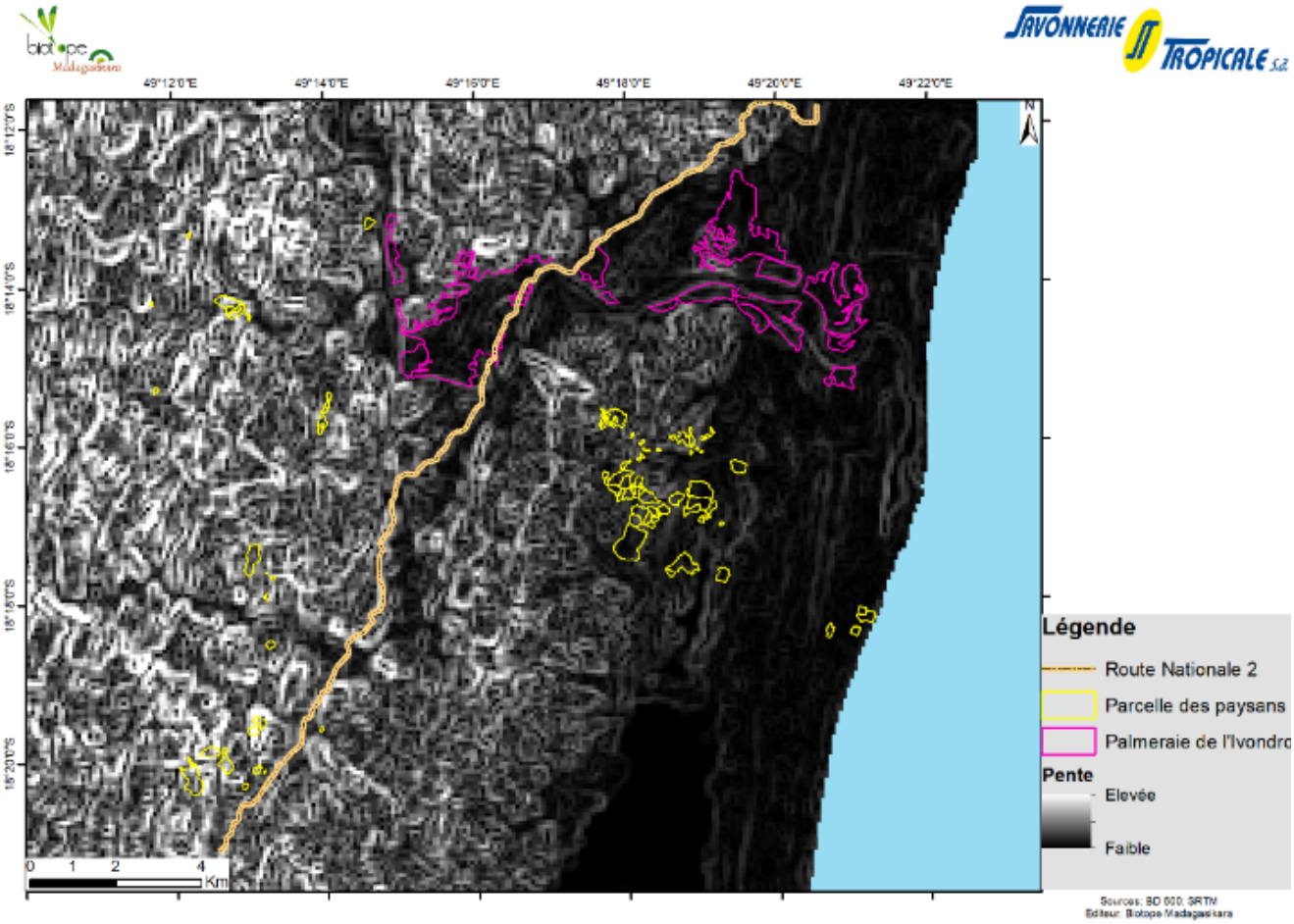

Carte . Variation de la pente dans le périmètre de l'étude

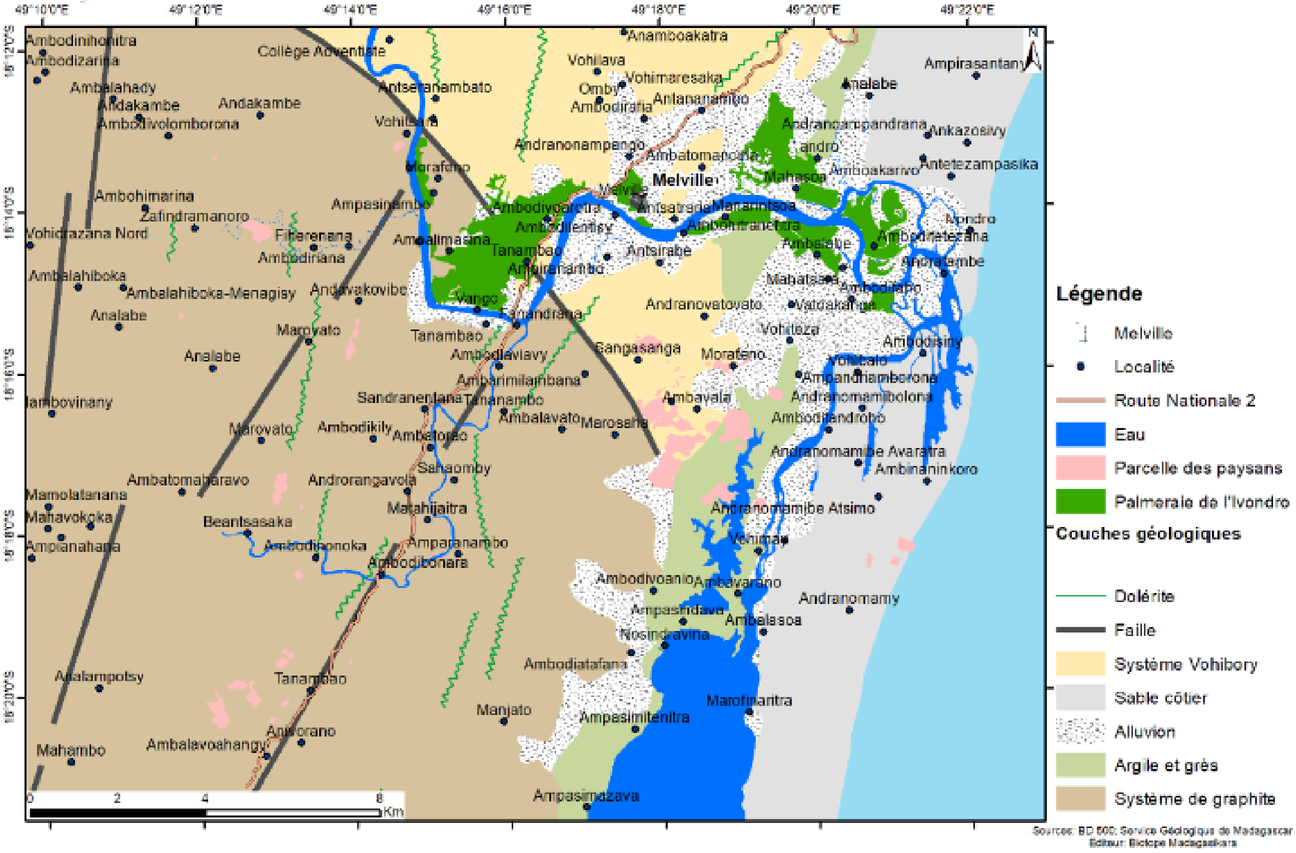

Carte Géologie de la zone d'étude

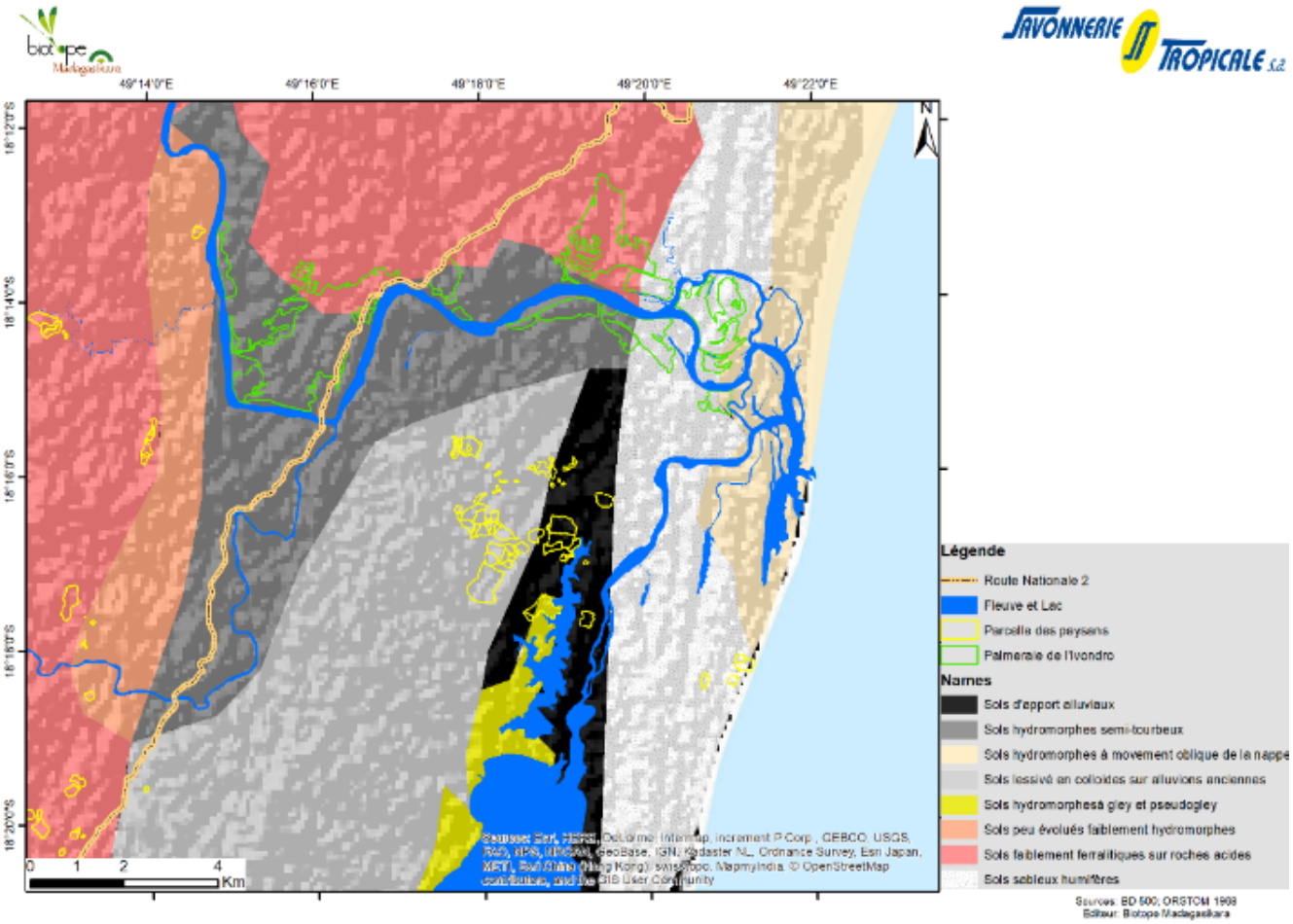

Carte . Pédologie de la zone d'étude

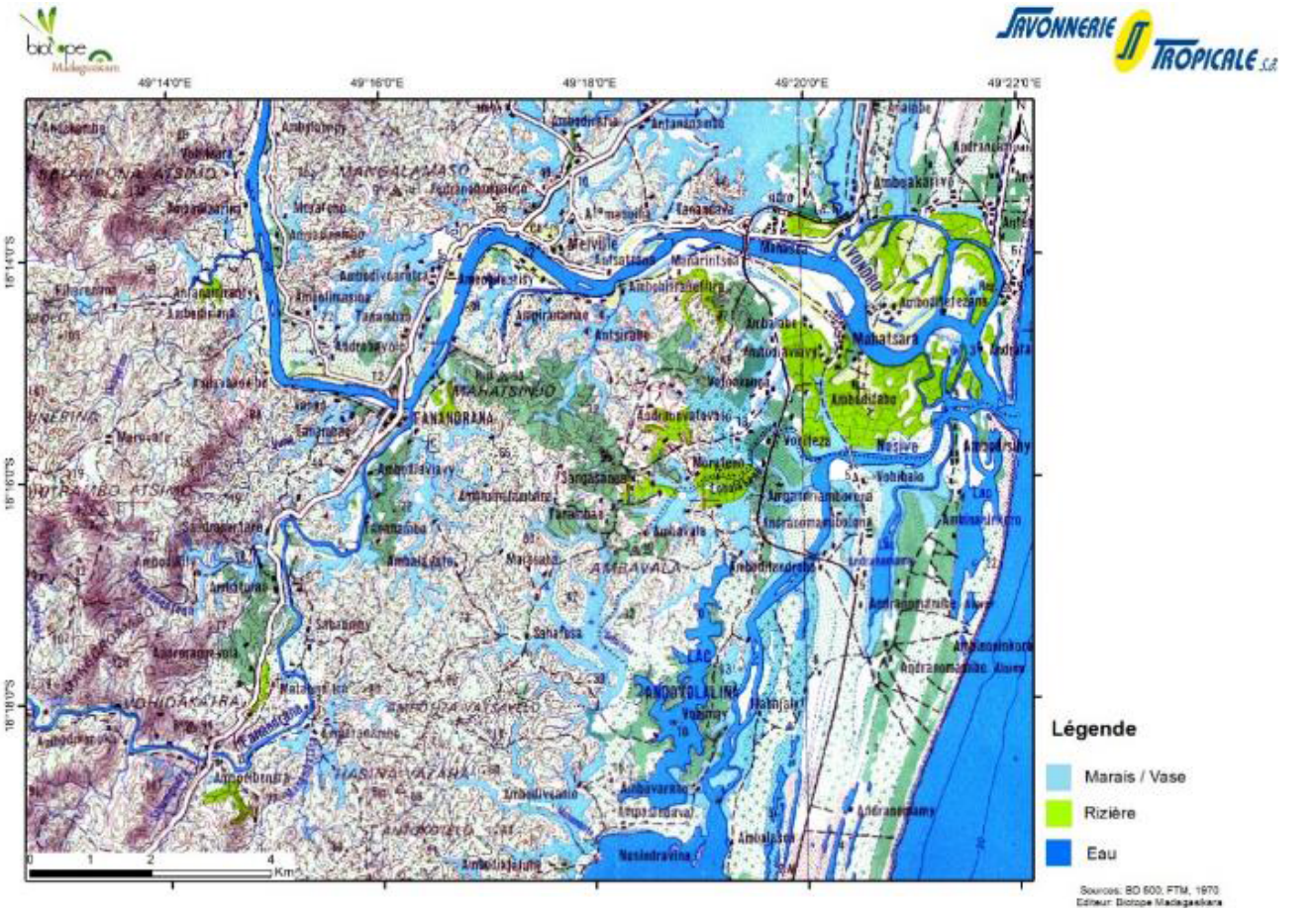

Carte . Données topographiques et réseau hydrographique du milieu

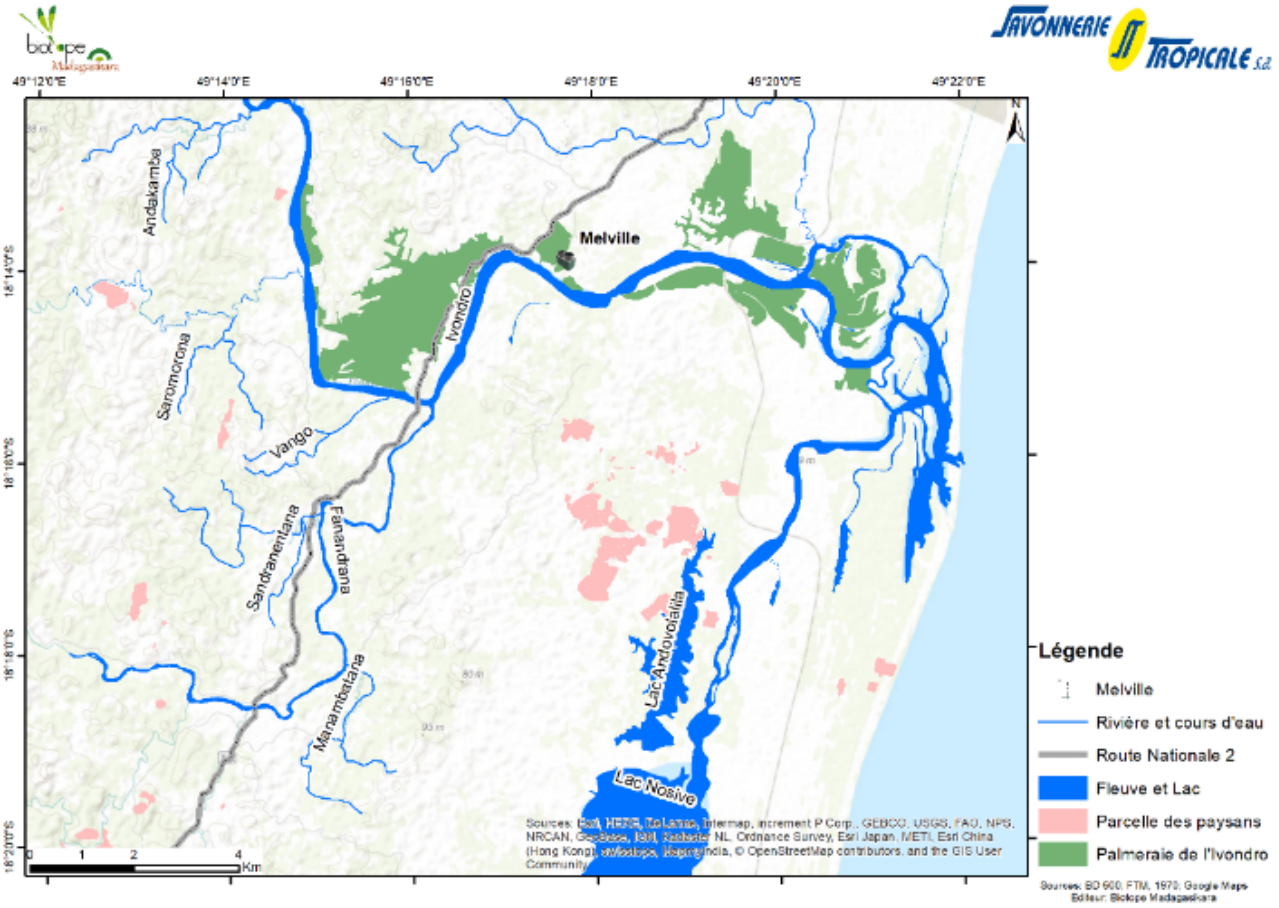

Carte . Hydrographie du milieu

Annexe 5 : Evolution historique des systèmes de production et d'activité dans les fkt de Fanandrana et Zafindramanoro (Nicot, 2016)

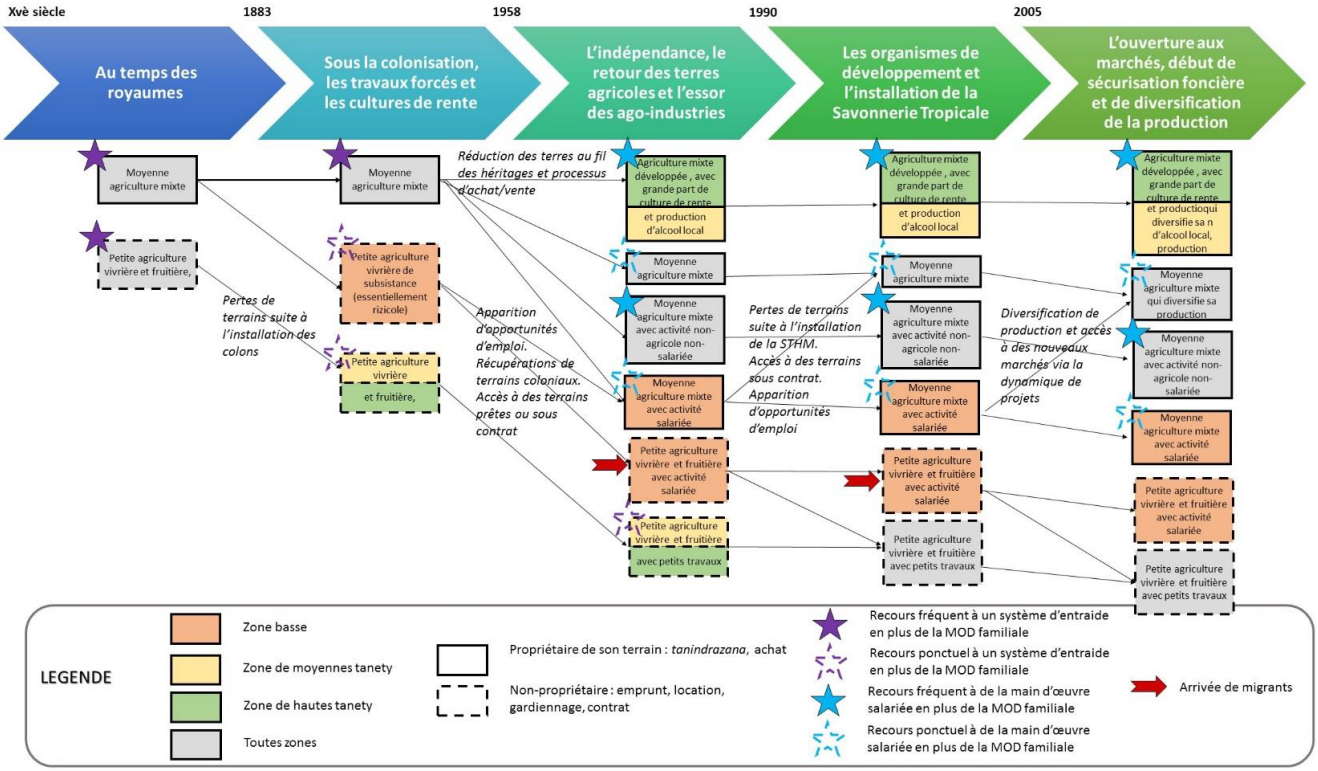

Annexe 7 : Les opérateurs de développement

Les Maisons Rurales Familiales sont des lieux sensés assurer un enseignement agricole et un travail d'appui technique au populations rurales. Nous avons pu visiter et rencontrer le responsable de la MFR qui nous a expliqué le manque de moyens et de pouvoir de la structure. De manière concrète, la MFR semble être plus un lieu d'accueil et de vie collective qu'un organisme de développement.

Agronome et Vétérinaire Sans Frontières, est un organisme international de développement reconnu dans son appui techniques aux populations rurales. Sans entrer dans une description fine de l'ONG, nous avons toutefois pu comprendre qu'elle s'inscrit dans le même fonctionnement des opérateurs de développement. Présente à Madagascar sur les circuits de vente pour le girofle, ainsi que sur le maraîchage, en 2013-2014, elle a initié un partenariat avec la STHM en août 2017 dont la mission était d'appuyer les coopératives sur leur cadre législatifs et sur la diversification des cultures et des activités. En 2018 le contrat a été rompu après que le constat d'un manquement à leur engagement a été constaté par la STHM. L'association a estimé que le retard des activités de diversification a résulté des problèmes fonciers qui n'ont pas été réglé dans la phase initiale du projet.

ProForest est une ONG internationale qui travaille avec les gouvernements, les producteurs et d'autres partenaires du secteur privés sur les thématiques de l'agriculture et plus particulièrement autour des chaînes d'approvisionnement de produits forestiers. Elle a été au cœur du travail de développement des critères RSPO de par sa contribution à la définition des HCV et de leur identification. Lors de notre étude, une potentiel mission d'appui était en négociation avec la STHM. Toutefois la question pour l'appréhension des HCV et de leur gestion n'est que peu nourrie méthodologiquement dans un contexte de petits planteurs (issu des entretiens avec la CP).

Le Centre Technique Horticole de Tamatave (CTHT) est actuellement une association interprofessionnelle malgache, regroupant des personnes physiques et morales impliquées dans les filières horticoles (fruits, épices et plantes ornementales) adaptées au climat tropical de la côte Est de Madagascar. Actuellement sous-tutelle du Ministère de l'Agriculture (MINAGRI), l'association, par les actions qu'elles mènent en appui au développement de l'agriculture régionale et nationale, est reconnue d'utilité public. Le CTHT est appuyé officiellement par le CIRAD en la personne de son directeur M. Michel Jahiel, ingénieur et docteur en agronomie. Présent depuis 25 ans dans la zone et ayant travaillé pendant plusieurs années au sein de la STHM, il a été une source d'informations sur le contexte de la zone et sur la STHM.

Biotope est un bureau d'étude qui réunit une équipe d'écologues travaillant sur les enjeux environnementaux Ses services sont destinés aux entreprises, aux collectivités, aux services de l'État, et aux ONG. Ils se déclinent à travers des actions de conseil, d'études réglementaires, de formation et de communication. Biotope a été mandaté par la STHM pour la réalisation d'une étude d'impact environnemental et social du projet Tenera ny'Tansaha. Cette étude a été réalisé en mai 2018 et a permis de produire un premier document traitant de ces questions.

Les programmes et organismes publics :

Le projet de Croissance Agricole et de Sécurisation Foncière (CASEF) contribue principalement à l'axe N°3 du Programme National de Développement (PND) fondé sur la croissance inclusive et l'ancrage territorial du développement, sur la base des programmes suivants: développement des chaînes de valeur porteuses par la promotion de l'agriculture intensive et orientée vers l'exportation; structuration des chaînes de valeur; amélioration de la sécurité foncière;

développement du secteur privé, promotion des partenariats public-privé (PPP) ; amélioration du cadre juridique, réglementaire et fiscal; et accès au financement. 53 000 000 US Dollar

« PROSPERER » est un programme du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP), piloté avec la collaboration du Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie (MECI) et mis en œuvre à travers la fédération des chambres de commerce et d'industrie (FCCI) et des chambres régionales (CCI) qui sont des institutions paritaires public– privé assurant l'interface avec les organisations professionnelles des entrepreneurs.
D'un financement de 30 millions de dollars US pour une durée de sept ans, le programme touchera une dizaine de filières qui comprennent à la fois la production agricole (fruits et transformation ; maraîchage ; apiculture, soie, …) et les activités non agricoles comme l'artisanat de service.

Le programme cible 35.000 entreprises en priorité les micro - entreprises rurales comprenant 4 employés au maximum, ainsi que les petites entreprises rurales composées de 5 à 15 employés partenaires dans les filières ciblées en vue de se conformer au mandat du FIDA de travailler au mieux-être des pauvres.

La DIRI est l'organisme de l'Etat chargé de l'encadrement et de la formation des coopératives, malheureusement, le service manque cruellement de moyen et leurs interventions se résument souvent à un exposé oral.

Bibliographie :

Andriamanalina B-S, Burnod P, Ratsialonana R-A. 2014. Une réforme foncière qui survit à la crise politique, *Afrique contemporaine*, n° 251, p. 149-151. [En ligne] (06/05/2018) <URL : http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2014-3-page-149.htm>

Andrianirina Ratsialonana Rivo et Raparison Eric Hermann, 2015, La réforme foncière à Madagascar : une capitalisation d'expérience.

Alexandre, 2013 La rigueur scientifique du dispositif méthodologique d'une étude de cas multiple Recherches qualitatives –Vol. 32(1), pp. 26-56.La reconnaissance de la recherche qualitatives dans les champs scientifiques. ISSN 1715-8702 -http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html Association pour la recherchequalitative

Banque Mondiale. 2015. Madagascar : diagnostic systématique de pays. [En ligne] (06/07/2018) < URL : https://openknowledge.worldbank.org>

André E, Bassouls C., Boittin T., Fry M., Mence J., Nicot M., Thomas M., Thomas R., Tokinon N., 2015 Etude de faisabilité du projet de plantation villageoises de palmiers à huile pour STHM.

André E, Bassouls C., Boittin T., Fry M., Mence J., Nicot M., Thomas M., Thomas R., Tokinon N., 2015. Diagnostic des systèmes de production dans les communes de Fanandrana et Amboditandrohoro pour STHM, n.

Avenier Marie-josé, « Les paradigmes épistémologiques constructivistes : post-modernisme ou pragmatisme ? », *Management & Avenir*, 2011/3 (n° 43), p. 372-391. DOI : 10.3917/mav.043.0372. URL : https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2011-3-page-372.htm

Barre, V., Sayer, J. & Rakotovao, L. 1988. L'équilibre des écosystèmes forestiers à Madagascar : actes d'un séminaire international. Gland, Suisse. 338p.

Beaud et weber, 2003, Guide de1' enquêtede terrainProduire et analyser des données ethnographiques

Nouvelle edition EDiTIONS LA DECOUVERTE9 his, rue Abel-Hovelacque PARiS xm

Bureau d'étude spécialisé SOMETS, 2014, Enquête quantitative auprès des ménages dans la Région Atsinanana. Monographie de la Région Atsinanana.

Châtaigner, 2014 « Madagascar : le développement contrarié », *Afrique contemporaine* 2014/3 (n° 251), p. 107-124.DOI 10.3917/afco.251.0107

Coutellec Léo, 2012, *Slow science* : pour un autre rapport aux savoirs. Paru dans *Le Sarcophage*, n°30

Couix, N., Pardo, C., Arranz, J-M., (2011). Elaborer un diagnostic partagé du territoire - Choisir une méthodologie en fonction du contexte et des enjeux locaux, Projet PSDR INGEDICO, Aquitaine et Midi-Pyrénées, Série Les Focus PSDR3

Crozier Michel et Friedberg Erhard, 1981, L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective" Editions du Seuil.

Domenichini, «Tribu, ethnie, nation à Madagascar : peut-on corriger les dénominations?», in : J.-P. Chrétien et G. Punier, Paris, Karthala/ACCT, 1989, pp. 15-31.

Escobar Arturo 19 Encountering Development the Making and Unmaking of the Third World, p

Faranirina V. Rajaonah 2003 PRESTIGE ET MÉTIER DANS LA SOCIÉTÉ MALGACHE.
A Tananarive aux XIXe - XXe siècles La Découverte | « Le Mouvement Social » 3 no 204 | pages 65 à 79

Foiben-Taotsaritanin'i Madagasikara. 1970. Carte topographique de Toamasina. Feuille V-45. Échelle : 1/100000.

Gasselin P, Vaillant M, Bathfield B. 2014. Le système d'activité, retour sur un concept pour étudier l'agriculture en famille. In Gasselin P. et al. (Eds.), *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre.* Les Ulis (France): EDP Sciences. 101-122.

Humbert, H. 1955. Les territoires phytogéographiques de Madagascar. Année Biologique, série 3, 31: 439-448.

Hollard,, 2010Omar Sene. Elinor Ostrom et la gouvernance économique. Revue d Economie Politique, Editions Dalloz, 2010, 120 (3), pp.441-452. <hal-00633572>
Manuel de la SFI, 2009. Un manuel pour traiter l'immigration induite par les projets.

Liscia 2011, Pour en finir avec la critique de l'aide au développement, ISBN : 2-86537-589-7

Lordon, 2010, *Capitalisme, désir et servitude : Marx et Spinoza*, Paris, La Fabrique, 2010 (notice BnF n°FRBNF4227356

Marx Engels (1845) L'idéologie allemande Première partie FEUERBACH Traduction française, 1952.
Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie

Memmi Albert, 1971, Portrait du colonisé, PETITE BIBLIOTHÈQUE PAYOT 106, Boulevard Saint-Germain, Paris (6e)

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE
ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DECRET N° 2014 – 1003 du 16 Juillet2014
Portant application de la loi N°99-004 du 21 Avril 1999 relative aux Coopératives

Olivier de Sardan Jean-Pierre, 2001. Les trois approches en anthropologie du développement. In: Tiers-Monde, tome 42, n°168,. Anthropologie du développement, fiscalité, géographie industrielle, éducation... pp. 729-754; doi : 10.3406/tiers.2001.154 http://www.persee.fr/doc/tiers_1293-8882_2001_num_42_168_1546

Olivier de Sardan J.P., 2001- Texte paru dans Le goût de l'enquête. Pour Jean-Claude Passeron, Fabiani (ed), Paris, L'Harmattan,, pp. 195-246

Olivier de Sardan Jean-Pierre, 1995 Anthropologie et développement Éditions KARTHALA, 1995 ISBN : 2-86537-589-7

INSTAT. 2011. Enquêtes périodiques auprès des ménages: rapport principal. Antananarivo

Mbembe Achille, 2013, Critique de la raison nègre Éditions La Découverte, Paris, 2013.Monographie de la commune rurale d'Amboditandroroho, 2008.

Monographie de la commune rurale de Fanandrana, 2015.

Nguyên-Duy Véronique, Luckerhoff Jason 2007 Constructivisme/positivisme: oùen sommes-nous avec cette opposition? Recherches qualitatives Hors Série –numéro 5 –pp. 4-17 Actes du colloque ISSN 1715-8702 -http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html Association pour la recherche qualitative

P.S. Gehring, F.M. Ratsoavina, M. Vences & F. Glaw (2011): Calumma vohibola, a new chameleon species (Squamata: Chamaeleonidae) from the littoral forests of eastern Madagascar, African Journal of Herpetology, 60:2, 130-154.

Plan Communale de Développement de la Commune Rurale de Fanandrana, 2010.

Plan Régional de Développement, 2015.

Rafidinarivo Rakotolahy Christiane. Le réfèrent de l'esclavage dans les représentations transactionnelles marchandes à Madagascar. In: Journal des africanistes, 2000, tome 70, fascicule 1-2. L'ombre portée de l'esclavage. Avatars contemporains de l'oppression sociale. pp. 123-144;
http://www.persee.fr/doc/jafr_03990346_2000_num_ 70_1_1223
Sartenaer Olivier, 2010, Définir l'émergenceRevue des Questions Scientifiques, 181 (3) : 371-404

Ramakavelo S, 1999. Revue, compilation et analyse de données existantes sur le secteur des plantations industrielles malgaches d'aujourd'hui. *Rapport du Programme de Partenariat CE-FAO- Collecte et analyse de données pour l'aménagement durable des forêts, joindre les efforts nationaux et internationaux*. [En ligne] (20/06/2016) <URL : http://www.fao.org/docrep/004/ab597f/AB597F00.htm#TOC>

Rakotomalala, 2014 « Madagascar : la crise de 2009 ou les aléas de la diplomatie française », *Afrique contemporaine* 2014/3 (n° 251), p. 93-105. DOI 10.3917/afco.251.0093

Razafindrakoto, 2014,Institution, gouvernance et croissance à Madagascar1IRD, UMR DIAL, 75010 Paris

Razafindrakoto M, Roubaud F, Wachsberger J-M. 2014 (a). L'économie malgache dans l'impasse ? *Afrique contemporaine*, n° 251, p. 146-148. [En ligne] (06/09/2018) <URL : http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2014-3-page-146.htm>

Razafindrakoto M, Roubaud F, Wachsberger J-M. 2014 (b). Elites, pouvoir et régulation à Madagascar, une relecture de l'histoire à l'aune de l'économie politique. *Afrique contemporaine*, n° 251, p. 25-50. . [En ligne] (06/09/2018) <URL : http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2014-3-page-25.htm>

Rockmore Tom, « Hegel et le constructivisme épistémologique », *Revue de métaphysique et de morale*, 2007/1 (n° 53), p. 103-113. DOI : 10.3917/rmm.071.0103. URL : https://www.cairn.info/revue-de-metaphysique-et-de-morale-2007-1-page-103.htm

Sandron F. 2008. Le Fihavanana à Madagascar : lien social et économique des communautés rurales. *Revue Tiers Monde* , n° 195, p. 507-522. [En ligne] (15/06/2016) <URL: http://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2008-3-page-507.htm>

Soulé Bastien, 2008 Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales Recherches qualitatives Vol. 27(1), 2007, pp. 127-140. ISSN 1715-8705- http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html Association pour la recherche qualitative

Toussaint, 2017, Le système dette ; Les liens qui Libères

Tavares et al, 2016 –Hors-série – numéro 18 – pp . 112 -124 . Méthodes qualitatives en sciences sociales et humaines : L'expérience vécue : une approche phénoménologique ISSN 1715-8702
http://www.recherchequalitative.qc.ca/revue/2016 Association pour la recherche qualitative

Watzlawick Paul,1996, extraits de L'Invention de la réalité. Contributions au constructivisme éditions du Points pdf

Weinstein, 2013 Revue de la régulation Capitalisme, institutions, pouvoirs Maison des Sciences de l'Homme - Paris NordAutour d'Ostrom : communs, droits de propriété et institutionnalisme méthodologique La démarche d'Ostrom : concepts, outils et méthodes

- Dans le sud-est de l'île, les principaux ensembles identifiables sont le royaume Antemoro de la région de la Matitana, et juste au nord, celui des Antamabahoaka de la Manajary.

- Plus au sud, diverses principautés se succédèrent dans le pays de l'Anosy.

- À l'ouest de celui-ci s'étendait l'Androy ou « pays des ronces » peuplé par les Antandroy, demeurés divisés en tribus guerrières. Anriandahifotsi (1610-1685) est le fondateur de la grandeur sakalave et ses successeurs dirigent le royaume de Menabé jusqu'au début du XIXe siècle.
- Le centre du plateau intérieur voit prospérer durant toute cette période les royaumes betsiléo de Lalangina, Arindrano, Isandra – qui connaît son apogée au XVIIIe siècle sous le règne de Andriamanalina – et Manandriana. Demeurés divisés du fait de la nature montagneuse de la région, les royaumes betsiléo seront finalement placés, au début du XIXe siècle, sous la suzeraineté du royaume mérina.